

Faculté de philosophie, arts et lettres

**Jeanne-Marie Leprince de Beaumont,
pédagogue et promotrice des contes
littéraires pour l'éducation au 18^e siècle :
perpétuation d'une distinction des genres ou
projet égalitaire ?**

Auteure : Fanny Jamar de Bolsée

Promotrice : Agnès Guiderdoni

Lectrice : Tania Van Hemelryck

Année académique 2022-2023

Master 120 en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale,
finalité spécialisée : sciences et métiers du livre

Table des matières

Remerciements.....	4
Introduction.....	6

Chapitre 1 : Contexte du 18^e siècle en matière d'éducation et de stéréotypes de genres

1. La place de la femme dans la société.....	9
1.1. Une imagerie négative des femmes.....	9
1.2. L'enfermement dans la sphère privée.....	10
1.3. Le sexe faible : un argument biologique ?.....	11
1.4. Un plafond de verre à briser.....	12
2. L'instruction des femmes comme menace.....	13
2.1. Les femmes qui lisent sont dangereuses.....	13
2.2. La littérature féminine.....	15
3. Des mouvements et idées égalitaires.....	17

Chapitre 2 : Le projet pédagogique de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont

1. Vers une éducation éclairée : les ambitions pédagogiques de l'auteure.....	22
2. Exploration et analyse des <i>Magasins</i>	24
2.1. Inauguration d'une branche littéraire novatrice.....	24
2.2. Des œuvres dialoguées.....	28
2.2.1. Forme et structure des dialogues.....	29
2.2.2. Les différentes fonctions de la parole échangée.....	34
2.2.2.1. L'instruction indirecte.....	34
2.2.2.2. La création d'une bibliothèque idéale.....	37
3. Un traité destiné aux garçons : analyse du <i>Mentor Moderne</i>	39
3.1. Considérations générales.....	39
3.2. « L'Avertissement ».....	39
3.3. La structure du traité et les disciplines abordées.....	40
4. Prise de position par rapport aux mentalités de son temps.....	42
4.1. L'influence de Fénelon.....	43
4.2. Rousseau et son <i>Émile ou De l'éducation</i>	47
5. Des opinions contradictoires.....	52
5.1. Le message conservateur de « La Belle et la Bête » : analyse du conte.....	54

5.1.1. Un conte aux origines multiples.....	54
5.1.2. Un miroir des travers de la société.....	56
5.1.3. Analyse de la version de madame Leprince de Beaumont.....	58
5.1.3.1. Présentation et résumé de l’histoire.....	58
5.1.3.2. Morphologie du conte.....	60
5.1.3.3. La parole performative.....	62
5.1.3.4. La visée pédagogique de « La Belle et la Bête ».....	64

Chapitre 3 : Les contes littéraires et l’éducation

1. Constitution et définition du genre.....	68
1.1. Apparition du genre « conte ».....	68
1.2. Une littérature enfantine ?.....	72
1.3. Des termes connexes.....	73
1.3.1 « Utile dulci ».....	75
2. Approche et appropriation du conte par madame Leprince de Beaumont.....	76
2.1. Un héritage de Charles Perrault ?.....	76
2.2. La valeur didactique du conte.....	79
2.2.1. Une forme particulière.....	82
2.2.2. La place de la véracité.....	84
2.3. Un projet progressiste et « féministe » avant l’heure ?.....	86
Conclusion.....	91
Bibliographie.....	94

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au soutien de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner ma gratitude.

Je souhaite tout d'abord remercier la promotrice de ce mémoire, madame Guiderdoni, pour ses conseils avisés, qui m'ont permis de nourrir mes réflexions et de réaliser ce travail sereinement et en toute autonomie.

Le soutien infaillible dont ont fait preuve mes parents tout au long de mes cinq années d'études a grandement contribué à l'atteinte de mes objectifs académiques ; chacun de mes accomplissements porte la marque de leur influence positive. Je les remercie également vivement pour leur relecture attentive de ce travail de fin d'études.

Je tiens aussi à adresser mes remerciements à mon amie Justine, pour ses encouragements, son amitié précieuse, et nos discussions plus enrichissantes les unes que les autres.

Mesdames Guiderdoni et Van Hemelryck, je vous souhaite une agréable lecture, que j'espère sincèrement être instructive et édifiante.

« Maintenir les filles dans l'ignorance est le plus sûr moyen de les assujettir, de museler leurs pensées, leurs désirs. En les privant d'instruction, on les enferme dans une prison à laquelle elles n'ont aucun moyen d'échapper. On leur retire toute perspective d'évolution dans la société. Le savoir est un pouvoir. L'éducation, la clé de la liberté. »

Laetitia Colombani, *Le cerf-volant*, 2021

Introduction

Dans le paysage littéraire et éducatif du 18^e siècle en France, mais aussi en Angleterre, une figure éminente émerge : Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Née en 1711 à Rouen et décédée en 1780 à Annecy¹, cette écrivaine et pédagogue a contribué de manière notoire à la progression de l'éducation des filles, une entreprise loin d'être aisée à l'époque. En effet, la place et les opportunités des jeunes filles et des femmes dans la société du 18^e étaient limitées et souvent entravées.

Jeanne-Marie Leprince de Beaumont a passé une partie de sa vie en Angleterre, où elle s'est consacrée à l'éducation de jeunes filles, desquelles elle s'est inspirée pour élaborer ses différents traités d'éducation. Elle s'est également épanchée sur la condition féminine de l'époque, allant évidemment de pair avec l'intérêt dérisoire qui était accordé à l'éducation des femmes. C'est en 1748 qu'elle publie la *Lettre en réponse à « L'année merveilleuse »*, dans laquelle elle exprime son désaccord face à l'idée d'une infériorité naturelle des femmes, et elle déplore que celles-ci soient maintenues dans une ignorance quasiment absolue². Elle recense ensuite ses principes d'éducation dans le texte *Lettres diverses et critiques*, publié en 1750³ et commence, quelques années plus tard, la série des *Magasins*. Chaque tranche d'âge correspond à un ensemble de textes : *Le Magasin des enfans ou Dialogues entre une sage gouvernante et plusieurs de ses élèves de la première distinction* (1756), *Le Magasin des adolescentes ou Dialogues d'une sage gouvernante avec ses élèves de la première distinction* (1760) et *Le Magasin des jeunes dames Qui entrent dans le Monde et se marient ; leurs Devoirs dans cet état, et envers leurs Enfans : pour servir de suite au Magasin des Adolescentes* (1772)⁴. La pédagogue a également écrit un recueil destiné aux jeunes garçons et à leurs éducateurs, intitulé *Le Mentor Moderne ou Instructions pour les garçons et pour ceux qui les élèvent* et publié en 1773.

¹ CHIRON, J., et SETH, C., *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à La Belle et la Bête*, Paris, Classiques Garnier, 2013, coll. « Masculin/féminin dans l'Europe moderne », pp. 311-312.

² DEFANCE, A., C. r. de KALTZ, B., *Jeanne Marie Leprince de Beaumont, Contes et autres écrits*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, in *Féeries. Études sur le conte merveilleux, XVII^e-XIX^e siècle*, 2007, <https://journals.openedition.org/feeries/86>, (consulté le 31 mai 2023), p. 2.

³ REID, M., dir., *Femmes et littérature. Une histoire culturelle*, t. I, Paris, Gallimard, 2020, coll. « Folio essais », p. 742.

⁴ *Ibid.*, p. 773.

Tout au long de son parcours littéraire et éducatif, l'auteure des *Magasins* a aussi promu l'utilisation des contes pour l'éducation des enfants et jeunes adolescentes. Le statut de ce genre littéraire était relativement controversé à l'époque et ses idéaux pédagogiques ne faisaient pas l'unanimité. Malgré cela, elle a inséré un nombre considérable de contes dans ses ouvrages.

Le but de ce mémoire est de percevoir si Jeanne-Marie Leprince de Beaumont a réellement contribué à un projet d'éducation égalitaire au 18^e siècle, ou si une distinction des genres persistait dans son œuvre. Pour ce faire, une sélection de textes a dû être opérée. Afin d'appréhender les idées et principes fondamentaux qui sous-tendent les idéaux de la pédagogue, les « Avertissements » des trois textes suivants seront analysés : *Le Magasin des enfans*, *Le Magasin des adolescentes*, et *Le Mentor Moderne*. Deux contes présents dans *Le Magasin des enfans* seront également présentés et analysés : « Bellote et Laideronette » et « La Belle et la Bête ». Le premier témoigne de l'importante dichotomie entre la beauté et la laideur, deux fonctions narratives très présentes dans l'œuvre analysée, qui démontrent l'importance de l'apparence pour les femmes mais aussi comment elles peuvent se sauver en cultivant leur esprit. Le second rend compte des contradictions inhérentes au 18^e siècle, que l'on retrouve également chez madame Leprince de Beaumont, en ce qui concerne le rôle de la femme par rapport à son mari, sa famille et la société.

Son approche des contes littéraires sera mise en rapport avec les idées et notamment la préface aux *Contes de ma mère l'Oye* de Charles Perrault, représentant illustre du conte littéraire français, et la valeur didactique des contes insérés dans les traités pédagogiques de madame Leprince de Beaumont sera examinée à la lumière des études de deux pointures du conte littéraire : Vladimir Propp et Bruno Bettelheim. Propp, folkloriste russe du 20^e siècle, a eu une grande influence en Occident grâce à son analyse structurale du conte, présentée dans *Morphologie du conte* (1928). Il propose dans cet ouvrage une approche systématique pour comprendre la structure narrative globale des contes, que l'on peut décomposer en séquences et en fonctions⁵. Bruno Bettelheim quant à lui, est un psychanalyste et pédagogue américain, d'origine autrichienne, du 20^e siècle également, qui a exposé ses théories sur les fonctions thérapeutique et pédagogique des contes pour les enfants et adolescents, dans l'ouvrage *Psychanalyse des contes de fées*, publié en 1976.

⁵ DE LA SALLE, B., « Les contes, mensonges ou merveilleux ? », in *Les Trésors de la Culture*, n°28, 2023, p. 19.

Afin de fournir une réponse complète et nuancée à la problématique de ce mémoire, ce dernier sera structuré en trois chapitres. Le premier rendra compte du contexte du 18^e siècle en matière d'éducation et de stéréotypes de genres, en présentant la place des femmes dans la société, la menace que représentent leur instruction et la naissance d'une littérature féminine, et en explorant les mouvements progressistes et les idées égalitaires qui se sont développés à l'époque, portant spécifiquement sur le statut des femmes et leur accès à l'éducation. Le deuxième chapitre présentera le projet pédagogique de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, en examinant les différents « Avertissements » présents dans ses traités d'éducation, sa prise de position par rapport aux mentalités de son temps, et les tendances contradictoires du 18^e siècle. Le troisième et dernier chapitre portera sur la place des contes littéraires dans l'éducation, en partant de leur constitution à la fin du 17^e siècle et en terminant par l'approche et l'appropriation qu'en fait la pédagogue dans ses écrits.

En rédigeant ce mémoire, j'entretiens l'espoir de rendre compte de l'importance historique, sociale, culturelle et académique de mon sujet et de prouver que Jeanne-Marie Leprince de Beaumont a permis de mettre en lumière les failles de l'éducation des filles et des femmes.

Chapitre 1 : Contexte du 18^e siècle en matière d'éducation et de stéréotypes de genres

La société européenne du 18^e siècle a été façonnée par des changements socio-culturels, politiques et intellectuels d'envergure. Malgré ce contexte foisonnant, la place des femmes était loin d'être optimale. Celles-ci étaient constamment reléguées à des rôles domestiques et subissaient des stéréotypes de genres restrictifs. Restrictifs en termes de fonctions dans la sphère publique, de légitimité dans le domaine littéraire et d'accès à une éducation digne de ce nom. Ce premier chapitre vise à plonger dans le siècle des Lumières en examinant les idées préconçues associées aux femmes et à leurs capacités intellectuelles, les normes de genres pesant sur leur quotidien et les débats qui animaient cette période charnière. En jetant un regard éclairé sur les réalités et les mentalités du 18^e siècle, nous serons en mesure d'appréhender les enjeux auxquels la pédagogue Jeanne-Marie Leprince de Beaumont a été confrontée dans son projet éducatif novateur.

1. La place de la femme dans la société

1.1 Une imagerie négative des femmes

Les femmes du 18^e siècle étaient maintenues en dehors des rôles décisionnels en raison de l'imagerie négative qui leur était attribuée par la société. Elles étaient prises pour hystériques si elles osaient exprimer leurs convictions, mais dépréciées si elles ne pouvaient entretenir une conversation convenable. Diderot par exemple leur reconnaissait la possibilité d'un certain type de génie, mais assimilait ce dernier à « une forme d'irrationalité imaginative, une sorte d'hystérie »⁶. Paul Rousselot, auteur de *l'Histoire de l'éducation des femmes en France*, a constaté que les femmes devaient sans cesse faire preuve de modération, car « une femme qui s'irrite et s'emporte ressemble aux gens du commun : la colère enlaidit et avilit ; il faut la laisser aux femmes du peuple »⁷. Le sexe féminin était ainsi assujéti à des bienséances et il était

⁶ REID, M., dir., *Op. cit.*, pp. 728-729.

⁷ ROUSSELOT, P., *Histoire de l'éducation des femmes en France*, Paris, Didier et Cie, 1883, p. 185.

impératif pour les femmes de faire preuve de vertu, de sobriété et de retenue. Alors que Rousselot déplorait le fait que ces dernières ne soient jugées que pour leur style et leur apparence, Antoine-Léonard Thomas, académicien français, dans son *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit de femmes dans les différents siècles* (1772), affirmait qu'en raison de la propagation des idées des Lumières, les femmes se devaient d'être instruites, mais selon lui, elles ne cherchaient les lumières que comme « une parure de l'esprit », espérant davantage plaire que s'enrichir de connaissances personnelles⁸. Ces opinions divergentes ont eu des conséquences néfastes sur l'avenir éducatif des citoyennes et sur la perception que la société avait des femmes intellectuelles.

1.2. L'enfermement dans la sphère privée

Le 18^e siècle présentait une société déséquilibrée, divisée en deux sphères : la sphère privée, réservée essentiellement aux femmes, et la sphère publique, réservée aux hommes. Ces derniers étaient non seulement réticents quant à la légitimité des femmes à participer aux décisions politiques et relatives au domaine public, mais entretenaient également un débat concernant leurs capacités à raisonner. Mais comment les femmes auraient-elles pu réfléchir et prouver leur mérite si on les enfermait sans cesse dans la banalité quotidienne de leur foyer⁹ ?

Jean-Jacques Rousseau, écrivain et philosophe français du 18^e siècle dont la pensée sera explicitée davantage dans la suite ce travail, a affirmé préférer une « fille simple et grossièrement élevée, qu'une fille savante et bel esprit qui viendrait établir dans ma maison un tribunal de littérature dont elle se ferait la présidente. Une femme bel esprit est le fléau de son mari, de ses enfants, de ses amis, de ses valets, de tout le monde. De la sublime élévation de son beau génie, elle dédaigne tous ses devoirs de femme »¹⁰. Il a poursuivi en disant qu'il souhaitait garantir aux femmes « des mœurs publiques très simples, très saines, ou une vie fort retirée »¹¹. À l'instar du philosophe, l'ensemble de la société semblait vouloir maintenir les femmes à l'intérieur et contenir leurs idées ; l'esprit au féminin ne devait donc en aucun cas être ostentatoire, sous peine de provoquer la réprobation publique. Ce qui était attendu des

⁸ *Ibid.*, p. 212.

⁹ *Ibid.*, p. 202.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

femmes à l'époque regorgeait de contradictions. En effet, elles devaient être instruites, mais sans faire étalage de cette érudition en public. Elles devaient travailler leur imagination en lisant, mais sans alimenter des passions immodérées et si elles pouvaient lire, il était préférable qu'elles n'écrivent pas, afin de ne pas bousculer l'ordre naturel de la sphère publique. Si elles ressentaient tout de même de réelles dispositions pour l'écriture, il était préférable de se contenter de genres jugés mineurs, tels que le roman ou la lettre¹².

1.3. Le sexe faible : un argument biologique ?

Certains penseurs de l'époque affirmaient que les femmes étaient victimes de discrimination intellectuelle en raison de leurs caractéristiques anatomiques et biologiques. Cependant, il convient de démontrer que la véritable cause de cette inégalité résidait dans leur accès à un degré moindre d'éducation, et de prouver que la perfectibilité par l'éducation leur ouvrirait une ligne de défense possible.

Le fait de baser l'argumentation du sexe faible sur les composantes biologiques remonte aux théories d'Aristote, et cet argument se trouve au cœur d'une controverse sur le processus de reproduction¹³. En effet, les adeptes du philosophe grec soutenaient l'hypothèse selon laquelle les femmes ne seraient rien de plus qu'un réceptacle, fait pour accueillir la semence de l'homme qui contiendrait à elle seule l'âme et l'intelligence des futurs enfants. Cette manière de penser représente le « dualisme entre le principe maternel ancré dans la physiologie et le principe paternel ancré dans l'immatérialité de l'esprit ou intellect »¹⁴. À ce dualisme s'opposent les disciples d'Hippocrate, puis ceux de Galien, qui défendent une conception plus égalitaire de l'origine d'un enfant, à laquelle contribuent l'homme et la femme de manière équitable¹⁵. Aristote a néanmoins influencé la pensée française de manière durable sur ce sujet et les réflexions de Rousseau, entre autres, témoignent d'un nouvel essor des pensées aristotéliennes.

¹² REID, M., dir., *Op. cit.*, pp. 731-732.

¹³ *Ibid.*, p. 728.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*

Dans son essai cité précédemment, Antoine-Léonard Thomas a alimenté le débat sur la nature de la femme en se demandant si cette dernière était déterminée par l'éducation et la culture, ou par la loi naturelle, c'est-à-dire les facteurs biologiques, si elle était identique à l'homme ou non, et si elle pouvait bénéficier des mêmes droits¹⁶. Deux figures éminentes du 18^e siècle ont réagi à ces interrogations dans la *Correspondance littéraire*. Diderot, dans son article intitulé « Sur les femmes », a soutenu la thèse selon laquelle les femmes seraient uniquement définies par leur anatomie et par conséquent incapables de « raisonnement systématique », et comme expliqué dans le point consacré à l'imagerie négative des femmes, s'il leur accorde une certaine forme d'ingéniosité, il l'assimile directement à de l'irrationalité imaginative¹⁷. Cette position atteste de sa crainte d'une imagination féminine exacerbée et à contenir. Louise d'Épinay, femme de lettres française, a contesté quant à elle les positions de Thomas et de Diderot, en affirmant que la constitution des femmes dépend en grande partie de l'éducation, de la culture et de la société dans laquelle elles évoluent, et en clamant que les deux sexes sont dotés des mêmes capacités de raisonnement, et ce, malgré leurs différences biologiques indéniables¹⁸. En d'autres mots, elle estime que l'erreur réside dans l'attribution à la nature, de ce qui est en réalité une construction sociale.

Ces réflexions concernant le champ du féminin et celui du masculin, le matériel face à l'immatériel, les données biologiques par rapport à l'éducation et à la culture, nourrissent le débat sur l'intérêt d'une éducation féminine et sur la pertinence de la répartition des rôles sociaux entre les sexes.

1.4. Un plafond de verre à briser

Dans les domaines pédagogiques et professionnels, les femmes du 18^e siècle se heurtaient à un plafond de verre. Alors qu'une éducation égalitaire aurait dû être un droit, de nombreuses contraintes politiques, religieuses et sociales entravaient l'accès des femmes à un champ de disciplines aussi large que celui accordé aux hommes. À l'époque du siècle de la Raison et de l'Encyclopédie, l'enseignement était toujours aux mains des jésuites, et les écoles catholiques

¹⁶ *Ibid.*, pp. 728-729.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*

pratiquaient une « stricte ségrégation des sexes »¹⁹, empêchant toute mixité et présentant des objectifs pédagogiques différents selon les sexes. Les établissements qui dispensaient l'enseignement de disciplines telles que la justice, les sciences et les « belles-lettres » étaient interdits aux filles. Le peu d'éducation dispensé à ces dernières était donc basé principalement sur la religion, la vertu, les bienséances, et contre les passions. Elles étaient alors élevées comme des saintes, tandis que l'étude des sujets sérieux était réservée aux hommes. Rousseau affirmait que toute fille devait avoir la religion de sa mère, et toute femme celle de son mari. Les croyant hors d'état d'être juges elles-mêmes, ils les condamnaient donc à « recevoir la décision des pères et des maris comme celle de l'Église »²⁰. En outre, cette éducation fondée sur la morale religieuse n'était octroyée qu'aux jeunes filles nobles ou issues de la haute bourgeoisie²¹. Une autre contrainte sociale empêchait également les femmes de la campagne d'accéder à l'école, contrairement à celles des villes²². Les femmes des classes supérieures étaient donc plus susceptibles d'être instruites, mais cette instruction, consolidant la vision du rôle traditionnel des femmes dictée par la religion, les destinait et les préparait à une existence de paraitre²³.

L'analyse des traités pédagogiques de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont réalisée dans la suite de ce travail permettra de mettre en lumière à quel point elle a ouvert le champ des disciplines accordées aux filles, mais aussi dans quelle mesure sa pensée était marquée par l'influence persistante de la religion.

2. L'instruction des femmes comme menace

2.1. Les femmes qui lisent sont dangereuses

L'idée de femmes instruites et avides de connaissances a suscité de nombreuses craintes et appréhensions. Au cours du siècle, le public des lectrices s'est développé proportionnellement à la prise de conscience de l'importance de l'éducation. Apprendre suppose le goût de la lecture

¹⁹ *Ibid.*, p. 738.

²⁰ ROUSSELOT, P., *Op. cit.*, p. 200.

²¹ AUBAUDE, C., *Femmes de Lettres. Histoire d'un combat, du Moyen Âge au XXe siècle*, Malakoff, Armand Colin, 2022, coll. « Coursus », p. 88.

²² REID, M., dir., *Op. cit.*, p. 738.

²³ *Ibid.*

et les compétences requises par cette activité²⁴. Une femme qui lit s'affranchit des attentes sociales qui lui sont imposées et se crée son propre espace de liberté, hors de la sphère privée et vers les sphères littéraires, scientifiques, philosophiques, etc. La révolution des femmes lectrices s'est opérée au cours du 18^e siècle, simultanément en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne²⁵. Elles ont dédaigné la Bible pour l'Encyclopédie et ont manifesté un intérêt grandissant pour les actualités politiques, les avancées scientifiques, l'innovation,... Elles ont ainsi pris conscience de leur sort petit à petit et se sont mises à lire entre femmes. Cette nouvelle pratique leur a permis de tisser des liens de solidarité, ce qui inquiétait bien les hommes de loi, les hommes d'hygiène, les hommes de mœurs, les hommes d'Église. Ils les ont, tous à leur manière, marginalisées et diagnostiquées névrosées et affaiblies par leurs lectures²⁶. Ils considéraient qu'elles lisaient trop, qu'elles étaient « dans l'excès, dans la transe, dans le dehors de soi »²⁷, et qu'il fallait donc s'en méfier. En effet, le livre a le pouvoir d'emmener les femmes vers le dehors, à l'extérieur du foyer et de la cellule familiale. La formation progressive d'une nouvelle sphère intime, rendue possible par la lecture, a permis aux femmes de se forger leur propre vision du monde et de la société, qui différait de celle de la tradition et des conceptions masculines dominantes²⁸.

Les femmes ont également eu la possibilité de créer leur réseau de sociabilité par le biais des salons et des cercles, dans lesquels, sous prétexte de lire, elles refaisaient le monde²⁹. Anne-Thérèse de Lambert, femme de lettres et salonnière française, s'est exprimée au sujet de ces salons en 1727, dans son essai intitulé *Réflexions nouvelles sur les femmes*. Elle y a analysé la fonction attribuée aux femmes dans les salons et en a déduit ceci :

« Nous leur voulons de l'esprit, mais pour le cacher, l'arrêter et l'empêcher de rien produire. Il ne saurait prendre l'essor, qu'il ne soit aussitôt rappelé par ce qu'on appelle bienséance. La gloire, qui est l'âme et le soutien de toutes les productions de l'esprit, leur est refusée. On ôte à leur esprit tout objet, toute espérance ; on l'abaisse, et, si j'ose me servir des termes de Platon, on lui coupe les ailes. Il est bien étonnant qu'il leur en reste encore. »

²⁴ *Ibid.*, p. 734.

²⁵ ADLER, L., et BOLLMANN, S., *Les femmes qui lisent sont dangereuses*, Paris, Flammarion, 2015, p. 15.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*, p. 16.

²⁸ *Ibid.*, p. 49.

²⁹ *Ibid.*, pp. 15-16.

Les salons représentaient-ils donc un réel lieu d'émancipation pour les femmes, ou préservaient-ils l'image conventionnelle de la femme, en leur offrant l'illusion d'une vie littéraire, pour ensuite « mieux les assujettir à la création et aux modèles de pensée des hommes »³⁰ ? La réticence qu'éprouvait Anne-Thérèse de Lambert à citer Platon, par peur de paraître trop savante, prouve bien à quel point les femmes étaient exclues du savoir et maintenues dans une position d'infériorité. Cependant, de nombreuses femmes aussi cultivées qu'elles ont tout de même écrit pour les femmes et pour améliorer leur situation³¹.

2.2. La littérature féminine

Pour désigner la relation étroite entretenue entre les femmes et leurs livres, Laure Adler et Stefan Bollmann, dans le livre intitulé *Les femmes qui lisent sont dangereuses*, parlent de « nocés secrètes entre sexe féminin et texte masculin, texte féminin, texte féministe »³². Ces nocés ont donné naissance à de nouveaux espoirs pour les femmes, et de nouvelles inquiétudes pour les hommes. Les lectrices prennent désormais la parole, écrivent en « je », produisent des textes théoriques, fictionnels, polémiques, et passent de lectrices à auteures. Cependant, les femmes auteures du 18^e siècle subissaient la même marginalisation que les femmes lectrices, et le concept de « littérature féminine » était empreint de connotations péjoratives. Elles ont intégré, à leurs risques et périls, la République des Lettres et sont entrées en dialogue avec des penseurs tels que Diderot, Voltaire, Rousseau, etc. Cette entrée dans la sphère publique supposait de se frotter à un milieu explicitement hiérarchisé, dans lequel elles étaient considérées comme mineures³³. Des femmes telles que Anne-Thérèse de Lambert, Louise d'Épinay, Olympe de Gouges ou encore Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, ont alors commencé à produire des textes fictionnels et non fictionnels consacrés à l'égalité des sexes, la liberté féminine, l'éthique, l'histoire, les sciences, l'éducation, etc. Elles étaient habitées par le désir d'interroger l'autorité, qu'elle soit politique, sociale ou théologique³⁴.

³⁰ AUBAUDE, C., *Op. cit.*, p. 88.

³¹ *Ibid.*, p. 90.

³² ADLER, L., et BOLLMANN, S., *Op. cit.*, p. 18.

³³ REID, M., dir., *Op. cit.*, pp. 720-721.

³⁴ *Ibid.*

En 1759, Charles Torel de Campigneulles a fondé la revue mensuelle *Journal des Dames*, dans laquelle il publiait des textes et poèmes de qualité médiocre et presque grivois, dans le but de sauver les femmes de leur ennui. Son ton léger et condescendant lui a valu l'insurrection de plusieurs femmes, qui ont alors envoyé à la rédaction des textes plus sérieux et de bien meilleure qualité³⁵. La revue a été dirigée par des femmes dès 1764 et abordait des thématiques diverses telles que : la poésie, les livres nouveaux, les spectacles, les avis divers³⁶ ; les textes avaient pour but de tenir les lectrices au courant des nouveautés des mondes culturel et scientifique. Quelques années plus tard, en 1785, est parue une encyclopédie intitulée *Bibliothèque universelle des Dames*, créée pour faciliter l'acquisition de connaissances aux femmes³⁷. L'avant-propos de cette œuvre disait que la société exigeait qu'elles soient plus instruites qu'elles ne l'étaient autrefois et cette entreprise a été accueillie favorablement, même jusque dans la cour, étant donné que le fameux livre faisait partie de la bibliothèque personnelle de Mademoiselle Elisabeth, sœur de Louis XVI ; la cause de l'éducation féminine avait donc bien gagné les hautes classes³⁸.

L'écriture féminine était bien évidemment conditionnée par leur enfermement forcé dans les sphères privées et leur littérature, à l'instar de la place qu'elles occupaient dans la société, était reléguée à un rang inférieur par rapport à celle des hommes. En effet, le roman, avant d'être pris d'assaut par les grands romanciers du siècle suivant tels que Stendhal et Balzac, était un genre « féminin »³⁹. Les textes écrits par des femmes, souvent sous la forme romanesque ou épistolaire et ayant trait à la vie domestique, aux institutions qui les briment, aux injustices conjugales,... se distinguaient suffisamment de ceux écrits par les auteurs masculins pour qu'on ait toujours cherché à les ranger dans une catégorie à part⁴⁰. Leur littérature se retrouvait donc déterminée à plusieurs niveaux, par exemple dans le choix des genres, parmi lesquels elles se focalisaient davantage sur l'écriture de fiction, l'écriture autobiographique et la réflexion théorique, plutôt que sur les savoirs techniques, les sujets politiques et publics. Les thèmes d'écriture qu'elles abordaient étaient également empreints d'un désir de dénoncer certains

³⁵ *Ibid.*, p. 775.

³⁶ ROUSSELOT, P., *Op. cit.*, p. 286.

³⁷ *Ibid.*, p. 287.

³⁸ *Ibid.*, p. 286.

³⁹ AUBAUDE, C., *Op. cit.*, p. 102.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 101.

travers, en exagérant les valeurs attribuées à chaque sexe, c'est-à-dire en dotant principalement les personnages masculins de tares exacerbées et de traits ridicules⁴¹.

Les critiques concernant la littérature féminine n'étaient pas dirigées que vers le roman, mais aussi vers le conte. 1690 est une date importante pour l'histoire des écrits féminins et correspond à l'année de parution du tout premier conte de fées en France, écrit par une femme, Marie-Catherine d'Aulnoy⁴². Cette vogue des contes de fées apparue à la fin du 17^e siècle a conduit une grande partie des écrivaines du siècle des Philosophes à en écrire également. La différence générique entre le roman et le conte s'est amenuisée et ils représentaient tous deux un objet de mépris. Le roman était considéré comme immoral et invraisemblable. Le conte, quant à lui, est resté très longtemps associé à un public infantile, féminin, et/ou populaire⁴³. Cependant, ces deux types de textes ont permis aux femmes de s'exprimer, de s'évader dans le merveilleux et d'évoquer, à travers le fictionnel, les contraintes du réel.

La littérature féminine semblait donc naître d'un état d'urgence qui a incité les femmes à dépasser la matière littéraire que la société laissait à leur disposition, pour faire entendre leurs voix et dénoncer leur condition. La littérature écrite par et pour les femmes répondait également à un besoin général de s'instruire ressenti par ces dernières et les auteures ont laissé en héritage le sentiment d'une véritable conscience féminine, bien qu'elles étaient sensiblement restreintes et bridées par les contraintes sociales de l'époque.

3. Des mouvements et idées égalitaires

Bien que l'auteure étudiée dans ce mémoire, madame Leprince de Beaumont, soit décédée en 1780, il est important d'aborder la Révolution française dans ce chapitre dédié au contexte du 18^e siècle en matière d'éducation et de condition de la femme. Cet événement a occupé une place prépondérante dans l'Histoire et a engendré de nombreux projets de réforme pour l'éducation. En revanche, ce serait une erreur de croire que les écoles présentaient, après cet événement majeur, une organisation suffisante pour les deux sexes, et pour toutes les classes⁴⁴.

⁴¹ *Ibid.*, p. 200.

⁴² *Ibid.*, p. 75.

⁴³ *Ibid.*, p. 77.

⁴⁴ ROUSSELOT, P., *Op. cit.*, p. 293.

Le fait d'aborder la Révolution permettra donc de constater que, malgré les efforts de la part de pédagogues comme Leprince de Beaumont pour instaurer une plus grande égalité, les progrès dans le domaine de l'éducation n'ont pas été linéaires et se sont heurtés à des résistances pendant de nombreuses décennies. La plupart des lettres, des traités, des méthodes et des projets qui ont vu le jour à cette période n'avaient trait qu'à l'éducation des garçons⁴⁵. Néanmoins, certains projets, comme celui de Condorcet, ont tout de même joué un rôle majeur dans l'avancée des mentalités liées à l'instruction publique et ont stimulé la réflexion sur l'importance de l'égalité d'enseignement.

Dans ce sous-chapitre dédié aux mouvements et aux idées égalitaires seront présentées l'importance des salons comme espace contestataire pour les femmes et les différentes réformes éducatives post-révolutionnaires.

Au cours du 18^e siècle, les salons sont petit à petit passés de simple lieu d'échange, de sociabilité et de divertissement, à des espaces où la contestation de la monarchie et la formation d'idées novatrices sur la liberté et l'égalité ont pris forme⁴⁶. Les regroupements d'intellectuels ont alors permis un affaiblissement du pouvoir politique et les femmes à la tête de ceux-ci ont transformé les modalités de diffusion du savoir. Les réunions de grandes salonnières, telles que Marie du Deffand, Julie de Lespinasse ou Suzanne Necker, conféraient aux membres une certaine distinction qui n'était désormais plus fondée seulement sur la naissance, et offraient aux femmes une « forme d'éducation *ad hoc* grâce aux intellectuels qui les fréquentaient »⁴⁷. Elles ne pouvaient cependant toujours pas prétendre ouvertement au même objectif de gloire que les hommes, mais étaient animées par l'espoir d'une éducation sociale et intellectuelle. L'évolution progressive des salons, autrefois ancrés dans la sphère intime de l'élite de l'Ancien Régime, vers un nouveau modèle de République des Lettres, tant en France qu'au-delà de ses frontières, semblait être un phénomène reposant sur des principes égalitaires et de liberté, mais perpétuait en réalité la hiérarchie des sexes⁴⁸.

Durant la Révolution, l'idée d'une transition d'une éducation essentiellement religieuse et morale vers une éducation laïque, basée sur la raison, s'est grandement renforcée. Certains

⁴⁵ *Ibid.*, p. 291.

⁴⁶ REID, M., dir., *Op. cit.*, p. 757.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 758.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 759.

acteurs de l'éducation nationale estimaient que l'instruction publique devait se limiter à l'acquisition intellectuelle des savoirs, alors que l'éducation morale, philosophique et religieuse relevait des responsabilités familiales (c'est le cas par exemple de Condorcet, philosophe et homme politique français). Pour d'autres, comme Rousseau ou Lepeletier de Saint-Fargeau (également homme politique français), l'instruction publique devait prendre en compte ces deux aspects⁴⁹.

Deux projets éducatifs sont intéressants à développer dans le cadre de ce travail : ceux de Talleyrand et de Condorcet. Malgré leur engagement commun en faveur d'une réforme pédagogique, les deux hommes politiques présentaient des opinions divergentes sur la question de l'égalité. Leurs visions contrastées illustrent à quel point la conviction de l'importance de cette égalité ne faisait pas l'unanimité.

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, alias Talleyrand, était un diplomate et homme d'État français de la seconde moitié du 18^e siècle. En septembre 1791, il a proposé à l'Assemblée constituante son projet de loi, composé de 35 articles⁵⁰. Ce rapport était jugé trop important en termes de longueur, et n'a donc jamais fait l'objet d'une discussion détaillée et concrète. Cependant, il est intéressant de présenter certains des articles qu'il a rédigés ayant trait à l'éducation des femmes⁵¹. Dans le premier article, Talleyrand annonçait que « les filles ne pourront être admises dans les écoles primaires que jusqu'à l'âge de huit ans ». Dans le troisième, il déclarait qu'il était nécessaire de former les filles qui sortaient de l'école primaire à « des métiers convenables à leur sexe ». Le sixième article révèle l'importance qu'il accordait davantage à la formation domestique qu'intellectuelle des filles : « Toutes les instructions données aux élèves dans les maisons d'éducation publique, tendront particulièrement à préparer les filles aux vertus de la vie domestique, et aux talents utiles dans le gouvernement d'une famille ». Il concédait que l'instruction devait exister pour chaque sexe, mais que des principes d'instruction clairs et définis devaient être créés. Pour les femmes, ces principes auraient dû, selon lui, être en rapport avec leur raison d'être, qui consistait dans « le bonheur domestique et les devoirs de la vie intérieure »⁵². Mirabeau, homme politique et figure de la Révolution, rejoignait Talleyrand en affirmant que « la femme doit régner dans l'intérieur de sa maison,

⁴⁹ *Ibid.*, p. 753.

⁵⁰ ROUSSELOT, P., *Op. cit.*, p. 297.

⁵¹ *Ibid.*, pp. 297-298.

⁵² *Ibid.*, p. 298.

mais elle ne doit régner que là : l'éducation des jeunes filles doit être ordonnée de manière à faire des mères de famille, non des femmes telles que les imaginent les philosophes égarés par un intérêt qui fait souvent perdre l'équilibre à la raison la plus sûre »⁵³.

La Révolution a vu naître une autre pédagogie, en opposition avec celle de Talleyrand. Il s'agit de celle de Condorcet, qui était persuadé que le bonheur humain résidait dans le règne de la liberté, de l'égalité sociale et de la culture par la raison⁵⁴. L'unique et infaillible moyen pour atteindre cet objectif était selon lui l'instruction. C'est dans son *Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique*, présenté en 1792 à l'Assemblée nationale, qu'il a développé son système de pédagogie féminine, qui reposait sur l'application du principe d'égalité des sexes. Cet équilibre requérait le respect de deux conditions : l'égalité d'aptitudes intellectuelles, et l'égalité de droits et de devoirs⁵⁵. Alors que Talleyrand prônait la séparation des formations selon les sexes, Condorcet soutenait que la communauté d'instruction entraînait la communauté d'école, et promouvait donc l'école mixte, avec des maîtres choisis « indifféremment dans l'un ou l'autre sexe »⁵⁶.

De ces deux projets, aucun n'a abouti à une réalisation concrète, étant donné que ni l'Assemblée constituante, ni l'Assemblée législative n'ont voté de loi d'enseignement. Comme l'a dit Rousselot dans son œuvre citée précédemment, « aux conceptions philosophiques ou révolutionnaires ont succédé des vues sans grande portée, honnêtes et modestes, purement spéculatives, car elles n'ont point passé dans le domaine des faits, pas plus que les projets de Talleyrand, de Condorcet »⁵⁷. Par contre, en 1802 est paru un recueil significatif de l'avancée des mentalités de l'époque et de la postérité de l'idéologie de madame Leprince de Beaumont ; il s'agit du *Nouveau Magasin des petits enfans*, de Laurent-Pierre Béranger, poète et moraliste français⁵⁸. Ce dernier déplorait le vide laissé par la Révolution en termes de principes moraux et littéraires.

⁵³ *Ibid.*, pp. 301-302.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 303.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*, p. 306.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 333.

⁵⁸ PERROT, J., « Littérature pour la jeunesse », in *Encyclopædia Universalis*, <http://www.universalis.edu.com/encyclopedie/litterature-pour-la-jeunesse/>, (consulté le 21 décembre 2021).

En conclusion, l'étude de la condition de la femme au 18^e siècle en matière d'éducation révèle un paysage complexe, fait d'opinions contradictoires. D'une part, il a été reconnu que les femmes se devaient d'être instruites, mais d'autre part, cette érudition devait rester confinée à l'intérieur du foyer, dans la sphère privée. Les femmes intellectuelles, les femmes lectrices et les femmes auteures effrayaient les hommes, qui n'ont cessé de les reléguer au second plan, en marginalisant leur littérature et en leur fermant la porte à l'espace public. En outre, malgré les idéaux révolutionnaires, l'éducation est longtemps restée différenciée pour les deux sexes. Le prochain chapitre permettra de déterminer à quel point, et par quels moyens Jeanne-Marie Leprince de Beaumont a permis d'ouvrir le champ des possibles pour l'éducation des femmes, dans un contexte peu favorable à leur épanouissement intellectuel.

Chapitre 2 : Le projet pédagogique de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont

Le projet pédagogique de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont sera étudié dans ce chapitre à la lumière des « Avertissements » écrits pour trois de ses traités d'éducation principaux, à savoir : *Le Magazin des enfans*, *Le Magazin des adolescentes* et *Le Mentor Moderne*. « L'Avertissement » au premier ouvrage expose les idéaux pédagogiques de l'auteure et les moyens mis en œuvre pour les concrétiser. Le deuxième illustre une facette contradictoire de l'entreprise de la pédagogue concernant la destinée des femmes éduquées, et le dernier permettra d'observer les différences entre les traités destinés aux filles et ceux destinés aux garçons.

1. Vers une éducation éclairée : les ambitions pédagogiques de l'auteure

En tant que pédagogue, Jeanne-Marie Leprince de Beaumont avait pour ambition de transmettre à ses élèves de nouvelles connaissances, de leur fournir des exemples de comportements vertueux et de leur permettre de s'affirmer dans une société qui limitait souvent leurs opportunités intellectuelles et sociales. Elle a insisté sur l'importance de fournir une véritable éducation aux femmes, mais aussi de varier celle-ci selon l'âge des élèves. Lors de la rédaction de ses différents traités, elle a dû faire face à de nombreux détracteurs et s'est exprimée à ce sujet dans « l'Avertissement » au *Magazin des enfans* :

« D'autres trouveront que j'ai eu tort de parler aux enfans, de choses qu'ils suposeront au-dessus de leur portée : de choses qu'ils prétendent que les femmes mêmes doivent toujours ignorer. Qu'ont-elles besoin, me diront-ils de connoître la différence de leurs ames, d'avec celles des animaux ? Elles croient cette vérité & mille autres sur la foi d'autrui : elles ne sont pas faites pour en savoir davantage. On diroit que vous prétendez en faire des Logiciennes, des Philosophes ; & vous en feriez volontiers des automates, leur répondrai-je. Oui, Messieurs les tyrans, j'ai dessein de les tirer de cette ignorance crasse, à laquelle vous les avez condamnées. Certainement, j'ai dessein d'en faire des logiciennes, des géomètres & même des Philosophes. Je veux leur apprendre à penser, à penser juste,

pour parvenir à bien vivre. Si je n'avois pas l'espoir de parvenir à cette fin, je renoncerois dès ce moment à écrire, à enseigner. »⁵⁹

En outre, dans « l'Avertissement » au *Magasin des adolescentes*, Leprince de Beaumont exprime également sa foi en la jeunesse et ses possibilités intellectuelles :

« On a trop mauvaise opinion de l'esprit des jeunes personnes ; elles sont capables de tout, pourvu qu'on les accoutume au raisonnement petit à petit. (...) ce n'est qu'après des expériences réitérées que je me suis convaincue que nous naissons toutes géomètres, et qu'il n'est pas difficile de développer les idées géométriques dans une tête de douze ans. »⁶⁰

Dans « l'Avertissement » au *Magasin des enfans*, elle déplore le fait que très peu d'importance soit accordée, à l'époque, à l'apprentissage de la connaissance de soi et à la stimulation du sens critique chez les élèves. Ci-dessous, l'exemple donné par madame Leprince de Beaumont pour prouver l'importance de l'introspection :

« Je disois l'autre jour, à une dame de seize ans, qu'on pourroit la comparer à une jeune mariée, qui, en entrant dans la maison de son mari, qui est la sienne, établiroit son domicile auprès d'une fenêtre, pour ne rien perdre de ce qui se passeroit dans la rue. Si on demandoit à cette dame au bout de deux ans, de quelle couleur sont vos meubles, instruisez-nous des sujets des tableaux qui sont dans votre maison ; comment en a-t-on distribué les appartemens ? & qu'elle me répondît : je ne sais pas un mot de toutes ces choses ; mais en récompense, je puis vous détailler tous les carosses qui passent tous les jours dans ce quartier, le nombre de domestiques qui suivent les chaises, les habits de celles qui les remplissent. Cette dame feroit une extravagante, me répondit mon écolière ; & nous sommes toutes des extravagantes, ajoutai-je. Notre ame passe sa vie à la fenêtre, c'est-à-dire, qu'elle ne s'occupe que des choses qui frappent les sens, & qu'elle ignore absolument ce qui est au-dedans d'elle-même, dans sa propre maison. D'où vient cela ? d'une mauvaise habitude, prise dans la jeunesse. On s'occupe à attirer l'ame des enfans aux fenêtres ; on en fait des êtres parlans, écoutans, regardans ; & on ne réfléchit pas, qu'il faudroit en faire des êtres pensans. Ce défaut est partout, celui des personnes du sexe. »⁶¹

⁵⁹ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfans ou Dialogues entre une sage gouvernante et plusieurs de ses élèves de la première distinction*, vol. I, s.l., Gosse, (1756) 1774, pp. XXIV-XXV.

⁶⁰ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des adolescentes ou Dialogues d'une sage gouvernante avec ses élèves de la première distinction*, Lyon, Jacquenod Père & Rusand, (1760) 1768, p. XXII.

⁶¹ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfans...*, pp. XVII-XVIII.

Ces deux passages illustrent parfaitement son but de faire des femmes des êtres pensants. L'auteure considérait que l'éducation pouvait mener à l'émancipation et au développement personnel des femmes, c'est pourquoi elle s'est tant investie pour leur permettre de développer leur sens critique et leur capacité de réflexion, en créant des outils pédagogiques qui impliquent tant la personne chargée de l'éducation (gouvernante, éducateur, parent) que l'élève.

2. Exploration et analyse des « Magasins »

2.1. Inauguration d'une branche littéraire novatrice

Lorsque Jeanne-Marie Leprince de Beaumont a publié, en 1756, le premier *Magasin des enfans ou Dialogues entre une sage gouvernante et plusieurs de ses élèves de la première distinction*, un nouveau type de littérature a été inauguré. En effet, de nombreux traités d'éducation existaient déjà, mais peu étaient directement consacrés à ceux qui étaient élevés⁶². Ce texte a été très rapidement traduit dans de nombreux pays d'Europe et son grand succès a donné lieu à plusieurs rééditions, mais aussi à une multiplication d'imitations et de publications de recueils destinés aux enfants⁶³. Ainsi, l'auteure des *Magasins* a comblé un vide dans le panorama littéraire éducatif et s'est affirmée comme l'une des pédagogues de renom au 18^e siècle. Elle a ensuite créé plusieurs autres *Magasins*, pour les différentes tranches d'âges et étapes de la vie des jeunes femmes. C'est en 1760 que paraît le *Magasin des adolescentes, ou Dialogues d'une sage gouvernante avec ses élèves de la première distinction*, suivi en 1764 de *Instructions pour les jeunes dames, qui entrent dans le Monde, se marient : leurs devoirs dans cet état, et envers les enfants. Pour servir de suite aux Magasin des adolescentes*⁶⁴. En 1767, elle publie le *Magasin des pauvres, artisans, domestiques et gens de la campagne*, en 1772 le *Magasin des jeunes dames* et termine la série avec le *Magasin des dévotes* en 1779⁶⁵. Une des caractéristiques principales de sa pédagogie était en effet de « proportionner le savoir à l'âge de l'enfant »⁶⁶.

⁶² LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfans ou Dialogues d'une sage gouvernante avec ses élèves*, Paris, Garnier Frères, (1756) 1883, p. XIV.

⁶³ *Ibid.*, p. XIV.

⁶⁴ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 27.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*, p. 22.

La publication de l'ensemble de ces textes lui a valu le surnom de « magasinière » de la part de Voltaire⁶⁷. Mais qu'est-ce qu'un « magasin » dans sa signification littéraire ? Il s'agit d'une compilation de textes, dans laquelle se mêlent harmonieusement des leçons pédagogiques, des contes, des extraits bibliques, des réflexions sur la morale, etc⁶⁸. Ce type d'enseignement a pour but d'apprendre aux filles à « apprendre, renouveler et partager culturellement la « marchandise » qu'elle leur offre dans ses manuels pédagogiques »⁶⁹.

La structure particulière des *Magasins* présente en effet une alternance entre des conseils destinés aux éducateurs et des passages plus divertissants consacrés aux jeunes élèves. Cette organisation témoigne de la double intention de madame Leprince de Beaumont qui était d'instruire et de divertir en même temps, que l'on décèle parfaitement dans le titre complet du premier *Magasin* publié par l'auteure : « *Magasin des enfants, ou Dialogues entre une sage gouvernante et plusieurs de ses élèves de la première distinction, dans lesquels on fait penser, parler, agir les jeunes gens suivant le génie, le tempérament, et les inclinations d'un chacun. On y représente les défauts de leur âge, et l'on y montre de quelle manière on peut les en corriger : on s'applique autant à leur former le cœur, qu'à leur éclairer l'esprit. On y donne un abrégé de l'Histoire sacrée, de la fable, de la géographie, etc. le tout rempli de réflexions utiles, et de contes moraux pour les amuser agréablement ; et écrit d'un stile simple et proportionné à la tendresse de leurs années.* »⁷⁰

Cette ambition de combiner instruction et divertissement découle de l'observation faite par l'auteure quant à un certain ennui ressenti par les élèves :

« Le dégoût d'un grand nombre des enfans pour la lecture, vient de la nature des livres qu'on leur met entre les mains ; ils ne les comprennent pas, & de là naît inévitablement l'ennui. »⁷¹

Voici donc la solution qu'elle propose :

⁶⁷ *Ibid.*, p. 27.

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ REID, M., dir., *Op. cit.*, p. 774.

⁷⁰ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 27.

⁷¹ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfans...*, p. XIII.

« Ce n'est point ici un ouvrage dogmatique, dans lequel il n'est pas permis d'omettre un seul mot. C'est à titre d'amusement que je présente cette histoire aux enfans. Il ne faut pas qu'ils soupçonnent que je veux les instruire ; ce motif m'a autorisée à retrancher tout ce qui pourroit les ennuyer ». ⁷²

En retranchant ce qui pourrait ennuyer les élèves et en choisissant des textes et récits qu'elle juge divertissants, Jeanne-Marie Leprince de Beaumont prouve sa capacité d'adaptation à son public d'élèves. En effet, à l'époque, les petites élèves anglaises étaient contraintes, pour apprendre le français, de lire des traductions du *Télémaque* de Fénelon, ou de *Gil Blas* de Lesage⁷³. C'est pourquoi madame Leprince de Beaumont a souhaité susciter leur intérêt en leur proposant des histoires plus simples, variées et adaptées à leur niveau. Son approche didactique se distingue ainsi par son caractère multidisciplinaire très recherché. Elle s'attache à offrir au lectorat une formation éducative complète, englobant divers domaines de connaissances et en proposant aux jeunes filles l'accès à des disciplines qui, jusque-là, étaient traditionnellement réservées aux garçons, telles que la géographie, l'histoire, les sciences, etc. La pédagogue admet par ailleurs qu'elle-même ne sait pas tout, et invite les futurs éducateurs à retravailler ses textes, à les compléter et à les améliorer en fonction de leurs propres connaissances :

« Quelques efforts que j'aie faits pour rendre cet ouvrage intelligible aux enfans, il s'en trouvera sans doute, dont l'esprit trop borné aura peine à le comprendre. Je conjure ici les personnes chargées du soin de l'éducation, de suppléer à ce qui manque à mon travail ; qu'elles refondent ce qu'elles trouveront d'obscur ; qu'elles le traduisent, l'abrègent & le tournent de tant de côtés, qu'il s'en trouve un qui soit à la portée de leurs élèves. » ⁷⁴

Afin de fournir à ses disciples cette éducation complète et de leur donner envie de sortir de l'ignorance, Leprince de Beaumont s'est efforcée d'allier religion et raison dans le *Magasin des enfans* et explique dans « l'Avertissement », comment, selon elle, la connaissance et la maîtrise des fondements de la foi permettent aux élèves de s'engager avec enthousiasme dans la mise en pratique des enseignements :

« Dès trois ans, il faut nourrir l'esprit des enfans du vrai, le leur faire digérer, travailler, non à vous soumettre leur esprit, à subjuguer leurs lumières pour leur faire adopter les vôtres ; mais à les soumettre à l'empire de la raison. Il faut les convaincre incontestablement, de la nécessité de

⁷² *Ibid.*, p. XXIII.

⁷³ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfans...*, p. XI.

⁷⁴ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfans...*, pp. XXXIX-XL.

pratiquer ce que vous exigez, & vous les verrez se livrer de bon cœur à tout ce que la raison, & non votre caprice, leur ordonne. Nous avons pour cela deux moyens, la religion & la raison ; il ne faut jamais séparer ces deux choses, & je me flate de les avoir unies dans le *Magazin des Enfants*. (...) j'ai fini par les convaincre, qu'indépendamment d'une autre vie, d'un bonheur, ou d'un châtiment futur, leur bien-être en cette vie, dépend de leur docilité à suivre ces maximes. »⁷⁵

La récurrence du terme « raison » est frappante dans cet extrait, mais aussi dans l'œuvre de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont en général. Il semblerait qu'en insistant à ce point sur l'importance de la raison dans l'enseignement des jeunes filles, elle souhaite affranchir les femmes de l'image qu'on avait d'elles, c'est-à-dire des êtres principalement guidés par leurs sentiments⁷⁶.

Elle explique également qu'elle poursuit exactement le même but, en intégrant des contes littéraires dans ses traités (l'utilisation qu'elle fait des contes littéraires dans ses ouvrages, ainsi que l'importance pédagogique de la discussion seront abordées dans le troisième et dernier chapitre de ce travail) :

« Mes contes tendent au même but, tout y ramène les enfans, & j'ai lieu d'espérer qu'à force de répéter les mêmes vérités, sous des formes diverses, elles s'inculqueront chez eux d'une manière inéfaçable. »⁷⁷

Madame Leprince de Beaumont associe donc récits bibliques et contes de fées, permettant ainsi aux élèves d'acquérir de solides connaissances de l'Écriture sainte grâce aux passages bibliques, et grâce aux contes, de stimuler leur imagination, encourager la réflexion critique et recevoir des exemples de comportements vertueux tout en se divertissant. Cette approche permet de concilier l'éducation spirituelle et morale avec le plaisir de la lecture.

De nombreux sujets profanes sont abordés dans son œuvre à travers des leçons d'histoire, de géographie ou encore de sciences et la confiance qu'elle a « en la raison géomètre des jeunes filles permet de ne pas éliminer de domaines de savoir *a priori* »⁷⁸. Malgré cette grande diversité

⁷⁵ *Ibid.*, pp. XXI-XXII.

⁷⁶ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 123.

⁷⁷ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magazin des enfans...*, p. XXII.

⁷⁸ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 94.

des disciplines, on remarque tout de même l'influence non négligeable de la pieuse lecture de la Bible chez l'éducatrice ; elle se trouve donc à mi-chemin entre deux courants.

En effet, le 18^e siècle est marqué par la coexistence de deux tendances philosophiques distinctes, mais compatibles dans certains cas : les Lumières de la raison et la Lumière de la foi⁷⁹. La première tendance, également appelée siècle des Lumières, met l'accent sur l'utilisation de la raison, de la logique et de la pensée critique pour promouvoir le progrès, l'égalité et la liberté individuelle. La seconde, la Lumière de la foi, fait plutôt référence à la dimension spirituelle et religieuse de la compréhension humaine et est associée à des valeurs morales orientées vers le sacré. Jeanne-Marie Leprince de Beaumont est donc bien représentative des auteurs du 18^e siècle, oscillant entre les Lumières de la raison et la Lumière de la foi⁸⁰.

2.2. Des œuvres dialoguées

L'articulation des différentes disciplines présentes dans l'œuvre de madame Leprince de Beaumont s'opère harmonieusement à travers le biais du dialogue. Il s'agit d'une pratique pédagogique bien connue, mais la manière dont elle utilise les dialogues est novatrice ; en effet, la pédagogue joue un rôle direct dans ceux-ci, en incarnant « Mademoiselle Bonne », la « gouvernante qui reprend ses élèves et les instruit avec bienveillance, parfois en prenant appui sur sa propre expérience »⁸¹. La mise en scène de l'oralité permet à l'auteure de mettre en place un de ses principes éducatifs phares : le développement de la réflexion. Cette importance de l'oralité se retrouve notamment dans *Phèdre* de Platon, qui différencie deux types de savoirs : le savoir lié à l'écriture et celui lié à la communication, au dialogue⁸². Il privilégie ce dernier, car il permet le développement dynamique de la réflexion, contrairement à l'écrit qui fixe les pensées. Bien que les dialogues de Platon et de madame Leprince de Beaumont soient eux aussi fixés par l'écrit, ils permettent tout de même de présenter au lecteur le cheminement d'une pensée. Ainsi, à l'instar de Platon, Jeanne-Marie Leprince de Beaumont estime primordial que

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ *Ibid.*, p. 118.

⁸¹ *Ibid.*, p. 28.

⁸² *Ibid.*, p. 73.

les élèves puissent réfléchir par elles-mêmes, faire évoluer leurs pensées et forger leurs propres opinions.

2.2.1. Forme et structure des dialogues

Les dialogues présents dans les œuvres pédagogiques de madame Leprince de Beaumont obéissent à une structure particulière, que l'on peut assimiler aux textes de théâtre. Le *Magasin des enfans* est divisé en 31 journées et contient 33 dialogues. Les deux premiers dialogues servent de « scènes d'exposition » et la première journée commence donc au troisième dialogue.

À la suite des « Avertissements » et éventuelles « Notices », on retrouve dans les *Magasins* une liste des personnages mis en scène dans les dialogues. Pour le *Magasin des enfans*, il s'agit de huit personnages, Mademoiselle Bonne tout d'abord, la gouvernante de lady Sensée, et sept de ses disciples, âgées de cinq à treize ans : lady Sensée (douze ans), lady Spirituelle (douze ans), lady Mary (cinq ans), lady Charlotte (sept ans), miss Molly (sept ans), lady Babiole (dix ans) et lady Tempête (treize ans). Ces fillettes recouvrent la tranche d'âge visée par ce premier traité. Les trois plus jeunes élèves portent des prénoms, alors que les autres se voient attribuer des noms allégoriques, faisant référence à leur principal trait de caractère. Cette distinction s'explique par le fait que plus l'enfant grandit, plus ses défauts tendent à se figer et rendent ainsi leur correction moins aisée⁸³. Dans l'extrait suivant, Mademoiselle Bonne répond à lady Charlotte, qui, contrairement à lady Tempête, se réjouit d'avoir pu mettre son orgueil de côté depuis le début de son enseignement auprès de la gouvernante :

[Mademoiselle Bonne à lady Charlotte] : « Vous aviez de la bonne volonté, mon enfant ; d'ailleurs, vous n'aviez que sept ans : le dragon d'orgueil qui était dans votre cœur était encore tout petit, nous l'avons étranglé facilement ; mais le dragon de cette malheureuse créature est fort ; il a treize ans, et il l'étranglera elle-même au premier jour. »⁸⁴

⁸³ *Ibid.*, p. 74.

⁸⁴ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfans...*, p. 331.

En ce qui concerne les autres élèves, lady Sensée représente le bon exemple et atteste de la réussite de l'enseignement de Mademoiselle Bonne, et donc de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Le personnage de lady Spirituelle incarne son antagoniste, représentant le « mauvais esprit », empreint d'orgueil et d'amour-propre excessif. Dans le deuxième dialogue du *Magazin des enfans*, qui sert de scène d'exposition et qui est intitulé « Un Mécompte – Le Bon et le Mauvais esprit », lady Spirituelle se lamente à lady Sensée d'avoir entendu un lord comparer leurs caractères opposés :

[Lady Spirituelle à lady Sensée] : « (...) il disait de moi : « c'est un mauvais esprit, une petite personne qui sera la peste de la société. » Dire que je serai la peste ! entendez-vous, ma chère ? c'est la plus vilaine chose du monde. Il disait encore que j'ai de l'orgueil comme un démon ; que je suis railleuse, moqueuse ; qu'il vaudrait mieux que je fusse bien ignorante que de continuer à m'instruire, parce que cela achèverait de me gêner, en augmentant ma vanité. Ensuite il a parlé de vous. « Elle est bien aimable », a-t-il dit ; « elle parle peu, mais tout ce qu'elle dit est à propos » (...) j'ai demandé à maman la permission de venir vous voir, pour vous conter tout cela, et vous demander comment vous faites pour avoir de l'esprit sans être une peste, une orgueilleuse.

[Lady Sensée à lady Spirituelle] : En vérité, ma chère, je ne sais que vous dire ; je crois pourtant, si je suis bonne, que j'en ai l'obligation à ma gouvernante. Elle me dit toujours qu'il y a deux sortes d'esprit : l'un qui ne sert qu'à nous faire haïr et mépriser de tout le monde, l'autre qui rend aimable, douce, vertueuse, et qui engage les personnes qui nous connaissent à dire du bien de nous ; et quand j'ai le mauvais esprit, elle me corrige.

[Lady Spirituelle à lady Sensée] : (...) je veux me corriger ; mais j'ai peur de ne pouvoir y réussir. Si vous vouliez prier votre gouvernante de m'apprendre comment je dois faire, je vous aurais bien de l'obligation.

[Lady Sensée à lady Spirituelle] : Je suis sûre qu'elle le fera avec beaucoup de plaisir. Elle n'est jamais si contente que lorsqu'elle trouve des jeunes dames de bonne volonté qui veulent devenir instruites et vertueuses ; elle a déjà engagé quelques-unes de mes amies à venir passer l'après-dînée avec moi, trois fois la semaine, pour nous instruire en nous amusant. Je lui dirai que vous souhaitez être de cette partie. »⁸⁵

⁸⁵ *Ibid.*, pp. 8-9.

Cet échange entre les deux élèves démontre bien la dichotomie qui les oppose. Ce contraste traditionnel entre bon et mal, entre vice et vertu, met en lumière des situations réelles et illustre les défauts dont pourraient être victimes les jeunes élèves. L'extrait rend également compte du recoupement entre les ambitions pédagogiques de Mademoiselle Bonne et celles de Leprince de Beaumont, qui sont de corriger le mauvais esprit des jeunes filles, en alliant instruction et amusement.

Le tout premier dialogue, qui sert également de scène d'exposition, intitulé « Beauté et Laideur – A quoi sert l'esprit », met en scène lady Babiole, lady Sensée et lady Spirituelle et insiste sur l'importance de la lecture, mais aussi sur la beauté d'esprit, opposée à la beauté physique :

[Lady Spirituelle à lady Babiole] : « Vous n'aimez donc pas à lire des histoires ?

[Lady Babiole à lady Spirituelle] : Non, en vérité, ma chère ; il faut cependant que je lise, car papa le veut ; mais quand je serai grande, et que je pourrai faire ce que je voudrai, je vous assure que je ne lirai jamais.

[Lady Spirituelle à lady Babiole] : Vous serez donc une ignorante toute votre vie, et vous ne serez jamais aimable. Écoutez, je vais vous dire ce qui m'a dégoûté des poupées. Pendant que nous étions à la campagne cet été, il venait plusieurs dames chez nous. Il y en avait deux qui étaient laides, mais laides à faire peur ! Eh bien, papa était charmé quand elles venaient nous voir : il disait qu'elles étaient aimables ; cela me surprenait, car je croyais qu'il fallait être belle pour être aimable : mais je fus bien plus surprise ; vous connaissez milady Lucy, qui est si belle ; papa ne pouvait pas la souffrir ; il disait que c'était une statue, un automate, qu'elle n'avait pas d'âme : je ne savais ce que cela voulait dire. Un jour, ces deux dames qui sont si laides, étaient seules avec moi, je leur ai demandé quelle différence il y avait d'elles à milady Lucy ? (...) elles m'ont dit qu'une femme était aimable quand elle avait de l'esprit, et qu'on appelait les sottes des statues ou des automates, parce qu'un automate était une machine qui marchait, jouait de la flûte, (...) qui ne pensait pas (...). Où avez-vous pris votre esprit, qui vous rend aimables, malgré votre visage ? Nous l'avons pris dans les livres, m'ont-elles répondu, en nous appliquant à nos leçons, quand nous étions jeunes. »⁸⁶

La fonction narrative de la beauté et de la laideur est très présente dans l'œuvre de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Ce premier dialogue peut être mis en rapport avec le conte « Bellote et Laidronette », qui illustre également parfaitement l'opposition entre la beauté et

⁸⁶ *Ibid.*, pp. 4-5.

la laideur. Ce récit est raconté aux élèves lors de la vingt-quatrième journée et est intégré au vingt-sixième dialogue. Mademoiselle Bonne y relate l'histoire de deux sœurs, Bellote et Laideronette, qui ont été désavantagées à la naissance par une distribution inégale de la beauté. L'ainée, Bellote, était très belle comparée à sa petite sœur et faisait l'admiration de tous ceux qu'elle croisait dans les salons. Laideronette, ignorée et dévisagée, fût prise de dégoût pour ces rassemblements mondains et décida de passer le plus clair de son temps à la bibliothèque. A force de cultiver son esprit, elle devint fort aimable et réussissait à se moquer des marques de vieillesse, qui ne pouvaient, au contraire de sa sœur inculte, rien lui ôter. Les deux sœurs se marièrent le même jour mais ne connurent pas le même bonheur : Bellote épousa un jeune et beau prince, tandis que Laideronette se retrouva avec le ministre de celui-ci, nettement plus âgé. L'amour que le prince portait à Bellote diminua après trois mois et s'estompa davantage encore après qu'elle ait mis au monde leur fils, car le prince n'aimait en elle que sa beauté parfaite d'autrefois. On disait d'elle qu'elle « avait tous les défauts des sottises (...) ». Elle était jalouse, médisante, méfiante »⁸⁷. Plus tard, le prince l'envoya à la campagne et elle se retrouva seule face à son chagrin. Laideronette, elle, était une femme comblée et sa compagnie faisait le bonheur de son mari. Cette dernière conseilla donc à sa sœur de profiter de sa solitude pour enrichir son esprit par la lecture et les réflexions. À mesure qu'elle s'instruisait, elle retrouva sa beauté et, sur le conseil de Laideronette, Bellote se rendit au carnaval masquée, afin de reconquérir son mari en le charmant cette fois par son esprit. Le stratagème fonctionna et le prince déclara que : « L'amour qu'elle m'a inspirée est indépendant de ses traits ; j'admire ses lumières, l'étendue de ses connaissances, la supériorité de son esprit, et la bonté de son cœur »⁸⁸. Une fois le beau visage de Bellote dévoilé aux yeux de tous, le prince l'aima avec fidélité pour le restant de ses jours.

Jeanne-Marie Leprince de Beaumont renvoie au lecteur une image particulière de la beauté, et dans ces deux textes, elle est même un signe extérieur de sottise. Dans le conte, l'enfant la plus laide est récompensée et connaît une union harmonieuse, tandis que la moins jolie se voit punie de sa légèreté et de sa fatuité. La laideur revêt donc en quelque sorte une valeur positive ; la pédagogue invite ses jeunes lectrices à se méfier des apparences et souligne l'intérêt de l'étude. Bien qu'elle accorde plus d'importance à la richesse de l'esprit qu'à la beauté extérieure, elle expose tout de même, dans « l'Avertissement » au *Magasin des adolescentes*, une situation

⁸⁷ *Ibid.*, p. 378.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 377.

paradoxe. En effet, elle conseille aux éducatrices d'offrir aux jeunes filles des « préservatifs contre le désir immodéré de plaire »⁸⁹, mais insiste en même temps sur l'importance qui incombe aux dames de remplir leurs devoirs chrétiens, à savoir, entre autres, être une épouse dévouée⁹⁰. Comme dans l'imaginaire de la plupart des personnes du 18^e siècle, le mariage semble être le seul avenir envisagé pour les jeunes dames. Cette injonction sera développée davantage dans l'analyse du conte de « La Belle et la Bête ».

À la suite des deux scènes d'exposition, la première journée d'étude commence entre les élèves et Mademoiselle Bonne, qui détient le rôle de « chef d'orchestre » ; elle donne le rythme et la parole à ses élèves. En fonction des âges et du niveau des enfants, elle répartit les rôles. En général, les plus jeunes récitent des passages de l'Histoire sainte, tandis qu'aux plus âgées reviennent les textes mythologiques grecs. Les contes eux, sont réservés à Mademoiselle Bonne, lorsqu'elle juge que les élèves méritent une récompense, ou lorsque le moment est opportun pour leur inculquer une valeur morale spécifique. On retrouve également différentes leçons dans les dialogues, ayant trait à l'histoire, la géographie, la biologie, les mathématiques, la physique, etc. Comme dit précédemment, il s'agit donc d'un « enseignement disciplinaire vaste pour l'époque et pour le public féminin auquel il s'adresse »⁹¹.

Bien souvent, Mademoiselle Bonne se sert des histoires qu'elle vient de raconter pour introduire une leçon. Par exemple, pour expliquer des notions de physique, telles que la flottaison, elle a d'abord raconté l'histoire de Noé, et pour démontrer pourquoi le bateau n'a pas coulé, elle a proposé aux filles une expérience pratique, en mettant une assiette dans un bassin d'eau⁹². Le savoir encyclopédique transmis dans le *Magasin des enfants* reste donc relativement peu élevé et simplifié, mais témoigne de la capacité de la pédagogue à s'adapter aux différents âges et niveaux de compréhension.

Le *Magasin des adolescentes*, traité qui fait suite au *Magasin des enfants*, présente une structure globalement similaire. Le texte est également divisé en dialogues, et met en scène Mademoiselle Bonne, avec seize de ses élèves : lady Sensée, lady Spirituelle, lady Tempête, lady Charlotte, lady Mary, miss Molly, miss Sophie, miss Belotte, miss Champêtre, lady

⁸⁹ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des adolescentes...*, p. XXI.

⁹⁰ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 109.

⁹¹ *Ibid.*, p. 82.

⁹² LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfants...*, pp. 56-59.

Violente, lady Louise, lady Lucie, miss Zina, miss Frivole, lady Sincère et miss Fransisque⁹³. Cette fois, les jeunes filles sont âgées de 5 à 18 ans, et les problématiques abordées sont évidemment adaptées à cette nouvelle tranche d'âge et aux préoccupations des adolescentes. Madame Leprince de Beaumont utilise toujours le dialogue pour leur faire réviser leurs leçons, réciter des histoires et transmettre des conseils sur des sujets axés sur l'adolescence féminine et la préparation au mariage. Elle exprime clairement son but en ce qui concerne ses nouvelles élèves dans son « Avertissement » :

« Il faut penser à former dans une fille de quinze ans, une femme chrétienne, une épouse aimable, une mère tendre, une économe attentive, un membre de la société qui puisse en augmenter l'utilité et l'agrément. (...) ce ne sont pas seulement les premières années de l'Adolescence, qui ont besoin de secours et de leçons ; les dernières décident ordinairement du reste de la vie, puisque c'est en ce tems qu'une jeune personne choisit son état. Le Magasin des Adolentes doit comprendre les précautions qu'elle doit prendre pour s'engager dans le mariage, ou pour se déterminer au célibat. »⁹⁴

Une intense intertextualité est présente dans les deux traités et contribue à l'éducation complète que souhaite donner la pédagogue. Tout type de texte raconté, que ce soit les discussions entre les filles, les leçons didactiques ou les récits de contes, a une fonction d'*exemplum* et sert à transmettre un enseignement moral. Ainsi, l'organisation structurale et narrative ne suit pas une logique littéraire, mais plutôt des impératifs moraux et pédagogiques.

2.2.2. Les différentes fonctions de la parole échangée

Les dialogues assument plusieurs fonctions, que l'on peut qualifier de fonctions performatives⁹⁵. En effet, le rôle des dialogues transcende la simple retranscription de discussions entre élèves et gouvernante. Ils sont conçus de sorte à influencer et forger les pensées, les attitudes et les comportements des lecteurs (mais aussi des futures gouvernantes et futurs éducateurs), en leur transmettant un certain nombre de valeurs morales, en stimulant leur réflexion et en favorisant les interactions. On peut donc parler d'aspect performatif, étant donné que le but des dialogues est de susciter une réaction intellectuelle et comportementale chez les

⁹³ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des adolescentes...*, p. XXIV.

⁹⁴ *Ibid.*, pp. X, pp. XX-XXI.

⁹⁵ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 76.

élèves, et de fournir « un mode d'emploi sous forme d'acte performatif »⁹⁶ pour les personnes qui les éduqueront.

2.2.2.1. L'instruction indirecte

Une des fonctions principales des dialogues dans les œuvres de Leprince de Beaumont est l'instruction indirecte. Il s'agit d'un type d'enseignement qui doit se faire « non pas par des préceptes secs, ni par des sentences morales, ni par des harangues étudiées, mais par insinuation, de manière indirecte »⁹⁷. Un des grands promoteurs de l'instruction indirecte est Fénelon, auquel est consacrée une partie de ce travail dans le sous-point intitulé « L'influence de Fénelon ». Il a lui-même dit : « quant aux premières instructions, je voudrais que l'on les leur donnât sans qu'ils s'aperçussent que l'on eût dessein de les instruire »⁹⁸. Cette approche pédagogique repose donc sur des moyens implicites ou détournés pour transmettre un enseignement, et implique très souvent l'engagement dynamique et actif de l'apprenant.

Le type d'écrit que propose madame Leprince de Beaumont permet aux élèves de discuter entre elles ou avec la gouvernante et de faire des commentaires sur ce qu'elles viennent d'apprendre ou d'écouter. Ces interactions dynamiques favorisent l'engagement des lecteurs et leur participation active. Après chaque lecture de conte, Mademoiselle Bonne demande à une des élèves de dire ce qu'elle en a pensé, afin de faire travailler son esprit critique. Dans l'extrait suivant, la gouvernante vient de raconter le conte « le prince Charmant », et incite ensuite ses élèves à donner leur avis :

[Lady Mary à Mademoiselle Bonne] : « Ma bonne, je ne trouve pas ce conte aussi joli que les autres, car je ne connais pas les gens dont Fausse-Gloire parle aux princes ; je vois qu'il me reste beaucoup de choses à apprendre : dépêchez-vous, je vous prie, de me les enseigner. Savez-vous bien, ma Bonne, que j'ai plus de six ans ; je suis déjà vieille.

[Mademoiselle Bonne à lady Mary] : Cela est vrai, ma chère : on est vieille à six ans quand on ne sait rien ; mais, quand on s'est appliqué, on est encore assez jeune pour apprendre bien des choses.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ FOURGNAUD, M., « Du conte didactique au conte philosophique, de Fénelon à Saint-Hyacinthe », in *Dix-huitième siècle*, n°44, septembre 2012, p. 462.

⁹⁸ *Ibid.*

Nous allons passer à la géographie ; mais auparavant je prie lady Spirituelle de me dire ce qu'elle pense du conte que je viens de raconter.

[Lady Spirituelle à Mademoiselle Bonne] : Bien des choses, ma Bonne. Je pense d'abord que j'ai fait comme le prince Absolu ; j'ai pris Fausse-Gloire pour Vraie-Gloire. Je croyais me faire estimer par mon esprit, et je ne savais pas qu'il me rendrait haïssable, si je n'étais pas bonne en même temps. Je pense aussi que le prince Charmant ressemble un peu à Pierre le Grand, empereur de toutes les Russies, dont j'ai lu l'histoire dans les Magasins français.

[Mademoiselle Bonne à lady Spirituelle] : Et tout cela est fort bien pensé, lady Spirituelle. Voyez-vous, mes enfants, nous aimons toutes à être estimées, louées, c'est-à-dire que nous sommes amoureuses de Belle-Gloire, ce qui est fort bien. Mais il faut nous mettre dans l'esprit ce que je vous ai déjà dit bien des fois, et ce que je vous répéterai encore : on ne nous estime que pour l'amour de notre vertu, et non pas pour notre argent, pour nos beaux habits, ni pour nos titres. Travaillons donc à être vertueux, mes bons enfants : il n'y a que cela de nécessaire, pour cette vie et pour l'autre. »⁹⁹

Ce type d'échange permet donc aux filles de nourrir leur esprit critique, tout en apprenant une nouvelle leçon morale prodiguée par Mademoiselle Bonne, en rapport avec l'histoire contée. Dans « l'Avertissement » au *Magasin des adolescentes*, on retrouve également cette importance de l'esprit critique face aux lectures :

« Aujourd'hui les femmes se piquent de tout lire ; histoire, politique, ouvrage de philosophie, de religion : il faut donc les mettre en état de porter un jugement sûr par rapport à ce qu'elles lisent, et leur apprendre à discerner le vrai d'avec le faux. »¹⁰⁰

Cependant, Mademoiselle Bonne n'est pas la seule à raconter des histoires, il arrive régulièrement qu'elle donne la parole à ses élèves, les encourageant à répéter des récits et à les transmettre aux autres, contribuant ainsi à un enseignement encore plus dynamique et participatif :

[Mademoiselle Bonne à lady Spirituelle] : « (...) Mais, dites-moi, je vous prie, le nom de ce philosophe.

[Lady Spirituelle à Mademoiselle Bonne] : Il s'appelait Socrate.

⁹⁹ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfants...*, pp. 90-91.

¹⁰⁰ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des adolescentes...*, p. XXII.

[Lady Mary à Mademoiselle Bonne] : Ah ! je le connais bien, ma Bonne : vous m'avez appris hier une jolie histoire de lui.

[Mademoiselle Bonne à lady Mary] : Répétez-là à ces dames, ma chère. »¹⁰¹

On retrouve aussi dans les dialogues une référence constante au réel. Ceux-ci sont présentés comme la trace d'une discussion qui a déjà eu lieu, et c'est grâce à cette vraisemblance que se construit la figure d'autorité de l'auteure, et par conséquent de la gouvernante¹⁰². Madame Leprince de Beaumont fait également plusieurs fois référence à sa propre expérience, notamment dans « l'Avertissement » au *Magazin des enfans*, lorsqu'elle s'adresse aux futurs éducateurs :

« Que les difficultés ne les arrêtent point ; une expérience de trente ans m'autorise à leur répondre du succès. Je puis les assurer avec vérité, que depuis ce grand nombre d'années, je n'ai pas trouvé un seul enfant incurable, soit du côté du génie ; soit du côté des mœurs : cependant j'ai employé vingt de ces années aux écoles gratuites, c'est-à-dire, que j'ai vécu parmi les enfants pauvres, dont l'éducation grossière m'offroit moins de ressources. (...) Depuis dix ans que j'enseigne à Londres, je trouve les dispositions plus heureuses. »¹⁰³

2.2.2.2. La création d'une bibliothèque idéale

La deuxième fonction notable des dialogues dans les traités éducatifs de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont est la création d'une bibliothèque idéale pour les jeunes filles. L'intégration de divers textes littéraires, contes, récits bibliques, considérations morales et leçons pédagogiques, élargit les connaissances des élèves et leur donne le goût de la lecture. Comme démontré à travers le premier dialogue du *Magazin des enfans*, où lady Spirituelle vante à lady Babirole les mérites de la lecture, le livre représente la « clé d'accès à l'éducation »¹⁰⁴. Cette considération s'oppose à ce que Jean-Jacques Rousseau expose dans son *Émile ou De l'éducation*, lorsqu'il dit :

¹⁰¹ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magazin des enfans...*, p. 73.

¹⁰² CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 87.

¹⁰³ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magazin des enfans...*, pp. XL-XLI.

¹⁰⁴ MIGLIO, P., *Le magasin des enfans de Madame Leprince de Beaumont (1756) : lectures, réception et mise en valeur patrimoniale d'un livre pour la jeunesse*, mémoire, Université Lumière Lyon 2, 2018, p. 51.

« (...) j'ôte les instruments de leur plus grande misère, savoir les livres. La lecture est le fléau de l'enfance, et presque la seule occupation qu'on lui sait donner. (...) il faut qu'il sache lire quand la lecture lui est utile ; jusqu'alors elle n'est bonne qu'à l'ennuyer. »¹⁰⁵

Ses théories seront approfondies dans le point intitulé « Rousseau et son *Émile ou De l'éducation* ». Le vingt-huitième dialogue du *Magazin des enfans* oppose lady Spirituelle et lady Tempête à propos de l'amour des livres, et Mademoiselle Bonne intervient en nuancant la fougue littéraire de lady Spirituelle :

[Mademoiselle Bonne à lady Tempête] : « Vous avez raison, ma chère : c'est une fureur : je l'avais comme lady Spirituelle, quand j'étais à son âge, et je ne suis guère plus raisonnable sur cet article. J'avoue que c'est un défaut d'aimer la lecture à cet excès ; mais, ma chère, c'en est un bien plus grand de ne pas l'aimer du tout. C'est le défaut des sottes : et si j'avais ce travers, je me hâterais de m'en corriger, et je le cacherais soigneusement, de crainte qu'on me prît pour une stupide. »¹⁰⁶

La gouvernante préconise donc la modération en ce qui concerne la passion de la lecture, mais établit aussi et surtout un corpus bien précis¹⁰⁷. Selon elle, et comme on peut le comprendre à travers la multidisciplinarité de ses traités, une bibliothèque idéale est composée de lectures profanes, d'histoires saintes et de textes scientifiques. Madame Leprince de Beaumont fait également part de ses considérations à propos de la mythologie grecque et des romans. Elle relègue ainsi ces deux types d'écrits en bas de la liste des œuvres recommandables. La mythologie a une piètre légitimité selon elle, en raison de son caractère païen¹⁰⁸. Quant aux romans, elle s'efforce de souligner leur caractère fictif et de conseiller aux élèves de ne pas faire de la lecture des romans leur occupation principale¹⁰⁹.

De ces différentes considérations sur la pédagogie présentée dans le *Magazin des enfans* et le *Magasin des adolescentes*, il peut être conclu que : la pédagogue avait pour ambition de fournir une éducation complète à ses élèves en multipliant les disciplines abordées. Les différentes leçons sont articulées autour de dialogues, qui rendent les jeunes filles actives dans leur enseignement et leur présentent une multitude de types de récits à intégrer à leurs listes de

¹⁰⁵ ROUSSEAU, J.-J., *Émile ou De l'éducation*, Paris, Flammarion, 2009, coll. « Les livres qui ont changé le monde », p. 143.

¹⁰⁶ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magazin des enfans...*, p. 426.

¹⁰⁷ MIGLIO, P., *Op. cit.*, p. 53.

¹⁰⁸ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 79.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 80.

lectures. Ces deux traités fournissent donc aux filles des modèles intellectuels et comportementaux complets, et servent de guide à suivre pour les gouvernantes et éducateurs.

3. Un traité destiné aux garçons : analyse du *Mentor Moderne*

3.1. Considérations générales

Le projet pédagogique de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont ne se limite pas aux traités destinés aux filles ; elle a également composé un recueil pour l'éducation des jeunes garçons, *Le Mentor Moderne, ou Instructions pour les garçons et pour ceux qui les élèvent*, publié en 1773. Tout comme les deux *Magasins*, il inaugure la nouvelle branche littéraire des traités destinés aux éducateurs, mais aussi aux élèves. L'enjeu de ce sous-chapitre est d'évaluer à quel point le traité destiné aux garçons est éloigné ou non de ceux destinés aux filles, en analysant « l'Avertissement » écrit par l'auteur, la structure du traité et les disciplines abordées lors des leçons proposées.

3.2. « L'Avertissement »

Madame Leprince de Beaumont annonce dans son « Avertissement » au *Mentor Moderne* qu'elle ne s'attend pas à autant de succès que pour ses précédents traités, car le fait qu'une femme dispense des conseils pour l'éducation des hommes pourrait susciter certaines réticences :

« On a applaudi aux Ouvrages que j'ai donnés pour l'éducation des Filles, parce que l'on n'avoit pas eu jusqu'alors de plan fixe pour les élever : chacun s'en tiroit comme il pouvoit ; & la chose ne paroissoit pas assez importante à nos seigneurs & maîtres pour y consacrer leurs plumes. Je ne m'attends pas au même succès pour celui-ci : j'ai à combattre des préjugés qu'un très long usage a consacrés (...). J'entends déjà mille voix s'élever contre moi. Est-ce à une femme de dicter des préceptes pour l'éducation des garçons ? »¹¹⁰

¹¹⁰ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Mentor Moderne ou Instructions pour les garçons et pour ceux qui les élèvent*, vol. I, Lausanne, Jean-Pierre Heubach, 1773, p. VII.

Le but éducatif qu'elle exprime est le suivant : « (...) former le cœur et l'esprit ; apprendre au second à voir les choses telles qu'elles sont, non telles qu'elles paraissent. »¹¹¹. Dans le *Magazin des enfans*, on retrouve presque exactement la même intention : « (...) je ne regarde l'étude de la langue françoise, par rapport à mes écolières, que comme un moyen qui m'est offert par la providence, pour former leur esprit & leur cœur. »¹¹². Bien que la pédagogue exprime la même ambition fondamentale pour les deux sexes, la manière dont elle présente ses leçons diffère d'un traité à l'autre.

3.3. La structure du traité et les disciplines abordées

La structure du *Mentor Moderne* est sensiblement identique à celle des deux *Magasins* présentés précédemment ; le livre est organisé en journées composées de différentes leçons. En revanche, celles-ci ne sont pas intégrées à des contes de fées ou autres types d'histoires narratives¹¹³. Les dialogues sont également présents dans cet ouvrage, mais le concept de « jeu de rôles » est moins perceptible ; il s'agit plutôt d'un système de demandes/réponses qui s'enchaînent, comme l'illustre l'exemple ci-dessous :

« - D : Que devinrent les Enfans de Noé après le Déluge ? – R : S'étant beaucoup multipliés, ils résolurent de se séparer ; mais auparavant ils commencèrent une tour qu'ils vouloient élever bien haut pour immortaliser leur nom & se sauver d'un second Déluge. – D : Cet ouvrage impie & extravagant fut-il achevé ? – R : Non, Dieu confondit leur langage, c'est-à-dire qu'ils oublièrent la langue qu'ils parloient, & en parlèrent plusieurs autres, en sorte qu'ils ne s'entendoient plus ; ce qui hâta leur séparation, & les empêcha d'achever leur tour qui fut nommée Babel. »¹¹⁴

Jeanne-Marie Leprince de Beaumont entendait former le cœur et l'esprit des garçons principalement au moyen de l'étude de l'histoire :

« (...) il faut leur apprendre à lire l'histoire en logiciens, c'est-à-dire, en vrais philosophes... Des philosophes de cinq ans ! le projet est risible... (...) Le tems de l'enfance est celui d'une saine philosophie, parce que les lumières naturelles ne sont point encore obscurcies par les préjugés. Un

¹¹¹ *Ibid.*, pp. VII-VIII.

¹¹² LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magazin des enfans...*, p. XXV.

¹¹³ DEFRANCE, A., C. r. de KALTZ, B., *Op. cit.*, p. 3.

¹¹⁴ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Mentor Moderne...*, pp. 1-2.

enfant ne verra dans l'histoire que ce qui est réellement, un mélange d'actions héroïques & de crimes révoltants. On aura soin de lui faire examiner les principes de ces actions si différentes, & il conclura de cet examen, 1^e que les hommes sont créés pour être vertueux ; 2^e que le dérèglement des passions les empêche de remplir cette belle destination : 3^e que le malheur est la suite de ce dérèglement. »¹¹⁵

L'ouvrage est donc composé de nombreuses leçons d'histoire, divisées en différentes catégories, telles que « Abrégé de l'Histoire Ancienne », « Abrégé de l'Histoire Romaine » et sous-catégories, « Histoire du premier Royaume d'Égypte », « Histoire des Carthaginois », « Empereurs du Bas Empire », etc¹¹⁶.

Deux parallèles peuvent être effectués entre l'extrait ci-dessus et « l'Avertissement » au *Magazin des enfans*. Premièrement, dans les deux traités, madame Leprince de Beaumont entend faire de ses élèves des logicien.nes et des philosophes, et considère qu'il n'est jamais trop tôt pour former et façonner leurs jeunes esprits. Deuxièmement, une de ses ambitions principales est de leur inculquer des valeurs morales. Ce projet est présent dans les deux œuvres, mais son exécution diffère. Dans le *Magazin des enfans*, l'auteure présente des exemples de comportements vertueux aux jeunes filles à travers les contes moraux, alors que dans le *Mentor Moderne*, elle transmet ces enseignements de manière indirecte via les leçons d'histoire, en leur faisant examiner comment et pourquoi « les hommes sont créés pour être vertueux »¹¹⁷.

D'autres similitudes rapprochent le traité destiné aux garçons de celui destiné aux filles. En effet, la pédagogue souhaite diffuser les connaissances de manière agréable pour les élèves, en choisissant précautionneusement les lectures proposées. Tout comme elle a retranché tout ce qui pourrait ennuyer les jeunes filles lors des leçons ou récits de contes, elle explique dans le *Mentor Moderne* de quelle manière elle souhaite éduquer les jeunes garçons sans les décourager :

« Alors, j'ose le dire, l'éducation est faite, le fondement de l'édifice de la probité, de l'honneur, est posé d'une manière solide, & l'on peut penser à le peindre, le dorer, l'embellir, par les talens agréables. (...) pour ne point nuire à leur végétation, il ne faut les occuper que de choses agréables. »¹¹⁸

¹¹⁵ *Ibid.*, p. VIII.

¹¹⁶ *Ibid.*, pp. XIV-XVIII.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. VIII.

¹¹⁸ *Ibid.*, pp. IX-XI.

Dans le *Mentor Moderne*, tout comme elle l'avait fait dans le *Magazin des enfans*, l'auteure atteste du succès de ses méthodes, tout en admettant les limites de ses connaissances et en invitant les futurs éducateurs à compléter son enseignement :

« J'offre à ces mères & à ces maîtres le fruit de quarante ans d'expériences couronnées du succès. Je ne fais qu'effleurer certaines matières : il est des sciences que je suis incapable d'enseigner, parce que je les ignore, mais je puis esquisser à ceux qui sont cent fois plus habiles que moi, l'art de se plier au génie des écoliers, & de simplifier l'étude. (...) j'exhorte des hommes plus habiles que moi à les traiter en se rappétant pour mettre leurs lumières au niveau de la capacité des enfans : chose très pénible pour un homme savant, mais infiniment nécessaire aux enfans pour le devenir sans peine & sans travail. »¹¹⁹

La présentation de ce traité destiné aux garçons et l'analyse comparative avec ceux destinés aux filles ont permis de mettre en lumière plusieurs similitudes, mais aussi quelques divergences. Les deux types de traités partagent l'aspect novateur des ouvrages destinés tant aux élèves qu'aux personnes chargées de l'éducation et présentent la même ambition : former le cœur et l'esprit des enfants/adolescents. Pour atteindre cet objectif, madame Leprince de Beaumont s'y prend de différentes manières. En ce qui concerne les *Magasins*, elle insère entre les leçons des contes transmettant aux jeunes filles une morale à suivre, alors que dans le *Mentor Moderne*, elle transmet ces comportements vertueux à travers l'étude de l'histoire. En revanche, les différents traités sont tous des œuvres dialoguées entre l'enseignant et ses élèves.

4. Prise de position par rapport aux mentalités de son temps

Ce quatrième point présentera de quelle manière Jeanne-Marie Leprince de Beaumont s'est positionnée face aux mentalités de son temps, c'est-à-dire face aux idées des autres pédagogues et écrivains de l'époque. La perception de l'éducation au 18^e siècle a été fortement influencée par les figures éminentes que sont Fénelon et Jean-Jacques Rousseau. L'auteure des traités éducatifs s'est imprégnée de certaines idées fénéloniennes pour façonner son projet, et s'est en revanche opposée à la plupart des concepts mis en avant par Rousseau.

¹¹⁹ *Ibid.*, pp. XI-XIII.

4.1. L'influence de Fénelon

François de Salignac de la Motte, alias Fénelon, pédagogue et écrivain français (1651-1715), principalement connu en tant que précepteur du Duc de Bourgogne Louis de France¹²⁰, a représenté une source d'influence considérable pour le projet pédagogique de madame Leprince de Beaumont. Sa première œuvre, intitulée *De l'éducation des filles*, publiée en 1687, a été initialement écrite pour répondre à la demande de la duchesse de Beauvilliers, mère d'une famille nombreuse¹²¹. Cette dernière a eu quelques garçons, mais surtout huit filles, qui ont servi de fonds d'observation pour le pédagogue. Cet ouvrage, destiné d'abord à une seule famille, est devenu un livre fondamental et accessible pour toutes les familles, de tous temps et de tous lieux¹²². À l'instar de Leprince de Beaumont, Fénelon déplore le peu de moyens déployés pour l'éducation des filles et regrette que « l'éducation des garçons passe pour une des principales affaires par rapport au bien public »¹²³. Fénelon et elle partagent certaines opinions quant à la nécessité d'éduquer les filles, mais les raisons sous-jacentes à cette nécessité ne sont pas forcément similaires. En effet, alors que madame Leprince de Beaumont entend éduquer les filles et les femmes car elle estime qu'elles accèderont ainsi à plus de libertés individuelles, Fénelon espère plutôt les contenir et éviter les dérèglements. Il explique ainsi dans son traité que :

« Il faut considérer, outre le bien que font les femmes quand elles sont bien élevées, le mal qu'elles causent dans le monde quand elles manquent d'une éducation qui leur inspire la vertu. (...) Quelles intrigues se présentent à nous dans les histoires, quel renversement des lois et des mœurs, quelles guerres sanglantes, quelles nouveautés contre la religion, quelles révolutions d'État, causés par le dérèglement des femmes ! Voilà ce qui prouve l'importance de bien élever les filles. »¹²⁴

S'il soutient l'importance de fournir aux femmes une instruction digne de ce nom, il insiste quand même sur le danger de faire d'elles des « savantes ridicules »¹²⁵, et recommande de ne

¹²⁰ SAUCIE, M., *Œuvres choisies de Fénelon*, Tours, A^d Mame et C^{ie}, imprimeurs-libraires, 1848, pp. 1-5.

¹²¹ DEFODON, C., *Fénelon, De l'éducation des filles, texte collationné sur l'édition de 1687*, Paris, Librairie Hachette et C^{ie}, 1909, pp. V-VI.

¹²² *Ibid.*, p. VII.

¹²³ *Ibid.*, pp. 1-2.

¹²⁴ *Ibid.*, pp. 6-7.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 3.

pas leur donner accès à certaines disciplines qui devraient donc, à ses yeux, être réservées aux hommes :

« Elles ne doivent ni gouverner l'État, ni faire la guerre, ni entrer dans le ministère des choses sacrées ; ainsi, elles peuvent se passer de certaines connaissances étendues qui appartiennent à la politique, à l'art militaire, à la jurisprudence, à la philosophie et à la théologie. (...) La science des femmes, comme celle des hommes, doit se borner à s'instruire par rapport à leurs fonctions ; la différence de leurs emplois doit faire celle de leurs études. (...) Il serait bon aussi qu'elles sussent quelque chose des principales règles de la justice ; par exemple, la différence qu'il y a entre un testament et une donation (...). Mais en même temps, montrez-leur combien elles sont incapables d'enfoncer dans les difficultés du droit. »¹²⁶

Les femmes devraient donc selon lui tenir leur rang et remplir les fonctions que la société attend d'elles, c'est-à-dire : l'éducation des enfants, la conduite des domestiques, de leurs mœurs, de leur service, la tenue du ménage, etc¹²⁷. On peut dire que Fénelon les restreint à une espèce de « gouvernement domestique », en posant les limites de leur champ d'actions. Plus qu'un traité d'éducation intellectuelle, ce texte est, par conséquent, aussi un « manuel des épouses et des mères »¹²⁸.

Malgré ces divergences d'opinions quant aux conséquences et à la nécessité de l'éducation des femmes, Fénelon et madame Leprince de Beaumont se rejoignent sur quelques points concrets de la mise en place de cette instruction. Ces principes s'illustrent particulièrement dans le traité d'éducation, que l'on peut aussi désigner de roman didactique, rédigé par Fénelon et publié en 1699, *Les Aventures de Télémaque*¹²⁹. L'auteur met en scène les personnages de Télémaque et Mentor et les fait dialoguer ; Mentor endosse alors le rôle de conseiller, précepteur, guide pour Télémaque. Cet ouvrage a eu énormément de succès et a influencé la pédagogie des 17^e et 18^e siècles¹³⁰. L'utilisation du nom et du concept de « Mentor » atteste de ce succès ; il figure dans le titre de nombreux traités pédagogiques de l'époque, dont celui de madame Leprince de Beaumont, le *Mentor Moderne*. Ce terme entre d'ailleurs dans la langue comme substantif dès le 18^e siècle et désigne, selon le dictionnaire actuel de l'Académie française, une « personne

¹²⁶ *Ibid.*, p. 3, pp. 105-106, p. 118.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 3, pp. 105-106, p. 105.

¹²⁸ SAUCIÉ, M., *Op. cit.*, p. 117.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 145.

¹³⁰ CHEREL, A., *Fénelon au XVIII^e siècle en France (1715-1820) : son prestige, son influence*, Paris, Hachette, 1917, p. 568.

avisée qui sert de guide, de conseiller à quelqu'un, par allusion à un personnage du *Télémaque* de Fénelon, emprunté à l'*Odyssée* »¹³¹.

L'influence de Fénelon se retrouve chez l'éducatrice dans la mise en place des principes suivants : l'instruction indirecte, l'importance du discernement, la mise en récit et la place de la morale dans les œuvres didactiques.

Les deux pédagogues vantent les bienfaits de l'enseignement indirect et entendent prodiguer des exemples concrets à leurs élèves, mais aussi des leçons attrayantes. Comme expliqué précédemment dans le sous-chapitre intitulé « L'instruction indirecte », Fénelon souhaitait éduquer les enfants de manière subtile, sans que ces derniers ne perçoivent l'intention de leur maître, en dissimulant ainsi les leçons parmi des activités plus plaisantes¹³². Dans son traité *De l'éducation des filles*, on peut lire ceci à ce propos :

« Il faut chercher tous les moyens de rendre agréables à l'enfant les choses que vous exigez de lui. (...) Faites-lui entendre que la peine sera bientôt suivie du plaisir. Montrez-lui toujours l'utilité des choses que vous lui enseignez. (...) Sans cela, l'étude lui paraît un travail abstrait, stérile et épineux. »¹³³

Et tout comme madame Leprince de Beaumont prodiguait à ses élèves des contes mettant en scène des personnages vertueux, Fénelon aspirait à « mettre entre les mains des enfants des livres contenant un enseignement moral : car les enfants sont très capables de comprendre ce genre de choses, à condition que l'on parle à leur imagination par des exemples »¹³⁴. Les deux auteurs associent semblablement utile et agréable, instruction et divertissement.

Un autre point de convergence entre Leprince de Beaumont et Fénelon concerne l'importance qu'ils vouent au discernement et à la formation de l'esprit critique. Ils considèrent tous deux qu'il est primordial de se connaître soi-même, d'explorer ses opinions. Dans « L'Avertissement » au *Magazin des enfants*, l'auteure exprime son désarroi face au peu d'intérêt témoigné à l'introspection et à la connaissance de soi. Pour développer celles-ci, elle

¹³¹ Dictionnaire de l'Académie française, 9^e éd., Paris, Fayard, 2011.

¹³² CHEREL, A., *Op. cit.*, p. 315.

¹³³ DEFODON, C., *Op. cit.*, p. 32.

¹³⁴ CHEREL, A., *Op. cit.*, p. 316.

insiste auprès de ses élèves pour que ces dernières donnent leur avis sur les contes et histoires racontés, qu'elles échangent entre elles, débattent. Cette idée se retrouve aussi clairement chez son prédécesseur Fénelon, qui appelle le lecteur à « faire des liens, à voir au-delà des apparences et surtout à s'interroger sur lui-même »¹³⁵. Il fait également référence à l'articulation entre Lumière de la foi et Lumières de la raison. La métaphore lumineuse n'évoque désormais plus seulement la connaissance divine, et la Lumière de la foi se mêle aux Lumières de la raison, qui encouragent la capacité de discernement de chacun et la recherche de vérité non plus à l'extérieur de soi, mais à l'intérieur¹³⁶. Afin de cultiver cette capacité de discernement, il incite les lecteurs à voir la lecture, à l'instar de madame Leprince de Beaumont, comme un parcours au cours duquel on peut apprendre, construire son propre sens et « s'émanciper d'une morale préétablie »¹³⁷.

Le troisième point commun qui rassemble les pédagogues est la mise en récit de leurs principes didactiques. Suite aux analyses précédentes des *Magasins*, on peut constater que Leprince de Beaumont a emprunté à Fénelon ce principe de mise en action des dialogues, que l'on retrouve dans le *Télémaque*. Les procédés de demande-réponse sont présents chez les deux auteurs et servent un même but éducatif.

La quatrième caractéristique commune aux œuvres didactiques de Fénelon et Leprince de Beaumont concerne la place de la morale qu'ils y accordent. L'association des Lumières de la raison à la Lumière de la foi qui s'opère au tournant entre le 17^e et le 18^e siècle révèle une révolution qui s'opère dans le domaine de la morale. On distingue désormais la piété, c'est-à-dire la « dévotion fervente, qui s'exprime dans le respect et l'accomplissement des pratiques religieuses »¹³⁸ de la vertu en tant que « disposition ferme, constante de l'âme, qui porte à faire le bien et à fuir le mal »¹³⁹. Au début du 18^e siècle, la distinction entre le bien et le mal se déplace et la morale n'est plus perçue uniquement comme religieuse et dogmatique, mais acquiert aussi et surtout une acception sociale ; le Bien devient alors synonyme de tolérance et de solidarité¹⁴⁰. Ainsi, les récits pédagogiques de Fénelon destinés au Duc de Bourgogne

¹³⁵ FOURGNAUD, M., *Op. cit.*, p. 464.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 465.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 478.

¹³⁸ Dictionnaire de l'Académie française, 9^e éd., Paris, Fayard, 2011.

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ FOURGNAUD, M., *Op. cit.*, p. 467.

contribuent non seulement à sa formation chrétienne, mais aussi à lui donner des exemples pour devenir vertueux et bienveillant. Jeanne-Marie Leprince de Beaumont était elle aussi représentative de cette corrélation entre la morale tournée vers le sacré et la morale vertueuse et comportementale, et les deux auteurs s'accordent sur le fait que la fiction moraliste n'offre dès lors plus un miroir permettant de s'amender, mais plutôt un chemin, une méthode dont le moyen est l'exercice du discernement et la fin, une plus grande tolérance entre les individus¹⁴¹.

Pour résumer l'influence que Fénelon a eu sur les écrits de madame Leprince de Beaumont, on peut retenir que cette dernière a mis en pratique et amélioré bon nombre des recommandations du précepteur sur l'éducation. En effet, Fénelon estimait utile d'éduquer les femmes, non pas pour qu'elles s'émancipent socialement, mais plutôt pour les contenir dans leur rôle domestique et pour éviter les débordements, alors que Leprince de Beaumont souhaitait les armer face à la société et les affranchir intellectuellement. De plus, la pédagogue a élargi le champ des disciplines proposées aux filles, en leur donnant accès à l'histoire, à la géographie, aux sciences, aux mathématiques, etc., tandis que l'auteur du *Télémaque* craignait de trop attiser leur curiosité et d'en faire des « savantes ridicules » si elles s'entêtaient dans des études réservées aux hommes. On peut ainsi dire que « Fénelon n'a jamais réalisé le rapport entre l'éducation morale et l'éducation intellectuelle »¹⁴². Madame Leprince de Beaumont a donc fait preuve de plus d'ambition pour les esprits que l'auteur du *Télémaque*.

4.2. Rousseau et son *Émile ou De l'éducation*

Rousseau ne partageait pas totalement les ambitions pédagogiques de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont concernant l'éducation, mais surtout celle des filles. Son recueil composé de cinq livres et reprenant ses principes d'éducation s'intitule *Émile ou De l'éducation* et est paru en 1762. Il y met en scène un jeune garçon fictif du nom de Émile, qui est riche, noble et bien né. Rousseau n'accordait pas plus d'importance à l'éducation des filles qu'à celle des pauvres, comme on peut le lire dans son traité :

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 483.

¹⁴² CLANCY, P., « A French Writer and Educator in England : Mme Leprince de Beaumont », Oxford, Voltaire Foundation, *SVEC* n°201, 1982, pp. 201-202.

« Le pauvre n'a pas besoin d'éducation ; celle de son état est forcée, il n'en saurait avoir d'autre. (...) Choisissons donc un riche ; nous serons sûrs au moins d'avoir fait un homme de plus, au lieu qu'un pauvre peut devenir homme de lui-même. »¹⁴³

Dans cet ouvrage, il entend développer sa théorie du retour à la nature. Il estime en effet que, pour le bien de l'enfant et pour ne pas pervertir son jugement par la volonté de trop lui en apprendre, il vaut mieux, au début, ne rien lui apprendre, car l'abondance des mots qu'il ne comprend pas risquerait de le perturber. Seule la nature lui sert alors d'institutrice. Il décide même de supprimer les livres et de privilégier un maximum d'exercice physique. Émile acquiert donc plus de connaissances naturelles que scientifiques ou historiques, étant donné l'opinion de Rousseau par rapport à l'étude de l'histoire pour les enfants (opinion évidemment opposée à celle de madame Leprince de Beaumont) :

« Par une erreur encore plus ridicule, on leur fait étudier l'histoire : on s'imagine que l'histoire est à leur portée, parce qu'elle n'est qu'un recueil de faits. (...) Croit-on que les rapports qui déterminent les faits historiques soient si faciles à saisir, que les idées s'en forment sans peine dans l'esprit des enfants ? »¹⁴⁴

S'opposant une fois de plus à madame Leprince de Beaumont, qui soutient que les livres sont primordiaux dans la formation des élèves, Rousseau n'accorde que très peu d'importance à l'objet livre, du moins dans le cadre pédagogique :

« J'ôte les instruments de leur plus grande misère, savoir les livres. La lecture est le fléau de l'enfance, et presque la seule occupation qu'on lui sait donner. (...) il faut qu'il sache lire quand la lecture lui est utile ; jusqu'alors elle n'est bonne qu'à l'ennuyer. »¹⁴⁵

On peut néanmoins relever un point commun entre les deux pédagogues : la présence de dialogues entre le maître/la gouvernante et son élève. Chez Rousseau, on retrouve une mise en scène entre « Le maître » et « L'enfant », qui permet d'illustrer des méthodes générales d'enseignement à suivre ou à éviter, ou encore entre « Émile » et « Jean-Jacques ».

¹⁴³ ROUSSEAU, J.-J., *Émile ou De...*, p. 43.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 133.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 143.

Après quatre tomes dédiés à l'éducation d'Émile, Jean-Jacques Rousseau a décidé d'en écrire un cinquième, et d'y ajouter le personnage de Sophie, destinée dans un sens à compléter Émile. Il sera démontré au cours de ce sous-chapitre à quel point « cette complémentarité de Sophie à l'égard d'Émile n'est autre qu'une illustration du maintien de la subordination des femmes aux hommes »¹⁴⁶. Sophie incarne l'image de la femme selon Rousseau et est décrite en conséquence, étant dotée d'un « esprit agréable sans être brillant, et solide sans être profond »¹⁴⁷. Comme l'annonce Rousseau lui-même, il entend, dans ce cinquième tome, faire part de ses opinions sur la place de la femme par rapport à l'homme, à la société, à l'éducation :

« Sophie doit être femme comme Émile est homme, c'est-à-dire avoir tout ce qui convient à la constitution de son espèce et de son sexe pour remplir sa place dans l'ordre physique et moral. Commençons donc par examiner les conformités et les différences de son sexe et du nôtre. »¹⁴⁸

Bien qu'il tire la conclusion correcte que les femmes et les hommes ne sont pas biologiquement identiques, Rousseau relègue quand même celles-ci à une place inférieure, en les subordonnant aux hommes et en perpétuant ainsi les querelles idéologiques à propos de la faiblesse des femmes et du danger que représente leur éducation. Il prétend que l'homme doit être actif et fort, alors que la femme doit être passive et faible¹⁴⁹, soutenant par conséquent que la femme dépend de l'homme, et continue en disant que :

« Ce principe établi, il s'ensuit que la femme est faite spécialement pour plaire à l'homme. Si l'homme doit lui plaire à son tour, c'est d'une nécessité moins directe : son mérite est dans sa puissance ; il plait par cela seul qu'il est fort. Ce n'est pas ici la loi de l'amour, j'en conviens ; mais c'est celle de la nature, antérieure à l'amour même. Dès qu'une fois il est démontré que l'homme et la femme ne sont ni ne doivent être constitués de même, de caractère ni de tempérament, il s'ensuit qu'ils ne doivent pas avoir la même éducation. En suivant les directions de la nature, ils doivent agir de concert, mais ils ne doivent pas faire les mêmes choses. »¹⁵⁰

Il se sert donc de l'argument naturel, biologique, pour prouver à quel point les femmes ont besoin des hommes, et pourquoi leur éducation devrait différer. Il effectue une distinction

¹⁴⁶ BRUGERES, F., « De la différence à l'égalité des sexes. En marge des Lumières », in *Lumières*, n°13, *Lumières radicales, radicalisme des Lumières*, 2009, p. 98.

¹⁴⁷ ROUSSEAU, J.-J., *Œuvres complètes. Émile ou de l'éducation*, t. v, Paris, Dalibon, 1826, p. 96.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 4.

¹⁴⁹ *Ibid.*, pp. 5-6.

¹⁵⁰ *Ibid.*, pp. 5-6, p. 17.

notable entre l'éducation des garçons, destinés à entrer dans la société, et celles des filles, isolées dans la sphère privée¹⁵¹. Le fait de reléguer les femmes à l'intérieur de leurs domiciles vient très probablement du fait que, comme expliqué au premier chapitre de ce mémoire, leur instruction et culture effrayent les hommes. Rousseau associe les femmes cultivées à un danger, et ressent donc le besoin, comme bon nombre d'hommes, de les tenir en lisière¹⁵². Il estime, à l'instar de son prédécesseur Fénelon, que leur place est au foyer, en qualité de mères¹⁵³, et que :

« L'attrait de la vie domestique est le meilleur contre-poison des mauvaises mœurs. (...) quand la famille est vivante et animée, les soins domestiques font la plus chère occupation de la femme et le plus doux amusement du mari. »¹⁵⁴

À cette assignation à la sphère privée s'ajoute la conviction de l'infériorité intellectuelle des femmes et du fait qu'elles ne doivent pas se mêler des disciplines réservées aux hommes. Rousseau explique également dans son éducation fictive d'Émile et de Sophie, que cette dernière se doit de recevoir des enseignements religieux dès le plus jeune âge, au contraire de son camarade masculin, car l'idée religieuse serait « au-dessus de la conception des filles : s'il fallait attendre qu'elles fussent en état de discuter méthodiquement ces questions profondes, on courrait risque de ne leur en parler jamais »¹⁵⁵. Rousseau considère les femmes comme « toujours en-deçà ou au-delà du vrai. Toujours extrêmes »¹⁵⁶. Il exclut également la nécessité d'apprendre aux écolières à lire, car il ne comprend pas en quoi cela pourrait leur être utile, à moins d'avoir un ménage à gouverner¹⁵⁷. Les femmes doivent connaître beaucoup de choses, mais uniquement celles qu'il leur convient de savoir¹⁵⁸. Il convient donc de comprendre que, selon lui, leurs études doivent surtout se limiter aux savoirs pratiques et utiles à la tenue du foyer. Il exclut de ce fait les filles et les femmes de l'étude des sciences, des mathématiques, de la haute littérature, puisqu'apparemment, les chefs-d'œuvre « passent leur portée »¹⁵⁹. Cette idée s'oppose drastiquement à celle de madame Leprince de Beaumont, qui s'est efforcée de

¹⁵¹ REID, M., dir., *Op. cit.*, p. 744.

¹⁵² *Ibid.*, pp. 742-743.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 744.

¹⁵⁴ ROUSSEAU, J.-J., *Émile ou De...*, p. 33.

¹⁵⁵ ROUSSELOT, P., *Op. cit.*, pp. 199-200.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 200.

¹⁵⁷ ROUSSEAU, J.-J., *Œuvres complètes. Émile...*, p. 30.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 20.

¹⁵⁹ ROUSSELOT, P., *Op. cit.*, p. 204.

garantir aux jeunes filles l'accès à plus de disciplines, qui traditionnellement leur étaient interdites.

L'éducation que Rousseau prône, tournée vers la vie quotidienne et familiale, met la femme au service de l'homme et lui empêche d'accéder au savoir. L'éducation des filles et des femmes est subordonnée à celle des hommes et doit être pensée en fonction d'eux. Elles doivent leur plaire, les séduire, leur être utiles et se plier à leurs attentes. C'est pourquoi, selon le philosophe, leur système d'éducation doit être contraire à celui des hommes et en dépendre :

« Du soin des femmes dépend la première éducation des hommes ; des femmes dépendent encore leurs mœurs. (...) Ainsi toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce ; voilà les devoirs des femmes dans tous les temps, et ce qu'on doit leur apprendre dès leur enfance. »¹⁶⁰

Rousseau n'attribue ainsi aucune raison d'être aux femmes que « les devoirs qu'elles ont à remplir à l'égard des hommes ; c'est leur refuser une destinée personnelle, une individualité sans laquelle il n'y a pas d'être moral »¹⁶¹.

Cette liberté individuelle que Jean-Jacques Rousseau n'accorde pas aux femmes, est un des piliers fondateurs de l'ambition pédagogique de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Elle a le dessein d'éduquer ses élèves, filles et garçons, pour leur permettre de s'élever moralement et intellectuellement, tandis que Rousseau leur propose une éducation sommaire qui renforce la dépendance des femmes vis-à-vis des hommes.

Par ailleurs, cette idée selon laquelle l'éducation des femmes devrait se plier aux attentes des hommes introduit parfaitement le prochain point, qui soulèvera les nombreuses contradictions du 18^e siècle, que l'on retrouve notamment dans le discours de madame Leprince de Beaumont.

¹⁶⁰ ROUSSEAU, J.-J., *Œuvres complètes. Émile...*, p. 21.

¹⁶¹ ROUSSELOT, P., *Op. cit.*, p. 196.

5. Des opinions contradictoires

Le 18^e siècle était marqué par de nombreuses contradictions au niveau de la place des femmes dans la société, de leur éducation, de leur destinée. Après avoir exploré les idées pédagogiques de Fénelon et de Rousseau, le but de ce sous-chapitre sera de comprendre à quel point Jeanne-Marie Leprince de Beaumont a été influencée ou non par les normes sociales de son temps et dans quelle mesure ses traités véhiculaient certaines idées contradictoires. Bien que quelques voix « féministes » s'élèvent à cette époque, les mœurs restent profondément ancrées, ce qui crée des oscillations permanentes entre ce que la société attend des femmes, ce que celles-ci revendiquent et ce qui est réellement mis en place.

Comme expliqué dans le point consacré à l'imagerie négative des femmes, de multiples critiques portent sur le désir de séduire que manifestent les femmes, et le poète et académicien français, Antoine Léonard Thomas, a déclaré dans son *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles* (1762), que :

« Comme la masse générale des lumières est plus grande, et que par le mouvement elles se communiquent, les femmes sans se donner même aucune peine doivent être plus instruites ; mais, fidèles à leur plan, elles ne cherchent les lumières que comme une parure de l'esprit. En apprenant, elles veulent plaire plutôt que savoir, et amuser plutôt que s'instruire. »¹⁶²

Pourtant, comme explicité dans la partie de ce travail consacrée à Jean-Jacques Rousseau, les femmes ont le devoir de plaire aux hommes et de se soumettre à leurs attentes. Alors que Rousseau justifiait cette dépendance par des arguments biologiques et sociétaux, madame Leprince de Beaumont se base sur les textes sacrés pour motiver cette soumission. En effet, elle s'appuie sur « Le quatrième commandement de Dieu qui ordonne d'obéir à ses supérieurs », et ajoute même, dans son texte *La Dévotion éclairée ou le Magasin des dévotes* (1781), que « Saint Paul ordonne aux femmes d'obéir à leurs maris ; donc on ne peut être chrétienne et négliger ces devoirs »¹⁶³.

Une autre contradiction liée aux savoirs des femmes, réside dans le fait que ces dernières doivent acquérir un certain nombre de connaissances, mais sans les étaler en public. En d'autres

¹⁶² *Ibid.*, p. 212.

¹⁶³ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 126.

termes, elles peuvent être instruites, mais en restant cachées. Elles peuvent également cultiver leur imagination en lisant, mais il est préférable qu'elles n'écrivent pas, « ceci afin de préserver l'ordre naturel de la sphère publique »¹⁶⁴, dans laquelle les femmes ne sont pas censées s'immiscer, encore moins en tant qu'écrivaines. Par conséquent, les femmes se heurtent à un plafond de verre en termes d'éducation, de profession, de reconnaissance sociale.

On pourrait croire que les réticences quant à l'éducation des femmes ne se trouvent que du côté des hommes, or, certaines auteures expriment elles aussi leurs doutes par rapport à la place que leurs congénères devraient occuper. Une des figures représentatives de cette ambiguïté est Louise d'Épinay, mentionnée lors du premier chapitre de ce travail. Elle a publié, en 1774 un texte intitulé *Les Conversations d'Émilie*, dans lequel elle propose une pédagogie plus favorable aux filles que celle prônée par Rousseau dans son *Émile*. Cet ouvrage, tout comme ceux de madame Leprince de Beaumont, est le fruit de sa propre expérience ; elle s'inspire de l'éducation qu'elle a fournie à sa petite-fille Émilie de Belzunce¹⁶⁵. Louise d'Épinay reproche à Rousseau son inégale répartition des disciplines éducatives entre Émile et Sophie ; inégale complémentarité des deux sexes. Elle s'oppose à Fénelon et à Rousseau en soutenant que la condition des femmes dépend de la société et non de la nature, et que celles-ci ont les mêmes facultés de raisonner que les hommes, malgré les différences biologiques¹⁶⁶. Elle considère que la meilleure arme des femmes est l'éducation et que le monde du savoir est « le plus sûr moyen de se suffire à soi-même, d'être libre et indépendante, de se consoler des injustices du sort et des hommes »¹⁶⁷. Malgré ce reproche fait à l'*Émile*, on perçoit tout de même dans l'ouvrage de madame d'Épinay une nette influence du philosophe, lorsqu'elle bannit par exemple les fables de La Fontaine, ou recommande des promenades dans la nature¹⁶⁸. En dépit de ces principes progressistes, cette auteure cantonne quand même les femmes à la sphère privée, et précise qu'elle ne souhaite pas faire des élèves des femmes savantes, mais plutôt des jeunes femmes vertueuses, et des épouses fidèles en devenir¹⁶⁹. On peut donc dire qu'elle « acquiesce au modèle rousseauiste tout en le contestant »¹⁷⁰.

¹⁶⁴ REID, M., dir., *Op. cit.*, p. 732.

¹⁶⁵ MIGLIO, P., *Op. cit.*, p. 39.

¹⁶⁶ REID, M., dir., *Op. cit.*, p. 729.

¹⁶⁷ AUBAUDE, C., *Op. cit.*, p. 92.

¹⁶⁸ ROUSSELOT, P., *Op. cit.*, p. 227.

¹⁶⁹ ARAGON, S., « Quelle éducation pour les filles des Lumières ? Louise d'Épinay, Caroline de Genlis et Isabelle de Charrière : quels discours sur l'éducation féminine dans la seconde moitié du XVIII^e siècle ? », *Écrits de civilité et d'éducation dans l'Europe des lumières*, in *Le spectateur*, n°9, 2005, p. 2.

¹⁷⁰ REID, M., dir., *Op. cit.*, p. 749.

Madame Leprince de Beaumont, quant à elle, estime certes que les savoirs contribuent à l'acquisition de libertés personnelles, mais semble cependant, à l'instar de Louise d'Épinay, reléguer les femmes à la sphère privée et les préparer à une vie domestique digne de ce nom. Ceci prouve bien que les dires des femmes écrivaines ne sont pas toujours cohérents ; certaines adoptent une position égalitaire en matière d'éducation, mais continuent d'estimer que les femmes « trouvent leur destin naturel dans le mariage et la maternité »¹⁷¹. Pour rappel, dans le *Magasin des adolescentes*, l'auteure a en effet exprimé que :

« Il faut penser à former dans une fille de quinze ans, une femme chrétienne, une épouse aimable, une mère tendre, une économe attentive, un membre de la société qui puisse en augmenter l'utilité & l'agrément. »¹⁷²

En cela, elle n'est finalement pas totalement aux antipodes de Fénelon et de Rousseau. Elle considère le bonheur conjugal comme une grande source d'apaisement et prépare donc, à travers ses traités, une femme cultivée certes, mais aussi une épouse idéale¹⁷³. Nonobstant la dimension novatrice de son éducation et de ses ambitions égalitaires, Jeanne-Marie Leprince de Beaumont présente quelques ambiguïtés typiques des penseurs de son temps et cristallise les différentes influences du 18^e siècle. Elle semble en effet répondre à deux idéaux : instruire les jeunes filles, tout en les préparant au mariage. Peut-on alors toujours parler d'une éducation réelle et progressiste ? Est-ce que la lueur qui éclaire le plus son écriture est celle du foyer, en tant que source d'épanouissement que la femme doit sans cesse nourrir¹⁷⁴ ? Le sous-chapitre suivant présentera une analyse d'un des contes présents dans le *Magasin des enfans* et permettra de mettre en lumière cette dualité de la pédagogie de madame Leprince de Beaumont.

5.1. Le message conservateur de « La Belle et la Bête » : analyse du conte

5.1.1. Un conte aux origines multiples

Le conte « La Belle et la Bête » questionne de nombreux thèmes, tels que le devoir, les apparences, la laideur et la bonté, et est également un miroir de la société du 18^e siècle. Ce sous-

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 721.

¹⁷² LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des adolescentes...*, p. X.

¹⁷³ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 127.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 128.

chapitre présente les origines du conte, depuis *Éros et Psyché* jusqu'à la réécriture de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, la place qu'il occupe dans *Le Magazine des enfans*, dans quelle mesure il témoigne des travers de la société et en quoi il est une apologie du mariage.

L'histoire de « La Belle et la Bête » est connue de tous, notamment grâce au film réalisé par Jean Cocteau (1946) et au dessin-animé des studios Disney (1991)¹⁷⁵, mais son origine remonte à l'Antiquité et au mythe d'Apulée, *Éros et Psyché*, qui est la version écrite la plus ancienne du conte¹⁷⁶ et qui présente une histoire d'amour commençant sous d'étranges auspices mais trouvant une fin heureuse. On retrouve également dans les réécritures de cette l'histoire l'influence de l'auteur italien Giovanni Francesco Straparola et de son conte *Le Roi Porc*, qui met en scène un prince d'apparence porcine¹⁷⁷. Au 18^e siècle, trois femmes de lettres ont proposé leur version de « La Belle et la Bête » : Gabrielle-Suzanne de Villeneuve, Jeanne-Marie Leprince de Beaumont et Félicité de Genlis. Madame de Villeneuve publie anonymement ce conte en 1740 et l'intègre à son œuvre intitulée *La Jeune Américaine et les contes marins*, récit qui sert de cadre à une série de contes, racontés tour à tour par les passagers du bateau¹⁷⁸. Sa version s'inspire de la forme littéraire du *Décameron* de Boccace ou encore de l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre, qui présentent tous deux des histoires faites pour passer le temps et divertir une troupe¹⁷⁹. Dans sa version, Gabrielle-Suzanne de Villeneuve va au-delà de la simple métamorphose par amour et y mêle la présence de fées et leurs incessantes rivalités¹⁸⁰. Ces créatures magiques envoient des visions oniriques pour sous-entendre à la Belle que la créature est en réalité un prince. La représentation que madame de Villeneuve fait de la Bête n'est pas un simple homme à tête de lion, mais bien un « monstre véritable, pourvu d'une trompe et couvert d'écailles, qui souffle et qui hurle, et qui ne possède ni grâce ni esprit de finesse »¹⁸¹. Son histoire est divisée en deux parties, la première étant consacrée à la rencontre entre la Belle et la Bête et à toutes les péripéties qui s'en suivent, et la deuxième présentant les origines de la Belle et les conflits entre les fées. À la fin de son récit, le couple heureux règne sur l'Île merveilleuse, les fées sont vaincues et les animaux retrouvent leur forme humaine.

¹⁷⁵ VILLENEUVE, Mme (de)., *La Belle et la Bête*, Paris, Gallimard, 2010, coll. « Folio Femmes de Lettres », p. 7.

¹⁷⁶ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 189.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 145.

¹⁷⁸ VILLENEUVE, Mme (de)., *Op. cit.*, p. 8.

¹⁷⁹ REID, M., dir., *Op. cit.*, p. 866.

¹⁸⁰ VILLENEUVE, Mme (de)., *Op. cit.*, p. 9.

¹⁸¹ *Ibid.*

En 1757, madame Leprince de Beaumont publie une version sensiblement raccourcie du conte et l'intègre à son *Magazin des enfans*. Son histoire à elle s'achève avec l'aveu de l'amour de la Belle, ce qui correspond au moment où l'enchantement qui enferme le prince dans ce corps animal est rompu. Contrairement à madame de Villeneuve qui suggère constamment que sous la Bête se cache un prince, Leprince de Beaumont surprend le lecteur en lui présentant une relation véritable entre une femme et une bête. C'est sur cette version que sont basées toutes les adaptations ultérieures notoires.

La troisième écrivaine qui s'est emparée de ce conte, Félicité de Genlis, en a créé une version pour la scène, en 1779. Sa pièce figure dans l'œuvre *Théâtre à l'usage des jeunes personnes*, dans laquelle elle présente des traités de morale mis en action¹⁸². Elle a réduit l'histoire à trois personnages : le père, sa fille et la Bête. Tout comme ses prédécesseurs, elle explore les thèmes du devoir, de la beauté, de l'esprit, de l'imposture, de l'apparence et des relations entre un être humain et une bête.

5.1.2. Un miroir des travers de la société

Les variantes successives de ce conte illustrent parfaitement la complexité de la condition de la femme, à travers une destinée littéraire qui présente le mariage comme source fondamentale de bonheur et qui suscite une réflexion sur la place de l'apparence et de l'esprit dans les relations humaines. Que ce soit dans la version de madame de Villeneuve ou de madame Leprince de Beaumont, le conte présente des oppositions binaires entre : le corps et l'esprit et l'animalité et l'humanité. L'histoire d'amour, qui paraît de prime abord impossible, entre une jeune fille et une bête donne lieu à l'expression des contradictions et des craintes concernant le mariage, l'amour, l'identité de soi et le rapport à l'autre. Ces interrogations anthropologiques et philosophiques attestent du positionnement ambigu des femmes par rapport à l'union maritale, à leur place au sein de la société et à leur capacité d'agir pour leur propre destin¹⁸³.

L'institution du mariage est présentée dans ce conte comme l'issue heureuse, mais se fait-elle aux dépens du désir et du libre arbitre des femmes ? Il est bien connu que la réputation et

¹⁸² REID, M., dir., *Op. cit.*, p. 868.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 865.

l'apparence représentent pour les femmes des critères requis pour obtenir l'approbation sociale¹⁸⁴. Cependant, la manière dont l'apparence est considérée dans le conte est différente et concerne principalement l'apparence de l'homme, la Bête. En effet, un des messages principaux que véhicule « La Belle et la Bête », est qu'il faut se méfier des apparences trompeuses et ne pas tirer de conclusions hâtives quant à celles-ci. Dans la version de madame de Villeneuve, une tante-fée met en garde la Belle par rapport à cela :

« Courage, la Belle ; sois le modèle des femmes généreuses ; fais-toi connaître aussi sage que charmante, ne balance point à sacrifier ton inclination à ton devoir. Tu prends le vrai chemin du bonheur. Tu seras heureuse pourvu que tu ne t'en rapportes pas à des apparences trompeuses. »¹⁸⁵

Cela signifie essentiellement qu'il est conseillé à la Belle de ne pas hésiter à mettre de côté ses préférences personnelles ou ses inclinations pour accomplir ses devoirs. Dans ce conte, les auteures mettent à nu l'institution du mariage et déplorent l'impuissance qu'ont les femmes face à leur destin, étant donné qu'une fin heureuse leur est promise, à condition qu'elles fassent abstraction de leurs désirs personnels¹⁸⁶. L'abnégation de soi représenterait donc la seule option pour les honnêtes femmes ?

Ainsi, le message qui est véhiculé dans « La Belle et la Bête » semble être de nature conservatrice : si les femmes parviennent à plaire à leur époux et à s'en satisfaire, elles vivront un mariage harmonieux, et la société ne s'en verra pas changée¹⁸⁷. En analysant la version proposée en 1757 par madame Leprince de Beaumont, il sera possible de mettre en évidence les différences par rapport au texte de madame de Villeneuve et d'examiner la manière dont elle transmet, dans le cadre d'un traité pédagogique, ce message conservateur.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 867.

¹⁸⁵ VILLENEUVE, Mme (de)., *Op. cit.*, p. 65.

¹⁸⁶ REID, M., dir., *Op. cit.*, p. 866.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 868.

5.1.3. Analyse de la version de madame Leprince de Beaumont

5.1.3.1. Présentation et résumé de l'histoire

La version de « La Belle et la Bête » que propose Jeanne-Marie Leprince de Beaumont en 1757 est intégrée à son traité éducatif, *Le Magazin des enfans*. L'histoire est racontée par Mademoiselle Bonne lors de la troisième journée et il s'agit du cinquième dialogue. Elle propose alors, comme expliqué précédemment, une version abrégée par rapport à celle de Gabrielle-Suzanne de Villeneuve et met en scène cinq personnages principaux, à savoir : le père, la Belle, la Bête et les deux sœurs de la Belle. Ces dernières sont orgueilleuses et vénales, et virent leurs espoirs gâchés lorsque le père perdit sa fortune et se retrouva alors forcé d'emmener sa famille mener une vie plus simple à la campagne. Un beau jour, le père eut l'occasion de partir acquérir des marchandises et proposa à chacun de ses enfants de leur ramener quelque chose. Alors que les sœurs ne demandèrent que des futilités comme des robes ou des fourrures, la Belle lui pria de bien vouloir lui ramener une rose. Sur le trajet du retour, il fut surpris par une tempête de neige et n'eut pas d'autre choix que de trouver refuge dans un château. Ce lieu semblait inoccupé mais le père trouva tout de même un feu de cheminée pour se réchauffer et une table chargée de viandes pour se restaurer. Après s'être reposé, il se souvint de la requête de la Belle et alla lui cueillir une rose. Soudain, il entendit un bruit sourd et vit venir la Bête, qui le menaça de mort s'il ne demandait pas pardon à Dieu. Alors que le père se justifia en disant que c'était un présent pour une de ses filles, la Bête lui fit part de son intérêt pour ces dernières. Il lui proposa alors de le laisser partir, à condition qu'une de ses filles se rende au palais volontairement pour mourir à sa place. Le marchand rentra et eut le droit d'emporter avec lui un coffre rempli de pièces d'or. Une fois le père rentré et le récit partagé aux enfants, la Belle proposa de se rendre au palais pour le sauver. Elle s'installa alors dans des appartements réservés à son nom et découvrit une magnifique bibliothèque, un piano, ainsi qu'un miroir magique lui permettant de voir ce qu'elle désirait à n'importe quel moment. Elle dina régulièrement avec la Bête, apprit à le connaître et s'avoua que même si elle le trouvait fort laid, il avait bien de la bonté. Après trois mois, elle demanda la permission à la Bête de rendre visite à son père très malade et lui promit de revenir huit jours plus tard. Elle apprit que ses sœurs étaient bien malheureuses avec leurs nouveaux époux et recula donc la date de son départ. Plus tard, se sentant coupable de faire attendre la Bête, elle rentra au palais et la découvrit presque morte de chagrin. C'est alors que la Belle lui annonça qu'elle acceptait de

l'épouser. Le château reprit ses couleurs flamboyantes et l'enchantement de la Bête fut rompu ; la Belle découvrit un prince plus beau que le jour.

Après avoir récité ce conte, Mademoiselle Bonne a introduit auprès de ses élèves une leçon sur la métamorphose des papillons, faisant ainsi subtilement référence à la transformation de la Bête en prince et les faisant réfléchir davantage sur les apparences.

La description du personnage de la Belle est particulière dans ce conte et celle de la Bête diffère de l'image qu'en faisait madame de Villeneuve. En ce qui concerne la Belle, tout comme madame de Villeneuve, Jeanne-Marie Leprince de Beaumont la dote d'une « force d'esprit qui n'est pas ordinaire à son sexe »¹⁸⁸. L'héroïne prend son destin en main et protège son père, en dépit des dangers et de l'étrangeté de la situation ; elle fait preuve d'une grande piété filiale. La Belle est principalement décrite via les paroles des villageois ; quand elle était petite, on ne l'appelait que « la belle enfant »¹⁸⁹. Ceux-ci attestent de sa beauté, sans qu'elle ne soit jamais décrite concrètement au lecteur, ce dernier doit donc cultiver son imagination et se représenter ce que le texte ne dit pas. La Belle, bien qu'ayant un prénom la réduisant à sa beauté physique, se voit tout de même attribuer de nombreuses qualités morales dans le conte de madame Leprince de Beaumont, telles que la bonté, l'honnêteté, la douceur, la piété, la patience et le courage. La Bête quant à elle, est légèrement adoucie, physiquement et moralement, dans cette seconde version. Alors que madame de Villeneuve la décrit comme un monstre couvert d'écaille, pourvu d'une trompe, qui souffle et qui hurle, Leprince de Beaumont n'en fait que cette description physique : « une bête si horrible »¹⁹⁰. Elle laisse donc, comme pour la Belle, soin au lecteur de se créer une image mentale du personnage. En outre, dans les deux versions, la Belle craint d'être mangée par la Bête le premier soir, mais la question incessante que le monstre pose diffère chez les deux auteures. Chez madame de Villeneuve, la Bête demande constamment à la Belle si cette dernière veut coucher avec lui, alors que Leprince de Beaumont fait dire à son personnage : « La Belle, voulez-vous être ma femme ? »¹⁹¹. La pédagogue a donc, d'une certaine manière, apprivoisé la bête sexuelle et s'est concentrée sur l'union maritale¹⁹².

¹⁸⁸ VILLENEUVE, Mme (de), *Op. cit.*, p. 10.

¹⁸⁹ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfants...*, p. 37.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 41.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 47.

¹⁹² REID, M., dir., *Op. cit.*, p. 868.

Au fur et à mesure de l'histoire, la Bête transcende alors son aspect monstrueux et apparaît de plus en plus généreuse et bonne, comme le constate la Belle :

« - Vous avez bien de la bonté, dit la Belle. Je vous avoue que je suis contente de votre cœur ; quand j'y pense, vous ne me paraissez plus si laid. »¹⁹³

Ainsi, petit à petit, grâce à sa bonté naturelle et à son édification morale, la Belle s'adapte à l'union prévue. Cette réécriture est donc pédagogique et tend à transmettre des valeurs morales spécifiques, qui seront développées ultérieurement dans ce chapitre.

5.1.3.2. Morphologie du conte

La structure morphologique des contes a été principalement analysée et théorisée par Vladimir Propp, en 1928, dans son ouvrage intitulé *Morphologie du conte*. Le théoricien russe a étudié les contes à partir des « fonctions des personnages », qui désignent les valeurs constantes (leurs actions et fonctions) et variables (les noms et attributs) des personnages¹⁹⁴. Il définit la fonction comme « l'action d'un personnage, définie du point de vue de sa signification dans le déroulement de l'intrigue »¹⁹⁵. Le nombre de fonctions que comprend un conte est limité à 31 et si elles ne sont pas toujours toutes présentes, leur succession reste identique. Ci-dessous quelques exemples de fonctions :

- Un des membres de la famille s'éloigne de la maison
- Le héros se fait signifier une interdiction
- L'interdiction est transgressée
- Le héros subit une épreuve qui le prépare à la réception d'un auxiliaire magique
- Le héros et son agresseur s'affrontent dans un combat

¹⁹³ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfants...*, p. 46.

¹⁹⁴ PROPP, V., *Morphologie du conte*, Paris, Éditions du Seuil, 1970, coll. « Points essais », p. 29.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 31.

Les fonctions présentes dans un conte, aussi appelées « sphères d'action », peuvent être distribuées entre plusieurs personnages, mais un personnage peut aussi occuper plusieurs sphères d'action¹⁹⁶.

La situation initiale, bien qu'elle ne fasse pas partie des fonctions, représente tout de même un élément morphologique non négligeable des contes. Dans le cas de « La Belle et la Bête », l'histoire s'ouvre sur la description de la vie du marchand avant la perte de sa fortune ainsi que la composition de sa famille. La suite du conte peut être divisée de la manière suivante :

Fonctions	Extraits
Le père s'éloigne de la maison	« Le marchand reçut une lettre par laquelle on lui annonçait qu'un vaisseau, sur lequel il avait des marchandises, venait d'arriver heureusement. (...) Le bonhomme partit. »
Transgression d'une interdiction par le père	« Comme il passait sous un berceau de roses, il se souvint que la Belle lui en avait demandé une, et cueillit une branche où il y en avait plusieurs. »
L'agresseur (la Bête) agit par la persuasion	« Je vous pardonnerai, à condition qu'une de vos filles viendra volontairement ici mourir à votre place. »
La nouvelle du méfait est divulguée, le père s'adresse au héros (la Belle)	« "La Belle, prenez ces roses, elles coûteront bien cher à votre malheureux père" ; et tout de suite il raconta à sa famille la funeste aventure qui lui était arrivée. »
La Belle décide d'agir et quitte la maison	« Puisque le monstre veut bien accepter une de ses filles, je veux me livrer à toute sa furie. (...) La Belle partit (...). Le cheval prit la route du palais. »
Réception de l'objet magique	« Je ne souhaite rien que de voir mon pauvre père, et de savoir ce qu'il fait à présent : elle avait dit cela en elle-même. Quelle fut sa surprise, en jetant les yeux sur un grand miroir, d'y voir sa maison où son père arrivait avec un visage extrêmement triste ! »

¹⁹⁶ *Ibid.*, pp. 96-99.

La Belle est transportée vers un autre endroit par la Bête	« "Je vous enverrai chez votre père" (...). Quand elle se réveilla le lendemain matin, elle se trouva dans la maison de son père. »
Retour de la Belle au château	« A peine fut-elle dans son lit, qu'elle s'endormit ; quand elle se réveilla le matin, elle vit avec joie qu'elle était dans le palais de la Bête. »
La Bête reçoit une nouvelle apparence	« La Bête avait disparu, et elle ne vit plus à ses pieds qu'un prince plus beau que le jour. »
La Belle et la Bête se marient, le héros accède au trône	« Ses sujets le virent avec joie, et il épousa la Belle, qui vécut avec lui fort longtemps. »

Des cinq personnages présents dans le conte de madame Leprince de Beaumont, ceux qui agissent principalement et font avancer l'intrigue sont donc le père, la Bête et la Belle. Les différentes fonctions narratives correspondent généralement à des verbes performatifs prononcés par ces protagonistes, ce qui atteste de l'importance de la parole dans cette histoire.

5.1.3.3. La parole performative

Ce conte attribue une fonction particulière à la parole, tout comme l'on retrouve dans l'ensemble des œuvres pédagogiques de madame Leprince de Beaumont. Cette analyse permettra d'appréhender dans quelle mesure la parole se porte garante de la dimension pédagogique du récit.

Ce qui permet la modification entre la situation initiale (pauvreté de la famille, misère de la Bête) et la situation finale (rupture du sort et mariage de la Belle et la Bête) repose sur l'énonciation de verbes performatifs et sur la réalisation des actions qu'ils expriment¹⁹⁷. Par exemple, c'est parce que la Belle prie son père de lui ramener une rose que celui-ci transgresse l'interdiction et provoque par conséquent la colère de la Bête. Après cela, il a juré de revenir au

¹⁹⁷ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 207.

palais pour honorer la demande de la Bête et a donc engendré le sacrifice de sa fille. Ensuite, la Bête s'est retrouvée agonisante et accablée par le chagrin, car la Belle n'a pas tenu sa promesse et n'est revenue au palais qu'après plus de huit jours. Enfin, c'est également un verbe performatif qui permet le dénouement final, lorsque la Belle annonce à la Bête ceci :

« Non, ma chère Bête, vous ne mourrez point, lui dit la Belle, vous vivrez pour devenir mon mari ; dès ce moment je vous donne ma main, et je jure que je ne serai qu'à vous. »¹⁹⁸

Une des fonctions narratives de la parole est donc de structurer l'intrigue et de rythmer le récit. De plus, comme dit précédemment, ce sont les paroles des villageois qui attestent de la beauté physique de l'héroïne, sans que celle-ci ne soit décrite. Il n'y a dans ce conte aucune interruption narrative pour les descriptions, ce qui force le lecteur à faire travailler son imagination. On retrouve alors le principe éducatif promu par madame Leprince de Beaumont, qui est de faire travailler l'esprit des élèves et de solliciter leur imagination. La parole peut donc être perçue, ici aussi, comme « porteuse de la dimension pédagogique du texte »¹⁹⁹.

La parole sert aussi à attester de l'évolution des personnages, notamment de celui de la Belle. Au début du conte, cette dernière est uniquement décrite par le biais des autres et en comparaison avec ses sœurs. Au fur et à mesure de l'histoire, le lecteur perçoit sa progression et comprend qu'elle passe de l'enfance à l'âge adulte, du statut de fille de marchand à celui de maîtresse (d'elle-même et des autres) et finalement de princesse. Après avoir été qualifiée par les autres, c'est elle-même qui entame son évolution en présentant un discours de plus en plus assuré. Elle commence par « prier » son père de lui rapporter une rose, puis elle lui « assure » qu'il n'ira pas dans le palais sans elle, et enfin elle lui « dit avec fermeté » qu'il rentrera au village sans elle. En présentant l'évolution positive de l'héroïne, Leprince de Beaumont en fait un conte adapté à la période charnière qu'est l'adolescence. La Bête témoigne également d'une évolution positive liée à la parole. En effet, le monstre initial fait naître à diverses reprises la compassion. La parole lui permet de montrer sa vraie nature à la Belle, qui, au fur et à mesure des moments passés en sa compagnie et des discussions partagées, le trouve de moins en moins laid et admire son esprit et sa bonté.

¹⁹⁸ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfants...*, p. 51.

¹⁹⁹ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 206.

Dans ce conte, la parole est donc essentielle au développement de l'histoire et à celui des personnages. Lorsqu'elle est performative, elle permet l'enchaînement des événements narratifs, et lorsqu'elle provient des personnages, elle met en lumière l'évolution de ceux-ci. En outre, c'est encore à la parole que l'on doit la portée pédagogique de ce récit, car elle permet certes de divertir en transmettant une histoire plaisante au public, mais aussi d'instruire, en transmettant plusieurs messages comportant une dimension moralisatrice.

5.1.3.4. La visée pédagogique de « La Belle et la Bête »

Étant intégré à un traité à vocation éducative, ce conte comprend évidemment une visée pédagogique. Il permet à Jeanne-Marie Leprince de Beaumont de transmettre certaines valeurs morales, de faire réfléchir ses élèves et de fournir un exemple vertueux à travers le personnage de la Belle. En effet, cette dernière présente de nombreuses qualités que la pédagogue entend transmettre à ses disciples et que l'on retrouve également dans son « Avertissement » au *Magasin des enfans* et dans les différentes leçons qu'elle propose. Ces vertus sont la bonté, l'honnêteté, la patience, la pitié et le sens du devoir. Cette dernière qualité, bien que louable en apparence, tend dans ce conte à prendre le pas sur les désirs profonds du personnage, comme expliqué précédemment. En effet, lorsque la Belle rejoint la Bête et se rend compte que cette dernière est dévastée par la tristesse, elle culpabilise de ne pas avoir accédé à ses nombreuses demandes en mariage :

« La Belle se reprochait le chagrin qu'elle allait donner à sa pauvre Bête (...). Ne suis-je pas bien méchante, disait-elle, de donner du chagrin à une bête qui a pour moi tant de complaisance ! Est-ce sa faute si elle est laide, et si elle a peu d'esprit ? Elle est bonne, cela vaut mieux que tout le reste. Pourquoi n'ai-je pas voulu l'épouser ? Je serais plus heureuse avec elle, que mes sœurs avec leurs maris. (...) Je n'ai point d'amour pour elle, mais j'ai de l'estime, de l'amitié et de la reconnaissance. Allons, il ne faut pas la rendre malheureuse ; je me reprocherais toute ma vie mon ingratitude. »²⁰⁰

La Belle se sent donc reconnaissante et a peur de se sentir ingrate si elle n'épouse pas la Bête, même si elle avoue ne pas l'aimer. Son sens des responsabilités l'emporte alors sur ses inclinations. Le mariage lui apparaît comme unique solution et est présenté comme une

²⁰⁰ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfans...*, pp. 49-50.

récompense, par une grande fée mais aussi par Mademoiselle Bonne, et donc, par madame Leprince de Beaumont.

« La Belle, lui dit cette dame, qui était une grande fée, venez recevoir la récompense de votre bon choix : vous avez préféré la vertu à la beauté et à l'esprit, vous méritez de trouver toutes ces qualités réunies en une même personne. Vous allez devenir une grande reine. »²⁰¹

[Mademoiselle Bonne] : « Remarquez aussi, mes enfants, qu'on est toujours récompensé quand on fait son devoir. Si la Belle avait refusé de mourir à la place de son père, si elle avait été ingrate envers la pauvre bête, elle n'aurait pas été ensuite une grande reine. »²⁰²

Cette générosité est opposée à l'orgueil et à la jalousie des sœurs de la Belle, qui se retrouvent punies et permettent ainsi de fournir un contre-exemple de bonne conduite aux jeunes filles. La fée leur fait la morale et condamne leur comportement :

« Pour vous, mesdemoiselles, dit la fée aux deux sœurs de la Belle, je connais votre cœur, et toute la malice qu'il renferme. Devenez deux statues, mais conservez toute votre raison sous la pierre qui vous enveloppera. Vous demeurerez à la porte du palais de votre sœur, et je ne vous impose point d'autre peine que d'être témoins de son bonheur. Vous ne pourrez revenir à votre premier état, qu'au moment où vous reconnaîtrez vos fautes ; mais j'ai bien peur que vous ne restiez toujours statues. On se corrige de l'orgueil, de la colère, de la gourmandise, de la paresse, mais c'est une espèce de miracle que la conversion d'un cœur méchant et envieux. »²⁰³

À la suite de ce récit, Mademoiselle Bonne en profite pour faire réfléchir les élèves au sujet de la bonté de cœur et leur affirme qu'un cœur méchant ne changera jamais, et qu'on s'accoutume à la laideur mais non à la méchanceté. Tout dans ce conte est tourné en direction de l'édification morale. En effet, certaines phrases prononcées par la Belle font presque office de maximes, et « l'utilisation du présent de vérité générale témoigne du caractère intemporel qu'il faut accorder aux propos »²⁰⁴ :

²⁰¹ *Ibid.*, p. 51.

²⁰² *Ibid.*, pp. 52-53.

²⁰³ *Ibid.*, pp. 51-52.

²⁰⁴ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 211.

« On n'est pas bête, reprit la belle, quand on croit n'avoir point d'esprit. Un sot n'a jamais su cela. (...) Ce n'est ni la beauté ni l'esprit d'un mari qui rendent une femme contente, c'est la bonté du caractère, la vertu, la complaisance. »²⁰⁵

On comprend dès lors aisément que madame Leprince de Beaumont incite le lecteur à adopter un comportement similaire à celui de la Belle, qui se trouve à l'opposé de celui qui n'est honnête homme qu'en apparence²⁰⁶. L'héroïne se réjouit d'ailleurs que la Bête n'appartienne pas à cette catégorie de personnes :

« Je vous aime mieux avec votre figure, que ceux qui, sous la figure d'homme, cachent un cœur faux, corrompu, ingrat. »²⁰⁷

L'auteure propose donc un récit mettant en scène un personnage vertueux dont il faut s'inspirer, insiste sur l'importance de la bonté et déplore l'orgueil des « cœurs méchants ». En présentant le mariage comme « récompense » et en faisant passer le sens du devoir de la Belle avant ses propres envies, la pédagogue transmet un message plutôt conservateur aux jeunes filles, et cela illustre bien le paradoxe de ses idées « progressistes ». Alors qu'elle enhardit ses élèves à s'élever par l'esprit pour prendre la place qu'elles méritent parmi les hommes dans la société, elle les relègue, tout comme Louise d'Épinay, Rousseau et Fénelon, à la sphère privée. Dans le *Magasin des enfans*, Mademoiselle Bonne, qui rappelons-le, parle au nom de madame Leprince de Beaumont, explique à lady Sensée combien il est important qu'une femme reste au foyer :

« Les femme sont faites pour la retraite, il faut qu'elles s'accoutument à l'aimer ; et j'ai très mauvaise opinion d'une jeune fille qui se plait à courir et à se faire voir partout. Je vous disais, il y a quelque temps, que les femmes étaient destinées à veiller sur leurs familles, leurs maisons ; comment le pourraient-elles, si elles sont toujours hors de chez elle. »²⁰⁸

Dans le *Magasin des adolescentes*, Mademoiselle Bonne explique à miss Belotte que l'instruction des jeunes filles s'impose, car il leur sera nécessaire d'entretenir des conversations intéressantes avec leurs futurs maris pour les retenir à la maison :

²⁰⁵ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfans...*, p. 46, p. 50.

²⁰⁶ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 211.

²⁰⁷ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfans...*, pp. 46-47.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 122.

« Outre qu'il est honteux d'être ignorantes, comme vous le dites fort bien, il y a encore une grande raison qui doit vous faire chercher à être instruites. Vous serez toutes mariées, Mesdames, & vous épouserez des hommes qui auront beaucoup étudié, voyagé, & qui devront être savans. Si vous ne savez parler que de vos coiffures, & que vous ayiez un mari qui ait profité de son éducation, il s'ennuiera avec vous, il cherchera d'autre compagnie, parce qu'il ne connoîtra rien à votre conversation ; au lieu que si vous êtes instruites, vous lui ferez aimer sa maison, & il sera charmé de s'entretenir avec vous. »²⁰⁹

L'auteure sous-entend dans ces deux extraits que la femme coquette compromet sa réputation et celle de son mari et que celle qui voudrait se distraire à l'extérieur rencontrera des difficultés pour trouver un bon parti et s'occuper de son foyer dignement. Ici encore, le mariage semble être une priorité et le seul avenir envisagé pour une petite fille²¹⁰.

En conclusion, bien que l'objectif d'éduquer le cœur et l'esprit soit présent tant chez les garçons que chez les filles, le traité destiné aux élèves masculins, *Le Mentor Moderne*, insiste davantage sur les compétences nécessaires pour devenir des membres de la société éclairés et responsables, tandis que les *Magasins* visent à transmettre aux filles, outre les connaissances intellectuelles, une solide éducation domestique. Jeanne-Marie Leprince de Beaumont reste une fervente représentante et un pilier de l'éducation des filles et des femmes, mais certaines contradictions inhérentes au 18^e siècle subsistent dans sa pédagogie.

²⁰⁹ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des adolescentes...*, pp. 159-160.

²¹⁰ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 110.

Chapitre 3 : Les contes littéraires et l'éducation

Ce troisième et dernier chapitre concerne le conte en tant que genre littéraire et la valeur didactique qui lui a été attribuée au tournant des 17^e et 18^e siècles. La constitution de ce genre et l'importance qu'il avait dans le panorama littéraire de l'époque seront exposées et expliquées, notamment grâce à la préface rédigée par Charles Perrault pour son œuvre *Contes de ma mère l'Oye*. L'association inévitable du conte à un type de littérature enfantine sera nuancée et remise en question, et les termes connexes qui gravitent autour de ces écrits seront présentés. Ensuite, afin de saisir comment Jeanne-Marie Leprince de Beaumont s'est emparée des contes littéraires pour servir son but didactique, nous analyserons les points communs entre son œuvre et celle de son prédécesseur, Perrault, puis nous présenterons, à la lumière de la théorie psychanalytique de Bruno Bettelheim, la manière dont elle a présenté ses écrits, la place de la véracité qu'elle y a accordé et le but poursuivi tout au long de son œuvre.

1. Constitution et définition du genre

1.1. Apparition du genre « conte »

La deuxième moitié du 17^e siècle, marquée par le règne du roi de France Louis XIV, était placée sous le signe du féérique ; le merveilleux envahissait tous les domaines culturels et sociaux, tels que les lettres, les arts, les loisirs et les modes, et une forte influence de l'esthétique baroque italienne, privilégiant la fantaisie par la mise en scène de l'illusion, se faisait ressentir²¹¹. On imaginait alors des îles merveilleuses, des princesses d'une beauté éblouissante et des fées dispensatrices de tous les dons. Le jeune Roi Soleil lui-même se déguisait avec enthousiasme. Cependant, une fois la cour définitivement installée à Versailles en mai 1682 et le roi tombé sous la coupe de madame de Maintenon, devenue secrètement son épouse après la mort de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, les fêtes enchantées se sont faites plus rares. C'est dans ce nouveau contexte que les nostalgiques des féeries d'antan se sont distracts en inventant des nouveaux jeux littéraires festifs et spirituels, dont faisait partie le conte. Ce genre très ancien, redécouvert au milieu du 17^e siècle par Jean de La Fontaine, puisait son inspiration dans les

²¹¹ PERRAULT, C., *Contes*, Paris, Pocket, 2006, coll. « Classiques », pp. 7-8.

souvenirs d'enfance, dans les histoires transmises par les aïeules, dans les lectures galantes de la préciosité et des « frivolités mondaines du temps »²¹². Le conte de fées à la française était incarné par la figure de Charles Perrault, homme de lettres né en 1628 et décédé en 1703, dont la majeure partie du travail consistait à retranscrire et à collecter de contes issus de la tradition orale française. Par ailleurs, cet érudit fait tellement partie du patrimoine public que l'on ne prend même plus la peine de lire son œuvre au complet ; cette dernière est paradoxalement « l'une des plus célèbres et l'une des plus mal connues de la littérature française ». Entre 1695 et 1699, plus de dix recueils de contes merveilleux sont parus. Bien que Charles Perrault reste le modèle incontournable du conte, bon nombre de ces recueils ont été créés par la plume de conteuses, et non de conteurs²¹³.

En effet, au 17^e siècle, les contes de fées faisaient partie intégrante de la littérature de fiction féminine. Comme expliqué lors du premier chapitre de ce mémoire, les auteures n'osaient pas, ne pouvaient pas, s'approcher de genres majeurs tels que les épopées ou les tragédies. Elles ont alors vu leur œuvre se faire éclipser par le triomphe et la célébrité de Perrault, un académicien comme il se devait, car rappelons-le, alors que l'Académie française a été fondée en 1635, aucune femme n'a pu en faire partie avant 1980 (année où Marguerite Yourcenar a été élue). Cependant, il est important de spécifier que le premier conte de fées français a été publié par une femme, Marie-Catherine d'Aulnoy, en 1690²¹⁴. Cette femme de lettres née en 1652 et décédée en 1705 est connue, à la différence de Perrault, pour ses critiques masquées de la société du 17^e siècle et pour avoir insufflé au genre du conte un esprit subversif. C'est dans sa première publication romanesque, *L'Histoire d'Hypolite*, qu'elle a inséré ce fameux conte, intitulé « L'Île de la félicité »²¹⁵. Cette publication lui a valu un grand succès, ce qui l'a poussée à publier des chroniques sur les différentes cours qu'elle côtoyait : *Mémoires sur la cour d'Espagne*, *Mémoires sur la cour de France*, *Mémoires sur la cour d'Angleterre*, etc. Entre 1697 et 1698, elle a publié plusieurs recueils de contes, tels que *Contes de fées*, *Les Fées à la mode*, ou encore *Les Illustres Fées*, qui lui ont valu une notoriété considérable²¹⁶. Malgré une idée préconçue associant les contes de fées à la tradition orale du Moyen Âge et aux histoires simples et naïves relatées de tous temps par les femmes aux enfants, la plupart des contes se

²¹² *Ibid.*

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ AUBAUDE, C., *Op. cit.*, p. 75.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 78.

²¹⁶ *Ibid.*

distinguaient par leur construction remarquable et madame d'Aulnoy réussissait subtilement, à travers les intrigues amoureuses des princes et princesses, à représenter les sociétés aristocratiques et à véhiculer diverses idées sur l'art de gouverner²¹⁷. Elle est ainsi parvenue à accentuer les faiblesses des personnages, essentiellement masculins, pour mettre en évidence l'univers féminin et les mécanismes du conditionnement des femmes²¹⁸. Ce procédé était également mis en œuvre par les auteures du 18^e siècle, comme explicité dans le premier chapitre. Dans ce type de mise en situation, l'héroïne se retrouve souvent contrainte à passer sa vie dans un lieu sans espoir d'y échapper, à moins de passer par le mariage. Comme dans le conte de « La Belle et la Bête », la recherche d'un conjoint semble alors être le thème central de l'intrigue, et ce, afin de dénoncer la subordination des femmes aux hommes. De plus, cette révolte féminine se matérialisait aussi à travers la représentation de fées toutes-puissantes. Dans les contes, récits très brefs où toute fantaisie est permise, l'imaginaire permettait aux femmes d'exprimer ce qu'elles n'étaient pas en mesure d'obtenir. Elles pourvoyaient ainsi les fées, mais aussi les princesses, de caractéristiques supérieures, telles que la beauté, l'habileté, l'intelligence. Cette toute-puissance s'avérait être la « projection de toutes les frustrations des femmes, mais aussi l'expression d'une confiance dans les valeurs propres aux femmes »²¹⁹.

Madame Leprince de Beaumont, elle aussi, a mis en scène des fées puissantes dans plusieurs de ses contes intégrés au *Magasin des enfants*. Par exemple, dans le conte « Le prince Chéri », une fée nommée Candide met en garde le souverain face au mauvais comportement qu'il adopte :

« Vous vous êtes mis en colère, ce qui est fort mal ; et puis, vous avez été cruel envers un pauvre animal qui ne méritait pas d'être maltraité. Je sais que vous êtes fort au-dessus d'un chien ; mais si c'était une chose raisonnable et permise que les forts pussent maltraiter les faibles, je pourrais en ce moment vous battre, vous tuer, puisqu'une fée est plus puissante qu'un homme. L'avantage d'être maître d'un grand empire ne consiste pas à pouvoir faire le mal qu'on veut, mais tout le bien qu'on peut. »²²⁰

Dans le conte « La dernière des fées », la fée Bienfaisante est le personnage principal et vient en aide à toutes les personnes malheureuses qu'elle croise en chemin, que ce soit des jeunes

²¹⁷ *Ibid.*

²¹⁸ *Ibid.*, p. 79.

²¹⁹ *Ibid.*, p. 81.

²²⁰ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfants...*, p. 14.

filles, des vieillards, des fermiers, etc. Ici encore, les qualités supérieures de la fée sont mises en avant :

« Les fées, sans avoir jamais étudié la médecine, sont plus savantes que les plus habiles médecins. »²²¹

« - Je ne mets point de bornes à vos désirs ; je suis fée, il n'est presque rien que je ne puisse faire en votre faveur : richesses, honneurs, je puis tout donner, demandez. »²²²

Alors que les contes de fées élaborés par des femmes exaltaient les qualités féminines, Perrault mettait en scène dans ses écrits des personnages féminins sans grande autonomie, « réduits à n'être que le miroir des désirs de l'homme »²²³. Les fées en tant que personnages étaient relativement rares dans ses contes, malgré l'appellation « contes de fées » ; elles n'y étaient jamais le personnage principal et étaient toujours désignées par « la fée », sans nom plus spécifique. Lorsqu'il introduisait ce type de figure, c'était toujours avec la distance de l'humour²²⁴.

Après quelques années couronnées de succès, le conte a fini par recevoir ses premières critiques. En 1699, l'abbé de Villiers, écrivain et essayiste français, a publié ses *Entretiens sur les contes de fées et sur quelques autres ouvrages du temps, pour servir de préservatif contre le mauvais goût, dédiés à Messieurs de l'Académie française*, œuvre dans laquelle il assimilait les contes à des « recueils, petites historiettes, ramas de contes de fées, qui nous assassinent depuis un an ou deux »²²⁵. Il considérait que le genre du conte était le fruit de l'oisiveté et souffrait d'un excès de frivolité²²⁶. Après cela, la bonne fortune du genre s'est petit à petit épuisée et les *Mille et Une Nuits*, œuvre traduite par Antoine Galland en 1705 ont fait leur entrée sur la scène littéraire. Environ une dizaine de contes ont été publiés jusqu'en 1715 et l'âge d'or du conte de fées français s'est symboliquement achevé à la Révolution, avec la parution d'une compilation de 41 volumes de contes, rassemblés sous le titre *Le Cabinet des fées, Collection choisie des contes de fées ou autres contes merveilleux*, par le Chevalier

²²¹ *Ibid.*, p. 500.

²²² *Ibid.*, p. 504.

²²³ AUBAUDE, C., *Op. cit.*, p. 82.

²²⁴ PERRAULT, C., *Op. cit.*, p. 365.

²²⁵ *Ibid.*, p. 8.

²²⁶ *Ibid.*

Charles-Joseph de Mayer, écrivain français²²⁷. Une quarantaine d’auteurs ont été retenus pour faire partie de ce recueil, parmi lesquels figuraient madame d’Aulnoy et madame Leprince de Beaumont, mais Charles Perrault occupait tout de même la première place.

1.2 Une littérature enfantine ?

Il est difficile de parler de « littérature enfantine » au 17^e siècle, car les enfants ne constituaient pas un public distinct. Il ne s’agissait donc pas encore d’un genre attesté, à l’exception du domaine de l’art oral, où certaines histoires d’animaux et contes d’avertissements pouvaient être destinés à ce type d’auditoire²²⁸. Perrault s’adressait principalement aux beaux esprits de la société aristocratique et à la haute bourgeoisie, et plus particulièrement aux femmes. Par ailleurs, il souhaitait aussi offrir aux plus jeunes lecteurs, des « récits proportionnés à la faiblesse de leur âge »²²⁹. En outre, il a dédié ses contes à la nièce du roi, et s’est ainsi inscrit dans un programme pédagogique plus précis, à travers lequel il entendait faire entrer un public plus large dans la littérature, en abaissant volontairement le niveau « des grands vers les petits »²³⁰. En revanche, malgré cette intention d’adaptation à un public enfantin, ses contes se lisaient davantage comme « des romans raccourcis écrits principalement pour adultes »²³¹. Les plaisanteries subtiles, les jeux de mots et les allusions grivoises s’adressaient plutôt aux mondains. La présentation de l’ouvrage *Contes* de Perrault, rédigée par Annie Collognat-Barès, nous met en garde quant à ces particularités en disant : « au lecteur attentif de goûter les subtilités de ce double jeu : des contes pour enfants qui ne sont pas enfantins, des bagatelles de nourrices ciselées par un Académicien orfèvre du langage »²³². Le conte littéraire à ses origines, était donc plus dirigé vers les adultes que vers les enfants et plus diffusé dans les salons qu’auprès des élèves.

²²⁷ *Ibid.*, pp. 8-9.

²²⁸ SORIANO, M., « Perrault Charles (1628-1703) », in *Encyclopædia Universalis*, <http://www.universalis.edu.com/encyclopedia/charles-perrault/>, (consulté le 21 décembre 2021).

²²⁹ PERROT, J., *Op. cit.*

²³⁰ PERRAULT, C., *Op. cit.*, p. 11.

²³¹ *Ibid.*

²³² *Ibid.*

1.3 Des termes connexes

Ce sous-chapitre examinera les termes connexes au conte, en particulier le mythe et la fable, qui partagent des liens étroits avec ce genre littéraire. Mais tout d'abord, comment définir précisément ce qu'est un conte ? Selon la première édition du dictionnaire de l'Académie, en 1694, le conte est : « une narration, un récit de quelque aventure, soit vraie, soit fabuleuse, soit sérieuse, soit plaisante. Il est plus ordinaire pour les fabuleuses et les plaisantes. Le vulgaire appelle les contes des fables ridicules telles que sont celles dont les vieilles gens entretiennent et amusent les enfants »²³³. Cette définition rend bien compte du lien qui unissait la fable au conte, mais aussi de l'image négative et frivole que ce dernier renvoyait. Le terme de « conte » est assez général et englobe aussi les contes d'animaux, les contes facétieux, les contes de fées, etc. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons plus particulièrement à la dernière catégorie, à savoir les contes de fées, qui ont la particularité d'enchanter l'imagination des enfants, et qui sont marqués par des métamorphoses, des événements magiques, des interventions d'êtres surnaturels, de fées, de sorcières, d'objets magiques, etc²³⁴.

Le conte littéraire présente des traits communs avec le mythe. Ce dernier désigne un « récit fabuleux, transmis par les traditions, qui contient en général un sens allégorique »²³⁵. En ayant recours à des thèmes et structures archétypaux, le mythe témoigne d'une culture et relate les événements qui ont eu lieu dans le « temps fabuleux des commencements »²³⁶. En d'autres termes, les histoires mythiques décrivent la création de certaines réalités (par exemple une île, un espèce végétale, une institution), grâce aux exploits d'êtres surnaturels²³⁷. La relation entre le conte et le mythe peut être observée aux niveaux ontologique et thématique²³⁸. En effet, ces deux genres littéraires sont façonnés par la parole, qui permet au lecteur de percevoir la réalité créée par l'auteur.e et de lui transmettre la morale finale. De plus, des thèmes communs sont présents tant dans le conte que dans le mythe, tels que la quête héroïque, la puissance du destin, le parcours initiatique,... En revanche, malgré ces similarités thématiques, ces deux types d'écrits agissent de manière différente sur la psychologie du personnage. Le personnage

²³³ *Ibid.*, p. 359.

²³⁴ DE LA SALLE, B., *Op. cit.*, p. 19.

²³⁵ Dictionnaire de l'Académie française, 9^e éd., Paris, Fayard, 2011.

²³⁶ PERRAULT, C., *Op. cit.*, p. 368.

²³⁷ *Ibid.*

²³⁸ *Ibid.*

principal du mythe est toujours un héros modèle, unique, désigné par un nom précis et supérieur à l'auditeur ou au lecteur, tandis que le protagoniste du conte est plus souvent anonyme, ce qui permet, notamment à l'enfant, de s'identifier facilement à lui, peu important ses exploits. En outre, à la fin pessimiste et au dénouement tragique du mythe s'opposent l'optimisme du conte et la promesse d'une vie heureuse sur terre²³⁹. Les effets psychologiques du conte sur l'enfant seront développés davantage dans la suite de ce chapitre.

À la fin du 17^e siècle, malgré l'avènement et le succès des contes de fées, la mode était aussi et surtout à la fable. Cette dernière, selon le dictionnaire actuel de l'Académie française, désigne « un apologue, court récit en prose ou en vers par lequel on exprime une vérité générale, le plus souvent morale, sous le voile de la fiction »²⁴⁰. En 1660, le terme de fable désignait autant un « récit fictif en général, un récit ayant trait à l'Antiquité, notamment païenne, voire l'ensemble de ces récits, un apologue, et, enfin, une chose fausse, une allégation mensongère »²⁴¹. Le même mot fable englobait en réalité un concept plus large ; équivalant à une fiction qui pouvait prendre les caractéristiques de ce que nous appelons aujourd'hui un conte, un mythe ou une fable. Perrault lui-même présentait son recueil à la fois comme des « contes faits à plaisir », ou comme une collection de « fables »²⁴². Il réalisait bien ce qu'il devait à Jean de La Fontaine et gardait d'ailleurs une des caractéristiques principales des fables : la finalité morale, annoncée d'ailleurs dans le titre de son fameux recueil paru en 1697 : *Histoires ou Contes du temps passé avec des moralités*²⁴³. L'objectif commun des fables et des contes est d'instruire et de distraire en même temps ; leurs ressemblances vont donc dans ce sens : ils sont tous deux courts, racontent une histoire (principalement en vers pour la fable et en prose pour le conte) qui débouche sur un enseignement, tout en faisant appel au merveilleux (par exemple en mettant en scène des animaux doués de la parole)²⁴⁴.

²³⁹ SIMONSEN, M., *Le conte populaire français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, coll. « Que sais-je ? », p. 98.

²⁴⁰ Dictionnaire de l'Académie française, 9^e éd., Paris, Fayard, 2011.

²⁴¹ PERRAULT, C., *Op. cit.*, pp. 362-363.

²⁴² *Ibid.*, p. 359.

²⁴³ *Ibid.*, p. 9.

²⁴⁴ *Ibid.*, pp. 362-363.

1.3.1 « Utile dulci »

Comme expliqué précédemment, l'enfant n'était pas encore tout à fait reconnu pour lui-même au 17^e siècle et était considéré comme dépourvu de raison. Malgré une certaine ambiguïté par rapport au public visé dans ses contes, Perrault était l'un des premiers, avec La Fontaine, à écrire de la fiction pour éduquer ceux qui n'avaient pas encore « l'usage de la parole raisonnée », à savoir les enfants, terme qui vient du latin *infans*, qui désigne précisément celui qui ne parle pas encore²⁴⁵. Catégorisé, comme le roman et la fable, parmi les genres mineurs, le conte était alors utilisé comme moyen ingénieux pour mettre en œuvre l'impératif fondamental du « plaire et instruire ».

La locution latine, « utile dulci », signifiant « allier l'utile à l'agréable », était un crédo que bon nombre des auteurs des 17^e et 18^e siècles mettaient en œuvre dans leurs écrits. La double perspective, pédagogique et ludique, présente à la fois dans les contes et dans les fables, répondait directement aux préceptes du poète latin Horace, prodigués dans son *Art poétique*, aux vers 334-344, en l'an 14 ACN :

« La poésie veut instruire ou plaire : parfois son objet est de plaire et d'instruire en même temps. Pour instruire, sois concis ; l'esprit reçoit avec docilité et retient fidèlement un court précepte ; s'il est trop plein, il laisse échapper tout ce qu'il a reçu de trop. La fiction, imaginée pour amuser, doit, le plus possible, se rapprocher de la vérité ; (...) mais il obtient tous les suffrages celui qui unit l'utile à l'agréable, et plaît et instruit en même temps. »²⁴⁶

Cette même idée se retrouvait aux vers 1-6 de la fable « Le pâtre et le lion » de La Fontaine, parue en 1668 :

« Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être ; / Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.
/ Une morale nue apporte de l'ennui : / Le conte fait passer le précepte avec lui. / En ces sortes de
feinte il faut instruire et plaire, / Et conter pour conter me semble peu d'affaire. »²⁴⁷

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 20.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 14.

²⁴⁷ *Ibid.*

Ainsi, dans la préface à ses *Contes*, Perrault se réjouissait d'avoir atteint cet objectif pédagogique et déclarait que :

« [Les gens de bon goût] ont été bien aises de remarquer que ces bagatelles n'étaient pas de pures bagatelles, qu'elles renfermaient une morale utile, et que le récit enjoué dont elles étaient enveloppées n'avait été choisi que pour les faire entrer plus agréablement dans l'esprit et d'une manière qui instruisît et divertît tout ensemble. Cela devrait me suffire pour ne pas craindre le reproche de m'être amusé à des choses frivoles. (...) Quelques frivoles et bizarres que soient toutes ces fables dans leurs aventures, il est certain qu'elles excitent dans les enfants le désir de ressembler à ceux qu'ils voient devenir heureux, et en même temps la crainte des malheurs où les méchants sont tombés par leur méchanceté. N'est-il pas louable à des pères et à des mères, lorsque leurs enfants ne sont pas encore capables de goûter les vérités solides et dénuées de tous agréments, de les leur faire aimer, et si cela se peut dire, les leur faire avaler, en les enveloppant dans des récits agréables et proportionnés à la faiblesse de leur âge. »²⁴⁸

Ses contes tendaient donc tous à récompenser la vertu et à punir le vice, ainsi qu'à montrer l'avantage qu'il y avait à faire preuve d'honnêteté, d'obéissance, de patience,... et le malheur dont seraient victimes ceux qui ne respecteraient pas ces principes.

2. Approche et appropriation du conte par madame Leprince de Beaumont

Cette deuxième partie de chapitre a pour vocation de percevoir de quelle manière madame Leprince de Beaumont s'est inspirée ou éloignée des principes phares de l'œuvre de Perrault, et de décrypter son utilisation des contes littéraires pour l'éducation des enfants.

2.1. Un héritage de Charles Perrault ?

Le travail de la pédagogue du 18^e siècle présente plusieurs similitudes avec celui de son prédécesseur, Charles Perrault. Néanmoins, Leprince de Beaumont transcende certains principes de l'académicien, en les adaptant à son propre projet pédagogique.

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 15, p. 21.

A l'instar de Perrault qui affirmait avoir adapté ses récits aux plus jeunes (alors que la lecture de ses textes n'était réellement compréhensible que pour un public avisé), l'auteur des *Magasins* a puisé dans un vivier constitué de textes littéraires variés, et les a modifiés et ajustés en fonction du public qu'elle visait, à savoir les jeunes filles. Chez les deux auteurs, les contes constituent presque des romans d'apprentissage, mettant en lumière un parcours initiatique, lors duquel le héros ou l'héroïne grandit, passe de l'enfance à l'âge adulte et tire des leçons tout au long de son cheminement. L'adolescent (du verbe latin *adolescere*, qui signifie grandir) se forme pour devenir adulte (issu du participe passé du même verbe, *adultus*, qui a fini de grandir)²⁴⁹. L'évolution de leurs personnages permet également de présenter aux lecteurs des comportements vertueux à adopter, transmis généralement par la moralité exprimée à la fin de chaque conte. De plus, ils partageaient l'idéal de la double intention pédagogique et ludique, en proposant des récits agréables, divertissants et édifiants tout à la fois.

Dans son « Avertissement » au *Magasin des enfans*, l'écrivaine critique la perniciosité de certains contes de fées, leur style inadapté aux enfants et leur moralité enfouie sous des artifices ridicules. En outre, elle observe que les *Contes de ma mère l'Oye* de Perrault, malgré leur caractère puéril, permettent d'aborder des thèmes éducatifs essentiels :

« On me dira, nous avons douze volumes de Contes des Fées, nos enfans peuvent les lire. A cela je répons : outre que ces contes ont souvent des difficultés dans le stile, ils sont toujours pernicioeux pour les enfans, auxquels ils ne sont propres qu'à inspirer des idées dangereuses & fausses. Comme j'avois résolu de m'approprier tout ce que je trouverois à mon usage, dans les ouvrages des autres, j'ai relu avec attention ces contes : je n'en ai pas lu un seul que je puisse raccommorder selon mes vuës ; & j'avouë que j'ai trouvé les contes de la *Mère l'Oye*, quelques puériles qu'ils soient, plus utiles aux enfans, que ceux qu'on a écrits dans un stile plus relevé. Je trouve moyen de faire comprendre aux enfans, lorsqu'ils lisent la Barbe bleuë, les inconvéniens d'un mariage fait par intérêt ; les dangers de la curiosité, les malheurs qui peuvent arriver du peu de complaisance, qu'on a pour les caprices d'un époux ; l'inutilité du mensonge, pour éviter le châtiment. En pourrois-je trouver autant dans les douze volumes que j'ai cités ? Le peu de morale qu'on y a fait entrer, est noyé sous un merveilleux ridicule, parce qu'il n'est pas joint nécessairement à la fin qu'on doit offrir aux enfans ; l'acquisition des vertus, la correction des vices. »²⁵⁰

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 366.

²⁵⁰ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfans...*, pp. XIV-XV.

Malgré les similitudes qui lient les œuvres des deux auteurs, leurs desseins pédagogiques présentaient des nuances significatives quant au message véhiculé par rapport à l'éducation des filles. Perrault, à travers ses contes et les moralités qu'il délivrait, prodiguait un discours moraliste traditionnel et présentait à son lectorat des modèles de femmes qui correspondaient aux normes domestiques établies²⁵¹. Dans sa thèse intitulée *La refonte des contes de fées par Charles Perrault : Mécanismes d'un outil de propagande*, Florence Ciret-Strecker a lu les contes de l'écrivain à la lumière de sa carrière politique et a prouvé que, après une lecture minutieuse, ses contes révèlent « les contours d'une époque et d'un règne »²⁵². Perrault faisait partie des propagandistes politiques majeurs de Louis XIV et son discours didactique reflétait les mêmes objectifs qu'un projet instauré par les autorités royales en 1686 : la création d'une école réservée aux jeunes filles à Saint-Cyr, nommée la « Maison royale de Saint-Louis »²⁵³. Ce pensionnat, imaginé par madame de Maintenon, accueillait 250 filles issues de l'aristocratie pauvre, dont les pères avaient rendu de nombreux services à l'armée royale. L'éducation féminine y était plutôt limitée et n'offrait rien qui fut à la hauteur des collèges de garçons. Les jeunes filles étaient formées, grâce à des principes religieux principalement, à devenir de parfaites maitresses de maison²⁵⁴. Les enjeux littéraires et culturels de la fin de l'Ancien Régime transparaissaient bien dans les contes de Perrault, en ce qui concerne la place des femmes dans la société, leur accès à l'éducation, et les rôles sociaux. Son but était d'inculquer, de manière implicite, les règles de la hiérarchie sociale aux jeunes lectrices à travers ses contes de fées moralistes. Son fameux conte « La Belle au bois dormant » met par exemple en scène une héroïne passive et en attente d'un homme pour la délivrer. Dans la moralité qu'il a proposée à la fin du conte, il fait comprendre au lecteur que l'union conjugale est escomptée « avec tant d'ardeur » par les femmes et qu'il est bon d'attendre tranquillement un époux « riche, bien fait, galant et doux »²⁵⁵, présentant ainsi le mariage comme un but universel.

A l'exception de l'apologie du mariage, que l'on retrouve dans une certaine mesure dans l'œuvre de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, cette dernière semblait faire preuve d'ambitions plus grandes pour l'avenir des jeunes filles en leur proposant des savoirs susceptibles de les affranchir de leur subordination aux hommes et à la société en général.

²⁵¹ CIRET-STRECKER, F., *La refonte des contes de fées par Charles Perrault : Mécanismes d'un outil de propagande*, thèse de doctorat, Tulane University, 2005, p. 12.

²⁵² *Ibid.*, p. 4.

²⁵³ *Ibid.*, p. 9.

²⁵⁴ *Ibid.*

²⁵⁵ PERRAULT, C., *Op. cit.*, p. 105.

2.2. La valeur didactique du conte

Afin d'appréhender la valeur didactique qu'un conte littéraire peut avoir, la théorie psychanalytique de Bruno Bettelheim sera présentée et comparée avec les procédés déjà mis en place par madame Leprince de Beaumont. Le pédagogue et psychothérapeute américain, marqué par la psychanalyse de Freud, s'est intéressé aux effets que les contes pouvaient avoir sur les enfants et a défendu deux thèses principales dans son livre *Psychanalyse des contes de fées*. La première concerne le fait que les enfants, à tous les niveaux d'intelligence, trouvent les contes de fées bien plus satisfaisants que n'importe quelle autre histoire qu'on leur propose, car ils y trouvent des solutions concrètes à leurs « difficultés psychologiques les plus pressantes »²⁵⁶. À travers sa deuxième thèse, il soutient que les contes de fées représentent la manière dont l'homme peut évoluer de manière saine, grâce à des mises en situation imaginaires²⁵⁷. En bref, il explique dans son livre pourquoi et comment les contes jouent un rôle essentiel dans le développement intérieur de l'enfant.

Bruno Bettelheim considérait que si les lectures proposées aux enfants ne leur apportaient rien de significatif, elles perdaient de leur valeur²⁵⁸. Pour divertir les enfants et leur donner envie de perfectionner leurs techniques intellectuelles (telles que les compréhensions à la lecture et à l'audition, la récitation, la reformulation, etc.), il est nécessaire qu'ils soient divertis et que leur curiosité soit éveillée. Cette conscience de l'importance du caractère attractif des lectures était évidemment bien présente chez madame Leprince de Beaumont, qui malgré ses critiques ponctuelles des contes enrobés de merveilleux ridicule, admettait utiliser les contes de fées (presqu'essentiellement dans *Le Magasin des enfans*), pour flatter le goût des jeunes lectrices et pour parvenir à leur transmettre l'enseignement visé. Ce procédé témoigne de la nécessité d'adaptation à son public, dont l'écrivaine savait faire preuve.

Cette adaptation du conte à l'enfant se manifeste aussi, selon le spécialiste, par le désir du jeune de réentendre l'histoire, d'interrompre le conteur pour demander des informations supplémentaires, de discuter d'un passage, etc²⁵⁹. Bettelheim démontre ainsi le caractère formateur du conte, car il invite indirectement l'élève ou l'enfant à participer, ce qui était

²⁵⁶ BETTELHEIM, B., *Psychanalyse des contes de fées*, Paris, Robert Laffont, 1976, p. 17.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 25.

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 15.

²⁵⁹ PERRAULT, C., *Op. cit.*, pp. 379-380.

grandement encouragé par Leprince de Beaumont également. Comme expliqué précédemment, les enfants n'ont pas toujours représenté le public unique et privilégié des conteurs, qui cherchaient aussi bien à édifier la jeunesse qu'à séduire les adultes. Bettelheim ressentait ainsi moins la valeur éducative chez Perrault, car ce dernier donnait systématiquement la moralité à la fin de ses contes, et imposait en quelque sorte sa propre lecture, au lieu de donner l'opportunité à l'enfant de la construire. Cet excès de simplification ferait donc de ses écrits des « contes de mise en garde qui énoncent absolument tout »²⁶⁰. Chez la pédagogue au contraire, la conclusion était presque toujours laissée à une élève, à qui il était demandé par Mademoiselle Bonne de donner son avis sur le conte et d'en tirer une morale. On peut alors parler de mise en place d'une « activité critique »²⁶¹, qui désigne le champ d'interventions des jeunes filles et qui est rendue possible grâce aux dialogues, au déploiement de questions, aux répétitions, etc.

Les leçons morales relevées par les écolières et souvent réexpliquées par la gouvernante Bonne, transmettent des enseignements moraux et des exemples de situations où le héros ou l'héroïne fait face à certaines difficultés. Ces mises en contexte imaginaires permettent, selon Bettelheim, de montrer aux enfants que des solutions concrètes existent, et qu'ils ne sont pas les seuls à traverser des épreuves²⁶². Les héros de contes ne sont pas ambivalents et représentent systématiquement un aspect tangible du bien ou du mal, de la beauté ou de la laideur, de l'avarice ou du désintéressement, etc. C'est ce contraste marqué entre les personnages qui permet aux élèves de comprendre toute la complexité des différences et des comportements humains. Ce manichéisme véhiculé par les contes a parfois été accusé de donner une vision irréaliste de la société aux enfants. Or, il est indispensable à la bonne organisation du monde intérieur de l'enfant, qui s'organise principalement selon des couples d'oppositions tels que bien/mal, force/faiblesse, succès/échec, etc²⁶³. Dans les contes choisis par Leprince de Beaumont dans ses *Magasins*, les personnages répondent aussi à la dichotomie traditionnelle entre bien et mal, entre vice et vertu et servent un but éducatif : la pédagogue transforme le méchant donné comme tel par le conte de fées, pour le remplacer par un contre-héros mal élevé et transmettre un message aux jeunes écolières. En outre, ce n'est pas seulement le fait que le méchant perde et soit puni à la fin du conte qui a une portée morale, mais bien le fait que, grâce

²⁶⁰ *Ibid.*

²⁶¹ REID, M., dir., *Op. cit.*, p. 97.

²⁶² BETTELHEIM, B., *Op. cit.*, p. 20.

²⁶³ SIMONSEN, M., *Op. cit.*, pp. 95-96.

au triomphe final de la vertu, l'enfant alors séduit par le héros s'identifie à lui, le suit à travers ses épreuves, et voit en ses luttes internes et externes le sens moral²⁶⁴.

Malgré cette présentation jugée irréaliste de la société, les contes ne véhiculent pas pour autant des mensonges en tant que tels et des images complètement faussées de la réalité. Les contes de mensonges appartiennent en effet à une catégorie distincte et consistent à « raconter avec une grande dextérité de langage, une forte imagination, une rapidité d'élocution et une grande capacité d'improvisation, des histoires construites sur des contresens, avec une logique indiscutable mais absurde »²⁶⁵. Ces récits s'appuient généralement sur des expressions contradictoires telles que « l'aveugle a vu le lièvre voler, le muet a appelé le sourd,... »²⁶⁶ et invitent l'auditoire à explorer le langage jusqu'à ses limites ; « affirmer des choses impossibles pour exprimer l'inexprimable est d'ailleurs la fonction implicite du conte »²⁶⁷. Selon Bruno de La Salle, un conteur moderne, les contes merveilleux ne seraient ni plus ni moins que « des contes de mensonges dont la structure conserve une certaine logique ou convention de narration »²⁶⁸. Par contre, Bettelheim insiste sur le fait que le merveilleux n'empêche pas l'enfant de développer des connaissances rationnelles du monde, et qu'il lui apporte au contraire la sécurité psychique dont il a besoin, notamment grâce aux réponses imaginaires à des conflits réels²⁶⁹. Une des valeurs inégalées du conte est notamment l'ouverture vers de nouvelles dimensions de l'imagination, proposées à l'enfant à travers la structure, la forme et les images des contes de fées, qu'il pourra ainsi « incorporer à ses rêves éveillés »²⁷⁰. De plus, les contes paraissent convaincants pour les enfants, car l'un et l'autre conçoivent le monde de la même manière²⁷¹. C'est pour cette raison que les jeunes lecteurs font confiance aux narrations merveilleuses et en retirent donc les meilleurs enseignements. Par exemple, un enfant qui apprend à travers un conte qu'un personnage, à première vue repoussant, peut se métamorphoser en ami secourable, sera prêt à croire qu'une personne qui l'effraie peut aussi cesser d'être une menace. C'est notamment grâce au conte de « La Belle et la Bête » qu'un lecteur peut tirer cette conclusion et apprendre à ne pas se fier aux apparences.

²⁶⁴ BETTELHEIM, B., *Op. cit.*, p. 21.

²⁶⁵ DE LA SALLE, B., *Op. cit.*, p. 19.

²⁶⁶ *Ibid.*

²⁶⁷ *Ibid.*

²⁶⁸ *Ibid.*

²⁶⁹ SIMONSEN, M., *Op. cit.*, pp. 95-96.

²⁷⁰ BETTELHEIM, B., *Op. cit.*, p. 18.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 73.

Selon Bettelheim, la manière dont les histoires vraies se développent est étrangère aux mécanismes de l'esprit des enfants et ils ne peuvent en extraire une signification personnelle enrichissante. Il ajoute que « la connaissance factuelle ne peut profiter à la totalité de la personnalité que si elle est transformée en « connaissance » personnelle »²⁷² et condamne ainsi tout usage exclusif des histoires réalistes. Madame Leprince de Beaumont présente une approche particulière aux histoires vraies et celle-ci sera développée davantage dans le point intitulé « La place de la véracité ».

Bettelheim a mis en lumière une autre valeur didactique du conte, qui réside dans le fait que ce genre littéraire offre aux enfants un soutien dans les différentes étapes de leur croissance. L'enfant comprend que bien qu'irréelles, les histoires qui lui sont racontées abordent des événements qui peuvent survenir dans son for intérieur et qu'il n'est pas le seul à affronter ces obstacles. Il trouve donc en les contes une aide pour surmonter certaines étapes de son évolution et de son accession à une vie indépendante. Ce processus de développement commence en général par la résistance aux parents et se termine lorsque le jeune a trouvé son chemin en atteignant l'indépendance psychologique, ainsi qu'une certaine maturité morale, qui lui permettent de ne plus voir le sexe opposé comme quelque chose de démoniaque ou de menaçant ; il est alors capable de construire des relations positives²⁷³. En contant « La Belle et la Bête » à ses élèves dans *Le Magazine des enfants*, l'auteure leur donne en exemple une héroïne qui s'oppose à son père pour le protéger, et qui découvre petit à petit que la personne face à elle, la Bête, cache une personne digne de sa confiance.

Les prochains sous-points de ce chapitre aborderont les choix morphologiques et narratifs posés par madame Leprince de Beaumont dans ses ouvrages pédagogiques, et la portée de son projet sera analysée, afin de déterminer à quel point ce dernier était progressiste ou non.

2.2.1. Une forme particulière

Jeanne-Marie Leprince de Beaumont a mis en pratique une des nouveautés du 18^e siècle en termes de littérature, qui consistait à réduire les romans et les histoires en général, pour pouvoir

²⁷² *Ibid.*, pp. 86-87.

²⁷³ *Ibid.*, p. 25.

notamment les livrer en plusieurs petites brochures²⁷⁴. Les recueils de récits brefs ont été de plus en plus nombreux à voir le jour. Cette évolution coïncide avec l'avènement des textes pédagogiques écrits par des auteures féminines, qui combinaient des plans d'éducatrices destinés aux éducatrices, et des récits voués à l'instruction et à la distraction des jeunes élèves.

Dans les *Magasins* de madame Leprince de Beaumont, qui marquent le début de cette nouvelle pratique, des histoires brèves sont insérées parmi les dialogues, qui constituent une forme-cadre²⁷⁵. La nature et la longueur de ces histoires varient ; on y trouve des contes moraux, des anecdotes, des fables, des contes merveilleux et des histoires saintes²⁷⁶. La caractéristique commune de ces textes est leur brièveté, mais cette notion ne désigne pas forcément la taille du texte. En effet, ce sont surtout des facteurs, des paramètres impliquant une brièveté essentielle qui sont en jeu, comme l'explique Alain Montandon, professeur émérite de littérature à l'Université Blaise Pascal, dans son écrit *Formes littéraires brèves* :

« Il me semble que l'on peut parler de formes brèves avec quelque pertinence quand la forme choisie implique une essentielle concision formelle, déterminée par des facteurs de condensation repérables qui induisent une forme d'écriture spécifique. Aussi parler de formes brèves revient moins à faire la taxinomie des genres courts qu'à cerner des traits d'écriture spécifiques dans des formes ou dans des types d'écrits ayant pour perspective cette condensation. »²⁷⁷

Ainsi, madame Leprince de Beaumont a insufflé à ses histoires cette concision formelle dont parle le professeur, afin de les rendre insérables dans ses *Magasins* et digestes pour les élèves. Dans son *Magasin des jeunes dames*, elle annonce d'ailleurs au préalable à ses auditrices qu'elle va leur narrer une histoire abrégée par ses soins :

« Au reste, Mesdames, selon ma coutume, je traduirai l'histoire très librement : il y en a six ou sept volumes, dont je ne pourrais pas raisonnablement faire plus d'un, en retranchant les inutilités et les sottises ; car vous savez qu'il semble être de règle en Angleterre, de ne pas faire un Roman où il n'y en ait. »²⁷⁸

²⁷⁴ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 60.

²⁷⁵ *Ibid.*

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 59.

²⁷⁷ MONTANDON, A., « Préface...brève », *Formes littéraires brèves*, Actes du colloque de l'Université Blaise Pascal en coopération avec l'Université de Clermont Ferrand, 29 novembre au 2 décembre 1989, Wrocław, Édition de l'Université de Wrocław, 1991, pp. 5-7.

²⁷⁸ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 63.

2.2.2. La place de la véracité

Dans le projet pédagogique de l'éducatrice, l'histoire en tant que forme brève était également chargée de porter une vérité et de faire référence au réel. Cette véracité était mise en œuvre dans le but d'allier au mieux récits captivants et leçons édifiantes. Alors que Bruno Bettelheim prétendait que les mécanismes des histoires vraies étaient étrangers aux jeunes esprits, madame Leprince de Beaumont, elle, tenait à insérer dans ses *Magasins* une variété de récits, et *a fortiori* ceux qui lui permettaient de former les enfants aux réalités du monde. Dans le troisième dialogue du *Magasin des enfants*, après que lady Mary prie Mademoiselle Bonne de lui lire un conte, cette dernière lui explique la différence entre un conte et une histoire :

[Mademoiselle Bonne à lady Mary] : « Oui, ma chère, je sais de jolis contes, de belles histoires, et je vous en raconterai tant que vous voudrez.

[Lady Mary à Mademoiselle Bonne] : Quelle différence y a-t-il d'un conte à une histoire ?

[Mademoiselle Bonne à lady Mary] : Une histoire est une chose vraie, et un conte est une chose fausse, qu'on écrit, qu'on raconte, pour amuser les jeunes gens.

[Lady Mary à Mademoiselle Bonne] : Mais ceux qui font des contes sont donc des menteurs, puisqu'ils disent des choses fausses ?

[Mademoiselle Bonne à lady Mary] : Non, ma chère : mentir, c'est chercher à tromper. Or, comme ils avertissent que ce sont des contes, ils ne veulent tromper personne. »²⁷⁹

Cependant, malgré ce désir premier de compléter les leçons théoriques par des contes merveilleux, l'éducatrice indique dans la préface à son *Magasin des enfants* qu'elle entend supprimer petit à petit toute féerie, pour préparer au mieux les élèves à leurs futures réalités²⁸⁰. C'est pourquoi elle a usé de plus en plus du conte moral, défini selon le Dictionnaire mondial de la littérature comme « un court récit à la gloire de la vertu telle que la voit le sentimentalisme de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ces contes paraissaient souvent dans des périodiques puis en recueils ou en séries. Ils vantent le goût de la campagne et une sensibilité

²⁷⁹ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfants...*, p. 10.

²⁸⁰ CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 65.

larmoyante »²⁸¹. L'utilisation de ce type de récit a constitué la première étape dans sa quête de davantage de réalisme. Les textes religieux insérés dans ses écrits ne font par contre pas l'objet d'une mention d'une quelconque véracité, étant donné que dans ce cadre saint, l'authenticité des faits n'avait pas à être prouvée²⁸². Ainsi, deux univers se côtoient dans les œuvres de Leprince de Beaumont : un univers où le réalisme est représenté grâce aux histoires, et un autre où la fiction et le merveilleux enchantent les élèves à travers les contes.

De plus, comme expliqué plus haut dans ce travail, la pédagogue a en quelque sorte fait un pari sur l'intelligence de ses élèves, en affirmant qu'elle en ferait des logiciennes et qu'aucune élève n'était trop jeune pour être instruite, tant qu'on les accoutume au raisonnement petit à petit. Ce pari avait néanmoins besoin de cautions externes pour acquérir une certaine « légitimité textuelle »²⁸³ dans les écrits éducatifs. Le lecteur du 18^e siècle n'était évidemment pas habitué à lire des protestations d'intelligence qu'il n'était « ni fréquent, ni bienséant de trouver dans la bouche d'une jeune fille »²⁸⁴, c'est pourquoi madame Leprince de Beaumont, pour répondre à ses détracteurs, faisait sans cesse référence au réel en évoquant son expérience de pédagogue. Sa stratégie de défense se basait donc sur l'implication, le nombre et les résultats de ses véritables élèves, qu'elle mettait en avant dans « L'Avertissement » au *Magasin des adolescentes* :

« Je ne mettrai ici que ce qui aura été compris par plus de huit dames de cet âge. Les objections qu'elles me font y seront mises avec exactitude. Si on les trouve trop relevées, ce ne sera pas ma faute, c'est celle de mes élèves qui ont l'esprit trop avancé pour leur âge. Comme c'est pour elles principalement que je travaille, je n'ai pu me dispenser d'écrire ce que je sais être de leur goût & à leur portée. »²⁸⁵

La référence à des expériences concrètes devient alors la justification de la complexité du texte, qui implique une certaine déresponsabilisation de l'auteure, laquelle met l'accent sur les capacités intellectuelles de ses élèves. Cette caution du réel servait donc deux enjeux fondamentaux : celui de la préparation des enfants à la réalité, et celui qui consiste à faire le pari de l'intelligence auprès des élèves, féminines qui plus est.

²⁸¹ Dictionnaire mondial de la littérature, Paris, Larousse, 2012.

²⁸² CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 67.

²⁸³ *Ibid.*, pp. 94-95.

²⁸⁴ *Ibid.*

²⁸⁵ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des adolescentes...*, pp. XXII-XXIII.

2.3. Un projet progressiste et « féministe » avant l'heure ?

L'enjeu de l'analyse de l'appropriation des contes littéraires faite par Jeanne-Marie Leprince de Beaumont était de déterminer à quel point ils s'inscrivent dans son projet progressiste et « féministe », en termes d'éducation des femmes, ou non. A-t-elle su dépasser le caractère sexiste souvent attribué aux contes de fées ou l'a-t-elle renforcé ? La réponse à cette question est évidemment nuancée et peut être appuyée, entre autres, par les propos de Marcia R. Lieberman. Cette dernière est professeure d'anglais à l'Université du Connecticut et a initié des cours portant sur la critique féministe et sur la place des femmes dans les fictions des 18^e et 19^e siècles. Dans son article intitulé « "Some Day My Prince Will Come" : Female Acculturation Through the Fairy Tale » (1972), elle a décrypté le contenu sexiste des contes de fées, ainsi que leur impact sur l'inconscient féminin, qui persiste encore de nos jours. Elle distingue deux constantes présentes dans la plupart des histoires merveilleuses, à savoir, « le concours de beauté » et « le mariage comme récompense ultime de la beauté »²⁸⁶.

La première constante désigne les rivalités entre sœurs ou entre filles en général, parmi lesquelles une se démarque particulièrement par sa beauté, et s'en verra récompensée. La beauté apparaît alors comme l'atout le plus précieux, voire le seul d'une jeune fille. Lieberman estime que la beauté est très souvent associée à un tempérament calme et doux, au contraire de la laideur qui elle est associée à un mauvais caractère, ce qui entraîne inmanquablement une perception faussée de l'importance de l'apparence physique chez les enfants, et plus particulièrement chez les filles²⁸⁷. En effet, comme le démontre Georges Vigarello, historien français, dans son ouvrage *L'Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la renaissance à nos jours* (2004), la beauté est un concept qui concerne majoritairement les femmes, et celle-ci « valorise le genre féminin au point d'en apparaître comme l'achèvement »²⁸⁸. Ce modèle présenté par Lieberman, qui encourage la jalousie et la compétition entre les filles est présent dans l'œuvre de madame Leprince de Beaumont, et notamment dans le conte présenté précédemment, « La Belle et la Bête ». Le personnage de la Belle, dont le prénom même se rapporte à son apparence, se distingue par rapport à ses deux

²⁸⁶ LIEBERMAN, M., « "Some Day My Prince Will Come" : Female Acculturation through the Fairy Tale », in *College English*, n°3, 1972, *passim*.

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 385.

²⁸⁸ VIGARELLO, G., *L'Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la renaissance à nos jours*, Paris, Seuil, 2004, coll. « L'Univers historique », p. 27.

sœurs, dont on disait qu'elles avaient beaucoup d'orgueil, que leurs cœurs étaient emplis de malice, d'envie et de méchanceté, et que « les vertus de [la Belle] leur avaient inspiré beaucoup de jalousie »²⁸⁹. Chez l'auteur du 18^e siècle, il s'agit par ailleurs de l'association de la beauté et de la bonté qui apporte la jalousie ; la beauté seule ne suffit donc pas, elle doit être accompagnée de vertu. Dans le conte cité, la Belle connaît un destin prospère grâce à son grand cœur et à ses qualités morales, et pas seulement grâce à son apparence physique. Bien que Leprince de Beaumont insiste sur les rivalités qui peuvent naître de la beauté, elle insiste tout de même sur l'importance de la vertu et de l'esprit pour atteindre le bonheur. Cette importance de la conciliation de la beauté et de l'esprit était également mise en avant dans l'histoire de « Bellote et Laideronette », présentée au deuxième chapitre de ce travail.

Ce bonheur, comme constaté dans les analyses précédentes, devrait découler, selon madame Leprince de Beaumont, de l'union maritale. Ceci conduit à la deuxième constante relevée par Lieberman, qu'elle appelle « le mariage comme récompense ultime de la beauté ». Dans son article, elle constate et démontre que dans les contes, mariage rime avec richesse²⁹⁰. Elle explique que la récompense, conséquence de la beauté, est essentiellement mercantile et que les héroïnes pauvres mais bonnes, obtiennent toujours les faveurs de princes riches et beaux. Ainsi, elle considère que les enfants risquent de croire que les filles sont choisies pour leurs attraits physiques, que la beauté mène à l'opulence et que le fait d'être choisie veut donc dire devenir riche²⁹¹. Cette conclusion se vérifie, encore une fois dans « La Belle et la Bête », conte dans lequel la Belle, désargentée au début de l'histoire, devient reine et bénéficie donc des richesses de son prince. Dans le conte « Bellote et Laideronette », le mariage semble aussi être l'objectif final de Bellote, qui a nourri son intellect dans le seul but de gagner à nouveau les faveurs de son riche mari. Ainsi, en racontant ces histoires à ses élèves, madame Leprince de Beaumont remplit son dessein qui était de faire des écolières de futures épouses dévouées, modestes et soumises, et plus tard encore, de bonnes mères de famille ayant assimilé les leçons de leur gouvernante pour les transmettre à leurs propres enfants²⁹². Plus que de simples messages subliminaux disséminés dans les contes, cette injonction au mariage se retrouve aussi dans les dialogues des *Magasins*, notamment dans le *Magasin des adolescentes*, où

²⁸⁹ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfants...*, p. 45.

²⁹⁰ LIEBERMAN, M., *Op. cit.*, p. 386.

²⁹¹ *Ibid.*

²⁹² CHIRON, J., et SETH, C., *Op. cit.*, p. 81.

Mademoiselle Bonne s'entretient avec lady Lucie, lady Louise et lady Sophie au sujet du mariage, et de la part de responsabilité qu'ont les femmes dans cette union :

[Mademoiselle Bonne à lady Louise] : « Faites-y réflexion, Mesdames : vous approchez toutes l'âge où vous serez mariées ; l'économie est un des devoirs d'une femme qui est responsable à son mari, à ses enfans & aux pauvres, du bien de sa maison, & qui est aussi responsable de tout le mal qui s'y fait ; si elle peut le prévenir par sa vigilance. »²⁹³

Au cours d'une autre conversation, Mademoiselle Bonne prie lady Tempête de conter une histoire aux jeunes filles. Ce récit met en scène une jeune femme, ravissante, jeune et sage, et son nouveau mari, le Marquis de Gange. Ils connurent d'abord un mariage très heureux, puis eurent de moins en moins de complaisance l'un pour l'autre. Elle aimait par-dessus tout se divertir et user de ses talents, tels que la danse et le chant, lors des soirées et des bals mondains, lui ne supportait pas ce côté frivole et lui demanda de moins sortir. En réponse à cela, elle déclara qu'il était « inouï de vouloir priver une femme de son âge des plaisirs innocents et honnêtes »²⁹⁴. Cela mena à de plus en plus de reproches, de querelles, de froideur et de haine. La Marquise, qui avait hérité d'une importante fortune suite à son premier mariage, décida de priver son époux de l'administration de ses biens si elle venait à mourir avant lui. Le Marquis, furieux, la pria de bien vouloir écrire un nouveau testament, tel qu'il le voulut. Elle s'y résigna après quelque temps, puis partit à la campagne, accompagnée par ses deux beaux-frères. Elle s'y sentit de moins en moins bien, car affaiblie par une tarte empoisonnée, et échappa à de nombreuses tentatives de meurtres de la part des deux hommes. Un des deux finit par la poignarder à plusieurs reprises, et la Marquise succomba à ses blessures, loin de son mari, qui n'avait jamais pardonné sa trahison. Cette tragique histoire fit beaucoup débattre les élèves de Mademoiselle Bonne, qui répondit ainsi :

[Mademoiselle Bonne aux jeunes filles] : « Il est vrai qu'on a peine à concevoir une telle barbarie ; mais, Mesdames, réfléchissez, s'il vous plait, sur l'origine des malheurs de cette femme infortunée. Son goût pour le monde & pour les plaisirs, son peu de complaisance pour son mari, les contradictions que cela lui attira, firent naître la haine contre lui : cette haine la porta à se venger, & à faire un testament qui lui étoit injurieux ; & la crainte qu'eut le Marquis qu'elle ne changeât celui qu'il en avoit obtenu en second lieu, l'engagea sans doute à charger les frères du soin de le défaire

²⁹³ LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des adolescentes...*, p. 96.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 46.

d'une femme qui avoit perdu son amitié. (...) Je ne prétends pas le justifier au moins, c'étoit un monstre ; je veux dire seulement, que peut-être la Marquise eût évité les malheurs, si elle se fût montrée plus complaisante à ce qu'il exigeoit d'elle. Un mari a tort sans doute d'exiger trop de sa femme ; mais une femme a tort de ne pas se prêter aux bizarreries de son mari : il faut qu'elle se mette bien dans l'esprit en se mariant, qu'elle prend un maître auquel elle doit sacrifier ses goûts, ses inclinations ; & même ses penchants les plus innocens. »²⁹⁵

À cela, miss Frivole lui a répondu que selon elle, dans le mariage, les devoirs devraient être répartis de manière égale et le mari devrait faire preuve d'autant de déférence que la femme :

[Miss Frivole à Mademoiselle Bonne] : « Vous m'avez dit, Mademoiselle, que vous aimiez que chacun dît son sentiment ; permettez-moi donc de vous dire que, sur ce pied-là, une fille qui a le sens commun ne pourra jamais se résoudre à se marier. Je pense que dans l'état du mariage les devoirs sont réciproques, & qu'un mari est autant obligé à la complaisance envers sa femme que la femme envers lui. »²⁹⁶

La gouvernante lui répondit alors ainsi :

[Mademoiselle Bonne à miss Frivole] : « Cela devrait être, Mademoiselle, mais ordinairement cela n'est pas : dans ce cas, si une femme ne prend toutes les complaisances de son côté, il faut qu'elle se détermine à être malheureuse toute la vie ; car la contradiction perpétuelle doit produire la haine. N'est-ce pas un enfer anticipé, d'être obligée de vivre avec un homme qu'on déteste ? (...) Croyez-moi, Mesdames, on n'est jamais malheureux quand on peut se rendre à soi-même le témoignage d'avoir fait son devoir. (...) Il ne suffit pas, ma chère, qu'une femme soit sage, il faut encore qu'elle le paraisse : le public est attentif à la conduite d'une jeune personne. »²⁹⁷

Ces différents extraits illustrent bien la position paradoxale de madame Leprince de Beaumont par rapport à l'émancipation des femmes. Comme expliqué précédemment dans le deuxième chapitre, malgré son désir de rendre les femmes autonomes grâce à la culture de leur intellect, les idées qu'elle transmet à travers le personnage de Mademoiselle Bonne conduisent systématiquement les jeunes filles vers un seul et unique destin, le mariage. De plus, elle insiste sur le fait que les femmes se doivent d'obéir aux désirs les plus étranges de leurs maris, renforçant la soumission conjugale imposée aux femmes depuis des siècles. Elle met également

²⁹⁵ *Ibid.*, pp. 55-56.

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 57.

²⁹⁷ *Ibid.*, pp. 57-58.

le doigt sur l'importance de l'opinion publique concernant les agissements des dames en société et met en garde ses élèves sur leur conduite. Par ailleurs, le nom de l'élève qui conteste les dires de Mademoiselle Bonne revêt une certaine importance. Miss « Frivole » semble incarner une figure d'opposition par rapport à l'opinion conservatrice de la gouvernante, et permet ainsi au lecteur avisé de prendre position lui aussi. En revanche, en nommant cette jeune femme « Frivole », l'auteure transmet bel et bien sa réprobation face aux idées plus progressistes de son élève et tente, par son discours, de conduire ses disciples vers le droit chemin, loin de la futilité, de l'inconstance, de la frivolité.

Parler d'un projet « féministe » semble alors anachronique et ne s'applique pas entièrement à l'œuvre de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Toutefois, même si le terme n'existait pas encore au 18^e siècle, le contexte historique en mutation dans lequel l'auteure s'est inscrite était favorable à l'implantation de principes de nature féministe²⁹⁸. Les débats qu'elle a institués au sein de ses traités et de ses « Avertissements » témoignent de sa volonté de démontrer les capacités intellectuelles des femmes, et surtout d'attirer l'attention sur le manque crucial d'égalité dans les enseignements dispensés aux filles et aux garçons.

²⁹⁸ REID, M., dir., *Femmes et littérature. Une histoire culturelle*, t. 1, Paris, Gallimard, 2020, coll. « Folio essais », p. 721.

Conclusion

Ce mémoire avait pour ambition de déterminer si Jeanne-Marie Leprince de Beaumont a réellement contribué à un projet d'éducation égalitaire au 18^e siècle, ou si une distinction des genres demeurait présente dans son œuvre.

Pour donner une réponse complète, bien que nuancée, à cette problématique, il a été nécessaire de plonger au cœur du siècle des Lumières, pour y examiner la condition des femmes à cette époque et les entraves qui les empêchaient d'accéder à une éducation égalitaire. Cette étude a dévoilé un paysage complexe fait de contradictions, mais aussi et surtout de restrictions majeures inhérentes à la condition féminine. En tant que membres de la société européenne du 18^e siècle, les femmes n'avaient que très peu de reconnaissance ; elles étaient systématiquement reléguées à la sphère privée et écartées de toute décision relative au domaine public. Bien qu'il ait été reconnu qu'elles se devaient d'être un minimum instruites, l'esprit au féminin ne devait en aucune circonstance être démonstratif. Un plafond de verre fait de contraintes politiques, sociales et religieuses faisait obstacle à leur ascension dans les domaines pédagogiques et professionnels et les confinait à un champ de disciplines intellectuelles bien plus restreint que celui accordé aux hommes. Cependant, les femmes ont petit à petit pris conscience de leur sort, notamment par le biais de la lecture et des rencontres dans les salons littéraires. Une nouvelle sphère intime était alors en train de naître, leur permettant de s'affranchir de la cellule familiale, de créer des liens de solidarité et d'entretenir de nouveaux espoirs d'émancipation par la culture. C'est ainsi que des auteures telles que Louise d'Épinay, Anne-Thérèse de Lambert ou Jeanne-Marie Leprince de Beaumont ont intégré la République des Lettres en produisant des textes destinés à interroger les autorités politiques, sociales et théologiques. C'est dans ce milieu explicitement hiérarchisé, dans lequel la littérature dite « féminine » était marginalisée, que madame Leprince de Beaumont s'est inscrite en pédagogue et défenseure de l'éducation des femmes.

L'enjeu des analyses textuelles des traités pédagogiques et de certains contes de cette auteure était de déterminer à quel point et par quels moyens elle a su ouvrir le champ des possibles pour l'éducation des élèves féminines, dans un contexte loin d'être favorable à leur épanouissement intellectuel. Ses ambitions pédagogiques ont été appréhendées grâce à trois de ses textes principaux, à savoir le *Magazin des enfans*, le *Magasin des adolescentes*, et le *Mentor Moderne* et aux analyses de différents contes et récits intégrés aux *Magasins*.

À chacun des traités était associé un « Avertissement », dans lequel madame Leprince de Beaumont a exposé ses idéaux, ses aspirations, mais aussi ses réponses à de potentiels détracteurs, car être une femme pédagogue au 18^e siècle suscitait évidemment l'étonnement et la méfiance de ses collègues masculins. À ces derniers elle a déclaré vouloir faire de ses élèves des logiciennes, des philosophes, des êtres pensants, afin de les sortir de l'ignorance que leur imposait la société, car elle estimait que l'enrichissement de l'esprit permettrait aux jeunes filles et aux dames d'acquérir plus de libertés personnelles.

Après l'analyse comparative des « Avertissements » des *Magasins*, destinés aux filles et du *Mentor Moderne*, destiné aux garçons, il a pu être conclu que Leprince de Beaumont nourrissait une ambition commune pour les deux genres, à savoir éduquer le cœur et l'esprit. Pour atteindre cet objectif, elle ne s'y est pas prise de la même manière pour les filles et les garçons. En effet, dans ses *Magasins*, outre les leçons, elle a inséré une multitude de contes, d'histoires saintes et de récits narratifs brefs, offrant ainsi aux enfants instruction et divertissement. Ces récits transmettaient chacun une morale ou un exemple de comportement vertueux à adopter. Dans le *Mentor Moderne*, l'éducation du cœur et de l'esprit se faisait surtout à travers l'étude de faits historiques bien réels. Tant chez les filles que chez les garçons, la pédagogue a présenté les différentes leçons sous forme de dialogues, ou de demande/réponse entre l'élève et son éducatrice ou éducateur. Ce système permettait aux élèves de participer activement à l'apprentissage, de débattre, d'alimenter la discussion et de nourrir leur esprit critique. Les contes proposés aux écolières avaient également un caractère formateur et servaient le même but que les dialogues, à savoir, permettre aux élèves de réfléchir par elles-mêmes.

Alors que Fénelon craignait de faire des femmes des savantes ridicules en les instruisant davantage et que Rousseau entendait maintenir leur dépendance vis-à-vis des hommes, madame Leprince de Beaumont a innové en termes d'éducation des filles pour deux raisons principales. La première concerne son grand souci de l'adaptation aux élèves, qui prouve un intérêt novateur au public enfantin, peu reconnu aux 17^e et 18^e siècles. En effet, elle a proportionné chacun des savoirs qu'elle transmettait à l'âge de ses élèves, et n'hésitait pas à leur enseigner des principes scientifiques et mathématiques (simplifiés) dès le plus jeune âge, car elle croyait fermement en leurs capacités intellectuelles. La deuxième raison est liée à cette confiance qu'elle accordait à ses élèves et réside dans le fait que dans ses traités, elle a donné accès aux jeunes filles à de

nombreuses disciplines qui d'ordinaire, étaient réservées aux garçons, telles que l'histoire, la géographie, la physique, l'économie, etc.

Malgré ce programme d'étude fait de disciplines traditionnellement masculines et l'objectif progressiste qu'elle a exprimé dans les « Avertissements » des *Magasins*, l'œuvre de madame Leprince de Beaumont était tout de même marquée par les contradictions inhérentes au 18^e siècle, en ce qui concernait la destinée des femmes. À l'instar de Louise d'Épinay, l'éducatrice souhaitait l'émancipation des femmes, tout en continuant à les reléguer à la sphère privée, au foyer. Ses écrits, et surtout le *Magasin des adolescentes*, véhiculaient divers messages conservateurs et semblaient préparer les jeunes filles à une vie domestique digne de ce nom. Après l'analyse des contes « Bellote et Laideronette » et « La Belle et la Bête », il a été observé que Leprince de Beaumont mettait en avant le mariage comme unique voie d'accomplissement pour les jeunes filles, en insistant sur le rôle dévoué, voire de soumission, qu'elles devaient endosser en tant qu'épouses, mères et chrétiennes respectables. De plus, tout en vantant l'importance de la culture de l'esprit, l'auteure transmettait aussi un message ambigu quant à la place de la beauté. Celle-ci revêt un aspect plutôt négatif au début des histoires, car elle risque d'attiser la jalousie des autres filles ou d'ennuyer les maris, mais dans les deux contes cités, l'apparence physique, associée à la bonté d'esprit, joue grandement en la faveur des héroïnes et leur permet de séduire les riches et beaux princes. Le mariage est donc présenté comme récompense suprême pour les jeunes dames. Dans le cas de « La Belle et la Bête », tout comme dans l'histoire mettant en scène le Marquis et la Marquise de Gange, les protagonistes féminines se voient contraintes de taire leurs inclinations personnelles au profit de celles de leur époux ou futur époux. Les contes de fées, avant d'être pris d'assaut par les hommes, faisaient partie des genres mineurs attribués aux femmes et leur permettaient de rêver en toute liberté d'un monde dépourvu de domination patriarcale. Au lieu d'imaginer un univers dans lequel les femmes seraient émancipées de toute tutelle masculine, madame Leprince de Beaumont a tout de même décidé de systématiquement mettre le mariage au centre de ses récits.

La dimension progressiste de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont est donc fortement à nuancer. Il aurait évidemment été absurde d'attendre d'une personne du 18^e siècle qu'elle revendique des idées qui, aujourd'hui encore, peinent à être imposées, mais, en cristallisant toutes les influences de son temps, elle a su pointer du doigt le manque d'attention porté à l'éducation des filles et contribuer, de manière durable, à l'évolution des mentalités.

Bibliographie

Bibliographie primaire

LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfans ou Dialogues entre une sage gouvernante et plusieurs de ses eleves de la premiere distinction*, vol. I, s.l., Gosse, (1756) 1774.

LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des enfants ou Dialogues d'une sage gouvernante avec ses élèves*, Paris, Garnier Frères, (1756) 1883.

LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Magasin des adolescentes ou Dialogues d'une sage gouvernante avec ses élèves de la premiere distinction*, Lyon, Jacquenod Père & Rusand, (1760) 1768.

LEPRINCE DE BEAUMONT, J.-M., *Le Mentor Moderne ou Instructions pour les garçons et pour ceux qui les élèvent*, vol. I, Lausanne, Jean-Pierre Heubach, 1773.

Bibliographie secondaire

ADLER, L., et BOLLMANN, S., *Les femmes qui lisent sont dangereuses*, Paris, Flammarion, 2015.

ARAGON, S., « Quelle éducation pour les filles des Lumières ? Louise d'Épinay, Caroline de Genlis et Isabelle de Charrière : quels discours sur l'éducation féminine dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ? », *Écrits de civilité et d'éducation dans l'Europe des lumières*, in *Le spectateur*, n°9, 2005.

AUBAUDE, C., *Femmes de Lettres. Histoire d'un combat, du Moyen Âge au XXe siècle*, Malakoff, Armand Colin, 2022, coll. « Coursus ».

AUDOUY, B., « Contes merveilleux », in *Les Trésors de la Culture*, n°28, 2023, p. 3.

BETTELHEIM, B., *Psychanalyse des contes de fées*, Paris, Robert Laffont, 1976.

BIET, C., « Contes de fées, Madame d'Aulnoy - Fiche de lecture », in *Encyclopædia Universalis*, <http://www.universalis.edu.com/encyclopedie/contes-de-fees-madame-d-aulnoy/>, (consulté le 31 mai 2023).

BLOUIN, C., et LANDEL, C., « L'importance du conte dans une situation pédagogique », in *Empan*, n°100, Érés, 2015, pp. 183-188.

- BORE, C., et BOUILLON, C., « Quand littérature et langue s'intéressent au conte », in *Le français aujourd'hui*, Armand Colin, n°175, 2011, pp. 55-72.
- BRUGERES, F., « De la différence à l'égalité des sexes. En marge des Lumières », in *Lumières*, n°13, *Lumières radicales, radicalisme des Lumières*, 2009, p. 98.
- CHEREL, A., *Fénelon au XVIIIe siècle en France (1715-1820) : son prestige, son influence*, Paris, Hachette, 1917.
- CHIRON, J., et SETH, C. (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à La Belle et la Bête*, Paris, Classiques Garnier, 2013, coll. « Masculin/féminin dans l'Europe moderne ».
- CIRET-STRECKER, F., *La refonte des contes de fées par Charles Perrault : Mécanismes d'un outil de propagande*, thèse de doctorat, Tulane University, 2005.
- CLANCY, P., « A French Writer and Educator in England : Mme Leprince de Beaumont », Oxford, Voltaire Foundation, *SVEC* n°201, 1982, pp. 201-202.
- DARPHIN, J., « Statuts princiers et royaux, des idéaux familiaux », in *Les Trésors de la Culture*, n°28, 2023, pp. 74-75.
- DEFODON, C., *Fénelon, De l'éducation des filles, texte collationné sur l'édition de 1687*, Paris, Librairie Hachette et C^{ie}, 1909.
- DEFRANCE, A., C. r. de KALTZ, B., *Jeanne Marie Leprince de Beaumont, Contes et autres écrits*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, in *Féeries. Études sur le conte merveilleux, XVII^e-XIX^e siècle*, 2007, <https://journals.openedition.org/feeries/86>, (consulté le 31 mai 2023).
- DE LA SALLE, B., « Les contes, mensonges ou merveilleux ? », in *Les Trésors de la Culture*, n°28, 2023, pp. 18-20.
- Dictionnaire de l'Académie française, 9^e éd., Paris, Fayard, 2011.
- Dictionnaire mondial de la littérature, Paris, Larousse, 2012.
- FOSSEPREZ, A., *Différentes adaptations d'un conte de fées, du XVIII^e siècle à nos jours : l'exemple de La Belle et la Bête*, mémoire, Université Catholique de Louvain, 2017.
- FOURGNAUD, M., « Du conte didactique au conte philosophique, de Fénelon à Saint-Hyacinthe », in *Dix-huitième siècle*, n°44, septembre 2012, pp. 461-483.
- LIEBERMAN, M., « "Some Day My Prince Will Come" : Female Acculturation through the Fairy Tale », in *College English*, n°3, 1972, pp. 383-395.
- MIGLIO, P., *Le magasin des enfants de Madame Leprince de Beaumont (1756) : lectures, réception et mise en valeur patrimoniale d'un livre pour la jeunesse*, mémoire, Université Lumière Lyon 2, 2018.

- MONTANDON, A., « Préface...brève », *Formes littéraires brèves*, Actes du colloque de l'Université Blaise Pascal en coopération avec l'Université de Clermont Ferrand, 29 novembre au 2 décembre 1989, Wrocław, Édition de l'Université de Wrocław, 1991, pp. 5-7.
- PERRAULT, C., *Contes*, Paris, Pocket, 2006, coll. « Classiques ».
- PERROT, J., « Littérature pour la jeunesse », in *Encyclopædia Universalis*, <http://www.universalis.edu.com/encyclopedia/litterature-pour-la-jeunesse/>, (consulté le 21 décembre 2021).
- PROPP, V., *Morphologie du conte*, Paris, Éditions du Seuil, 1970, coll. « Points essais ».
- PROPP, V., et FABRE D., « Les Racines historiques du conte merveilleux », in *Le Débat*, Gallimard, n°19, 1982, pp. 146-160.
- REID, M. (dir.), *Femmes et littérature. Une histoire culturelle*, t. I, Paris, Gallimard, 2020, coll. « Folio essais ».
- ROUSSEAU, J.-J., *Œuvres complètes. Émile ou de l'éducation*, t. v, Paris, Dalibon, 1826.
- ROUSSEAU, J.-J., *Émile ou De l'éducation*, Paris, Flammarion, 2009, coll. « Les livres qui ont changé le monde ».
- ROUSSELOT, P., *Histoire de l'éducation des femmes en France*, Paris, Didier et Cie, 1883.
- SAUCIE, M., *Œuvres choisies de Fénelon*, Tours, A^d Mame et C^{ie}, imprimeurs-libraires, 1848.
- SIMONSEN, M., *Le conte populaire français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, coll. « Que sais-je ? ».
- SONNET, M., C. r. de ROBERT, R., *Le conte de fées littéraire en France de la fin du XVII^e à la fin du XVIII^e siècle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1982, in *Histoire de l'éducation*, n°22, 1984, pp. 105-107.
- SORIANO, M., « Perrault Charles (1628-1703) », in *Encyclopædia Universalis*, <http://www.universalis.edu.com/encyclopedia/charles-perrault/>, (consulté le 21 décembre 2021).
- VIGARELLO, G., *L'Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la renaissance à nos jours*, Paris, Seuil, 2004, coll. « L'Univers historique ».
- VILLENEUVE, Mme (de)., *La Belle et la Bête*, Paris, Gallimard, 2010, coll. « Folio Femmes de Lettres ».

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial